
“NOTRE AGRICULTURE EST EN CRISE”

Regards croisés sur les enjeux et
opportunités du secteur maraîcher au Canada



Remerciements

Cette étude a été commandée et financée par Cœur + AVC. Elle a été menée par Sabrina Rimouche (doctorante) au Département de nutrition de l'Université de Montréal, au Canada, sous la direction du Dr Jean-Claude Moubarac (professeur adjoint, Département de nutrition et chercheur au Centre de recherche en santé publique (CReSP), Université de Montréal, au Canada).

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants ayant contribué à cette étude pour la richesse de leurs témoignages ainsi que pour le temps précieux qu'ils nous ont accordé.

Contact principal : Jean-Claude Moubarac (jc.moubarac@umontreal.ca)

Citation recommandée

Rimouche S, Moubarac JC. « Notre agriculture est en crise » : Regards croisés sur les enjeux et opportunités du secteur maraîcher au Canada. Rapport préparé pour Cœur + AVC. Montréal : Département de nutrition, Université de Montréal ; Février 2026.



Département de nutrition
Faculté de médecine



TABLE DES MATIÈRES

EXECUTIVE SUMMARY	P.06
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	P.07
MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE	P.08
MÉTHODOLOGIE	P.09
1. Cadre d'analyse et portée de l'étude	p.09
2. Sources et collecte des données	p.11
3. Analyse des données	p.12
RÉSULTATS	P.13
1. Les agriculteurs	p.13
1.1 Défis	p.15
1.1.1 Enjeux auprès des institutions	p.15
1.1.2 Enjeux auprès des consommateurs	p.18
1.1.3 Enjeux économiques	p.19
1.1.4 Enjeux liés à la mise en marché	p.20
1.1.5 Enjeux d'accès à la main d'oeuvre	p.21
1.1.6 Contraintes climatiques	p.22
1.1.7 Santé mentale	p.22
1.1.8 Caractéristiques de l'agriculteur	p.22
1.1.9 Caractéristiques de l'entreprise agricole	p.23
1.2 Opportunités	p.24
1.2.1 Soutien institutionnel	p.24
1.2.2 Soutien des consommateurs	p.26
1.2.3 Mise en marché	p.27
1.2.4 La pandémie de COVID-19	p.27
1.2.5 La main d'oeuvre	p.28
1.2.6 Caractéristiques de l'agriculteur	p.28
1.2.7 Caractéristiques de l'entreprise agricole	p.30
1.2.8 Santé mentale	p.31
1.3 Recommandations des agriculteurs	p.31
1.3.1 Actions gouvernementales	p.33
1.3.2 Actions auprès des consommateurs	p.36
1.3.3 Création de coopératives agricoles	p.37
1.3.4 Actions à entreprendre par les agriculteurs	p.38

2. Les intervenants	p.38
2.1 Défis pour les agriculteurs	p.40
2.1.1 Enjeux institutionnels et systémiques	p.40
2.1.2 Enjeux économiques	p.47
2.1.3 Enjeux liés à la main d'oeuvre	p.48
2.1.4 Enjeux liés aux consommateurs	p.49
2.1.5 Enjeux liés à la mise en marché	p.49
2.1.6 Enjeux d'accès à la terre	p.50
2.1.7 Enjeux liés au type d'agriculture	p.51
2.1.8 Contraintes réglementaires	p.52
2.1.9 Enjeux liés à la transformation alimentaire	p.52
2.1.10 Conservatisme du milieu agricole	p.53
2.2 Opportunités pour les agriculteurs	p.54
2.2.1 Soutien institutionnel	p.54
2.2.2 Mise en marché	p.55
2.2.3 Facteurs économiques	p.56
2.2.4 L'accès à la terre	p.57
2.2.5 Main d'oeuvre	p.58
2.2.6 Importance du métier	p.58
2.3 Recommandations des intervenants	p.59
2.3.1 Au niveau institutionnel	p.60
2.3.2 Mesures économiques et de mise en marché	p.63
2.3.3 Faciliter la transformation à la ferme	p.65
2.3.4 Faciliter l'accès aux terres agricoles	p.65
2.4 Mobilisations agricoles : contexte sociopolitique au Canada et en Occident	p.66
2.4.1 Potentiel de mobilisations agricoles au Canada	p.66
2.4.2 Nature des revendications	p.67
2.4.3 Différences sociopolitiques entre le Canada et l'Europe	p.68
3. Les décideurs	p.69
3.1 Au niveau municipal	p.71
3.1.1 Défis	p.71
3.1.2 Opportunités	p.72
3.1.3 Recommandations	p.74
3.2 Au niveau provincial	p.76
3.2.1 Défis	p.76
3.2.2 Opportunités	p.79
3.2.3 Recommandations	p.81
3.4 Mobilisations agricoles : contexte sociopolitique au Canada et en Occident	p.83

DISCUSSION	P.84
1. Cadre général : convergences et divergences des acteurs	p.84
2. Recommandations structurelles	p.86
3. Forces et limites de l'étude	p.87
CONCLUSION	P.88
RÉFÉRENCES	P.89
ANNEXE A	P.92

Executive summary

What did this study do?

In 2022, we conducted a study showing that Canadian farmers earned three to eight times more income by selling their fresh and minimally processed foods to the market, rather than to the food processing industry as ingredients for processed or ultra-processed foods. However, despite this advantage, many farmers continue to prefer the latter. In this context, this qualitative study aims to understand these dynamics and assess the extent to which the current food system favors the production and marketing of fresh, minimally processed foods. To do so, we conducted interviews in Quebec and Ontario with 20 farmers, 14 representatives of organizations working in the agricultural sector and 2 policymakers. The data were analyzed using a deductive and inductive approach, based on a conceptual framework inspired by a study on conversion to organic farming.

What did the study find?

Overall, the results reveal the systemic nature of the challenges faced by small and medium-sized producers. Although farmers acknowledge the economic benefits of selling fresh and minimally processed foods to the processing industry, many resort to this model as a pragmatic solution to an agro-industrial and economic system that inadequately supports the sale of fresh, local produce. In this context, the main challenges cited include a lack of coherence in public policies, regulatory constraints that are ill-adapted to their realities, high production costs and limited access to labor and land. Issues of mental health and climatic constraints were also raised. While most representatives confirmed these observations, decision-makers, acknowledged these constraints, but stressed that agricultural policies are not structured around public health objectives, and that their effectiveness is measured by economic performance indicators. Despite these challenges, several levers for action have been identified, including support from certain government programs, growing consumer interest in buying local, the development of agritourism in the regions, community initiatives and promising cooperative models.

What do the findings mean?

In the current context, it is essential to rethink the vision of agriculture and to acknowledge the central role of farmers in addressing public health challenges, environmental sustainability and territorial resilience. To this end, it is necessary to develop more coherent public policies based on a shared vision that involves the active participation of farmers, food security stakeholders, and local authorities. These policies should support strategies tailored to the specificities of each territory. Promoting diversified, sustainable and localized food system is essential, by giving more room to alternative models and implementing appropriate economic and market tools such as shared infrastructures, a guaranteed minimum income or an agricultural exception in free-trade agreements.

Résumé exécutif

Déroulement de l'étude

En 2022, nous avons mené une étude indiquant que les agriculteurs canadiens gagnaient trois à huit fois plus de revenus en vendant leurs aliments frais et peu transformés sur le marché plutôt qu'à l'industrie de la transformation alimentaire en tant qu'ingrédient de produit transformés ou ultra-transformés. Cependant, malgré cet avantage, plusieurs agriculteurs continuent de privilégier cette dernière. Dans ce contexte, cette étude qualitative permet de comprendre ces dynamiques et d'évaluer dans quelle mesure le système alimentaire actuel favorise la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés ? Pour ce faire, nous avons mené des entrevues au Québec et en Ontario auprès de 20 agriculteurs, 14 représentants d'organismes qui œuvrent dans le secteur agricole et 2 décideurs politiques. Les données ont été analysées en adoptant une approche déductive et inductive à partir d'un cadre conceptuel inspiré d'une étude sur la conversion à l'agriculture biologique.

Conclusions de l'étude

Les résultats dévoilent la nature systémique des défis rencontrés par les petits et moyens producteurs. Bien que les agriculteurs confirment les avantages économiques liés à la vente d'aliments frais et peu transformés auprès de l'industrie de la transformation, plusieurs sont contraints de se tourner vers ce modèle comme une solution pragmatique face à un système agro-industriel et économique qui ne soutient pas suffisamment la vente d'aliments frais locaux. Dans ce contexte, les principaux défis évoqués incluent un manque de cohérence des politiques publiques, des contraintes réglementaires inadaptées à leurs réalités, des coûts de production élevés et un accès difficile à la main d'œuvre et à la terre. Les enjeux de santé mentale et de contraintes climatiques ont également été relevés. Tandis que la majorité des intervenants confirment ces constats, les décideurs, bien que conscients de ces contraintes, soulignent que les politiques agricoles ne sont pas structurées autour d'objectifs de santé publique et que leur efficacité est mesurée par des indicateurs de performance économique. Malgré ces défis, plusieurs leviers d'action ont été identifiés, notamment le soutien de certains programmes gouvernementaux, un intérêt croissant des consommateurs pour l'achat local, le développement de l'agrotourisme dans les régions, des initiatives communautaires ainsi que des modèles coopératifs prometteurs.

Recommandations du rapport

Dans le contexte actuel, il est essentiel de repenser la vision de l'agriculture et de reconnaître le rôle central des agriculteurs face aux enjeux de santé publique, de durabilité environnementale et de résilience territoriale. À ce titre, il est nécessaire d'élaborer des politiques publiques plus cohérentes à travers une vision partagée entre les acteurs, impliquant une participation active des agriculteurs, des acteurs de la sécurité alimentaire et des collectivités locales afin de mettre en œuvre des stratégies adaptées aux spécificités de chaque territoire. Il est également suggéré de favoriser un système alimentaire territorialisé, diversifié et durable accordant plus de place aux modèles alternatifs et en mettant en place des outils économiques et de marché adaptés tels que des infrastructures de mutualisation, un revenu minimum garanti ou encore une exception agricole dans les accords de libre-échange.

Mise en contexte et problématique

La population du Canada, comme celles d'autres pays industrialisés, a traversé une transition nutritionnelle au cours du XIXe siècle, notamment après la Seconde Guerre Mondiale, marquée par l'industrialisation du système agroalimentaire et le remplacement de la cuisine d'aliments frais et peu transformés par des produits prêts à consommer et ultra-transformés (1, 2). Cette transition a causé des répercussions majeures autant sur la santé que sur l'environnement (3). En effet, plus d'un tiers des émissions anthropiques mondiales de gaz à effet de serre proviennent du système agroalimentaire actuel (4, 5). De plus, l'alimentation actuelle des Canadiens est de piètre qualité : en 2015, les produits ultra-transformés représentaient 45,7% de l'apport énergétique quotidien total des Canadiens, une proportion encore plus importante chez les adolescents pour lesquels elle dépassait les 50% (6, 7). Ces produits sont des formulations de substances obtenues par fractionnement d'aliments et d'additifs combinés afin de concevoir un nouveau produit à « valeur ajoutée » et sont denses en énergie, riches en matières grasses, amidons raffinés, sodium et sucres libres (8). Ainsi, les aliments frais ne deviennent plus que des ingrédients mineurs dans le produit fini. Parmi les exemples courants, on retrouve les boissons gazeuses, les céréales de petit-déjeuner sucrées, les préparations pour gâteaux, les croustilles et autres collations emballées (9). La consommation de ces produits a été associée à un certain nombre de maladies chroniques, notamment l'obésité, le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et les troubles mentaux courants (en particulier la dépression) (10, 11, 12). Enfin, la production et la consommation massive des produits ultra-transformés engendrent des répercussions directes sur l'économie de la distribution alimentaire, notamment les revenus des agriculteurs (13).

Face à ces enjeux, en 2019, la Commission Lancet sur la syndémie mondiale de l'obésité, de la sous-nutrition et du changement climatique a appelé tous les pays à transiter vers des systèmes alimentaires sains et durables à base d'aliments frais et peu transformés, essentiellement d'origine végétale (14). Au Canada, le guide alimentaire de 2019 (GAC) encourage également cette transition en invitant les professionnels de la santé et les citoyens à cuisiner, en préférant des aliments frais ou peu transformés, et en évitant les aliments hautement transformés (15). Cette transition engendra nécessairement des effets économiques sur l'ensemble de secteurs du système alimentaire, et particulièrement les revenus des agriculteurs canadiens. Or, il n'existe aucune étude permettant d'estimer les effets de ce type de recommandations alimentaires sur les revenus des agriculteurs canadiens. Pour adresser cette lacune, notre équipe de recherche a mené en 2022 une étude, financée par la Fondation des Maladies du Cœur et de l'AVC, afin d'évaluer l'impact de la demande en produits ultra-transformés et en aliments frais ou minimalement transformés sur les revenus des agriculteurs canadiens (13). Les résultats ont montré qu'en 2017, une demande accrue pour des aliments frais et minimalement transformés était plus avantageuse pour les agriculteurs, ceux-ci recevant une part de revenus trois à huit fois plus élevée lorsque leurs produits étaient vendus directement aux consommateurs (13). À l'inverse, l'industrie de la transformation alimentaire bénéficiait d'une part de revenus plus élevée pour

ces mêmes aliments lorsqu'ils étaient vendus comme ingrédients de produits ultra-transformés. Cependant, malgré ces avantages pour les agriculteurs, il existe de nombreuses dynamiques économiques et politiques qui rendent difficiles la mise en marché d'aliments frais et peu transformés. Il est donc essentiel de comprendre quels aspects du système alimentaire actuel favorisent ou pas la mise en marché d'aliments frais ou peu transformés produits par les agriculteurs canadiens ? Dans quelle mesure les politiques agricoles favorisent la mise en marché d'aliments sains, tel que promu par le GAC de 2019 ?

Afin d'étudier cette question, nous avons mené une série d'entrevues auprès d'agriculteurs maraîchers canadiens, d'intervenants d'organismes travaillant auprès des agriculteurs et de décideurs aux trois paliers décisionnels afin d'évaluer le niveau de cohérence de politiques alimentaires et agricoles au Canada. Deux dimensions principales ont été examinées :

1. Les défis, les opportunités et les recommandations formulées par les agriculteurs concernant la mise en marché d'aliments favorables à la santé selon les recommandations du GAC ;
2. Les perceptions et les recommandations des représentants d'organismes de soutien à l'agriculture et des décideurs face aux enjeux rencontrés par les agriculteurs.

Méthodologie

1. Cadre d'analyse et portée de l'étude

La collecte et l'analyse des données visent à évaluer dans quelle mesure l'environnement politique soutient les agriculteurs canadiens dans la mise en marché d'aliments frais et peu transformés en phase avec les recommandations du GAC et à identifier des leviers d'action afin de soutenir la transition vers un système alimentaire plus sain, durable et équitable. Conformément aux recommandations de Santé Canada, qui encouragent à privilégier la consommation d'aliments d'origine végétale et compte tenu de la diversité des enjeux propres aux différents types d'agriculture, nous avons choisi de mener des entrevues uniquement auprès d'agriculteurs maraîchers. Nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'étude réalisée en 2022 pour la Fondation des Maladies du Cœur et de l'AVC (13) mettant en évidence qu'il est plus avantageux pour les agriculteurs de vendre leurs aliments frais aux différents systèmes de distribution plutôt qu'à l'industrie de la transformation alimentaire. Face à ce constat, nous nous sommes concentrés sur les facteurs d'influence autour de la prise de décision des agriculteurs.

Pour ce faire, nous avons élaboré un cadre conceptuel (Figure 1) adapté du cadre décisionnel des agriculteurs en matière de conversion à l'agriculture biologique de Karipidis et Karypidou (2021) (16). Ce cadre permet d'analyser les dynamiques influençant les choix des agriculteurs en tenant compte de deux types de facteurs :

1. Les facteurs d'influences internes qui concernent les caractéristiques de l'entreprise agricole et de l'agriculteur lui-même.
2. Les facteurs d'influence externes, regroupant l'ensemble des éléments extérieurs à l'agriculteur et à son exploitation, donc les politiques publiques, les consommateurs, les institutions, les facteurs financiers, économiques et de marché.

Ainsi, ce cadre conceptuel nous permet d'identifier et de comprendre les mécanismes individuels et systémiques qui influencent les décisions des agriculteurs mais également d'évaluer le rôle des politiques publiques dans le soutien à la mise en marché d'aliments frais et peu transformés par les agriculteurs canadiens.

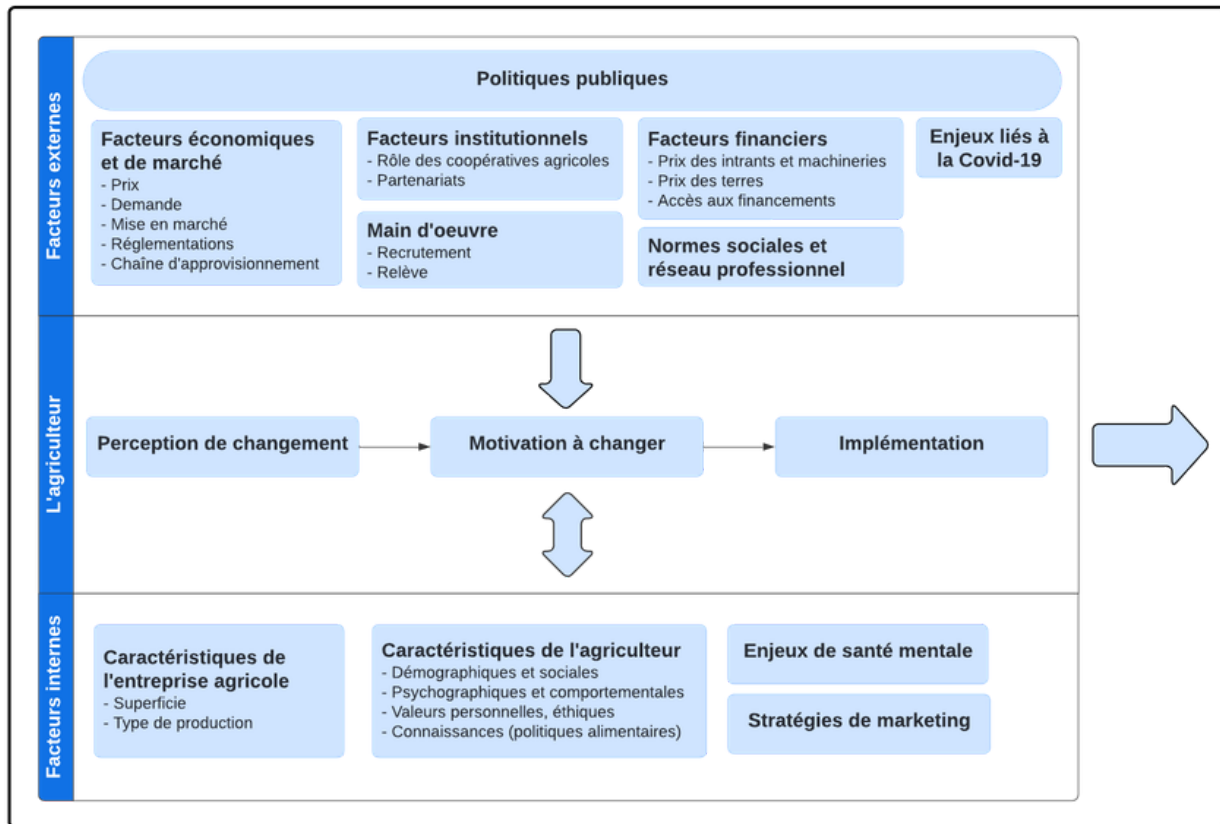


Figure 1. Cadre conceptuel pour transiter vers une production et une mise en marché d'aliments frais et minimalement transformés au Canada, adapté de Karipidis et Karypidou (2021) (16)

Dans cette étude, nous avons identifié les différents acteurs à rencontrer en fonction de leur niveau d'intérêt et de pouvoir sur la thématique. Dans un premier temps, nous avons ciblé deux groupes d'agriculteurs pour le recrutement (1) ceux qui vendent leurs aliments à l'industrie de la transformation alimentaire ; (2) ceux qui vendent leurs aliments frais directement sur le marché, incluant la vente aux distributeurs, aux institutions publiques et privées, aux hubs et coopératives. Il convient de préciser que, dans ce rapport, l'expression « ventes directes » désigne l'ensemble des modes de mise en marché où les produits agricoles sont vendus directement aux consommateurs, que ce soit par le biais de kiosques à la ferme, de marchés publics, de chaînes de distribution, de hubs, de coopératives ou toute autre forme de vente qui n'implique pas l'industrie de la transformation alimentaire comme intermédiaire. Concernant les intervenants, nous avons interrogé des acteurs issus de divers organismes œuvrant, directement ou indirectement, à l'amélioration de l'agriculture au Canada. Enfin, pour les décideurs, l'objectif était d'échanger avec des représentants des trois paliers décisionnels responsables des politiques agricoles, au niveau municipal, provincial et national.

2. Sources et collecte des données

Cette étude s'est déroulée en trois phases :

Phase 1 : Entrevues avec les agriculteurs

Dans un premier temps, nous avons mené des entrevues semi-structurées auprès de 20 agriculteurs maraîchers québécois (n = 15) et ontariens (n = 5). En raison de contraintes de temps, de disponibilité et de dispersion géographique le recrutement des agriculteurs a été limité à ces deux provinces. Les participants ont été principalement identifiés via des contacts facilités par le Conseil du système alimentaire montréalais (CSAM) et la Fédération Ontarienne de l'Agriculture, qui nous ont permis d'obtenir les coordonnées de plusieurs maraîchers et maraîchères. Nous avons également contacté plusieurs organismes afin qu'ils nous orientent vers des coopératives agricoles et qu'ils diffusent notre lettre d'information dans leurs infolettres ou directement à leurs membres. Les recommandations des participants ont également contribué à faciliter le recrutement. Ce dernier a été fait majoritairement par courriel et via les réseaux sociaux (notamment Facebook), avec quelques appels téléphoniques dans certains cas. L'échantillon final comprend des agriculteurs urbains et ruraux, mais consiste principalement en des exploitations de petite et moyenne taille, les grands producteurs sollicités n'ayant pas donné suite à nos demandes d'entrevues. Un premier questionnaire a été spécifiquement élaboré pour ces agriculteurs sur la base du cadre conceptuel (Figure 1) et d'une revue de la littérature, réalisés au préalable, visant à identifier les principaux facteurs d'influence,

Phase 2 : Entrevues avec les intervenants

Dans la seconde phase de cette étude, un second questionnaire a été conçu pour les représentants d'organismes travaillant auprès d'agriculteurs, désignés dans ce rapport comme des « intervenants », en s'appuyant sur les réponses obtenues lors de la première phase. Les intervenants ont été recrutés par courriel via le CSAM ainsi que sur la base des recommandations des participants de différents organismes travaillant sur le terrain. L'objectif était de recueillir les défis, enjeux, opportunités et recommandations des agriculteurs pour en faire part aux intervenants afin d'obtenir leur perspective et affiner les recommandations pour les décideurs. Nous avons ainsi rencontré 15 intervenants au Québec et en Ontario et réalisé un ensemble de 14 entrevues (une entrevue fut menée auprès d'un même organisme avec deux participantes).

Phase 3 : Entrevues avec les décideurs

Enfin, dans la troisième phase d'entrevues, nous avons élaboré un dernier questionnaire pour les décideurs à partir des principaux éléments ressortis des deux premières phases. Les décideurs ont été identifiés via le CSAM et ont été par la suite contactés par courriel. Nous avons pu rencontrer 2 décideurs aux niveaux municipal et provincial. Malgré nos sollicitations, les représentants au niveau fédéral ont décliné notre demande d'entrevue estimant que nos questions relevaient davantage de l'opinion et qu'ils n'étaient en mesure de fournir qu'une réponse écrite contenant des informations factuelles déjà disponibles sur leur site web. La collecte de données s'est déroulée du mois d'avril 2023 à février 2024, à la suite de l'approbation du comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé (CERSES) de

l'Université de Montréal. Les entrevues ont été réalisées principalement via Zoom et en présentiel pour les participants qui le souhaitaient. Elles ont été enregistrées et retranscrites en verbatim. Le tableau 1 résume le nombre de participants, de non-répondants et de refus enregistrés durant la collecte de données.

Tableau 1. Description des informateurs recrutés pour participer aux entrevues sur la cohérence des politiques alimentaires et agricoles, Canada, Avril 2023 - Février 2024

Informateurs	Nombre de participants	Non répondants	Refus
Agriculteurs	20	38	2
Intervenants	14	3	2
Décideurs	2	2	1
Total	36	43	5

3. Analyse des données

Les transcriptions des entrevues ont été codées à l'aide de NVivo 14, un logiciel spécialisé dans l'analyse et la recherche de données qualitatives. Afin d'analyser les données, nous avons adopté d'abord une approche déductive, découlant d'une revue de la littérature existante, qui nous a permis d'identifier les thèmes pertinents et du cadre conceptuel (Figure 1) basé sur le modèle de Karipidis et Karypidou (16) à notre problématique ; et ensuite une analyse inductive fondée sur les informations recueillies auprès des parties prenantes lors des entrevues afin d'identifier de nouveaux thèmes et sous-thèmes. L'objectif de ces approches étant d'identifier les thèmes et sous-thèmes, qui seront présentés de manière descriptive dans la prochaine section.

Résultats

Cette section présente les principaux thèmes et sous-thèmes ressortis des entrevues réalisées. Compte tenu de la grande diversité des réponses, seuls les éléments les plus pertinents à la question de recherche et les plus récurrents seront développés. L'ensemble des sous-thèmes identifiés sont rapportés en Annexe A. Les résultats sont structurés selon l'ordre de déroulement des entrevues en débutant par les agriculteurs, suivis des intervenants et enfin des décideurs. Pour des raisons de concision et de lisibilité, les termes « agriculteurs, intervenants et décideurs » sont utilisés de manière générique dans ce rapport afin de désigner à la fois les femmes et les hommes occupant ces fonctions.

1. Les agriculteurs

Les premières entrevues ont été réalisées auprès de 20 agriculteurs du Québec et de l'Ontario. Parmi eux, 15 étaient des hommes et 5 des femmes, avec des tranches d'âge allant de 33 à plus de 65 ans. La majorité des exploitations étaient situées en milieu rural ($n = 15$), tandis que les autres se trouvaient en zone urbaine ou périurbaines. Leurs superficies étaient en majorité de moins de 4 hectares ($n = 11$) et entre 4 à 28 hectares ($n = 6$), tandis que les trois autres étaient de 80, 102 et 205 hectares environ.

Les pratiques agricoles adoptées étaient variées : la majorité pratiquaient de l'agriculture biologique certifiée ($n = 9$) tandis que les autres utilisaient des méthodes d'agriculture biologique non certifiée ($n = 3$), du conventionnel ($n = 3$), du conventionnel-raisonné ($n = 3$), de l'hydroponie ($n = 1$) et de l'agriculture écologique responsable ($n = 1$). Les productions maraîchères incluaient une grande variété de fruits et légumes, allant de cultures courantes comme les fraises, les pommes, les asperges ou les pommes de terre à des variétés peu communes ou « ethniques » comme les camerises ou la corète potagère. Certains agriculteurs étaient spécialisés dans une catégorie de production tels que l'ail, le miel, les poivrons ou encore les salades et les fines herbes. Plusieurs d'entre eux, en plus de vendre leurs propres aliments frais, transformaient une partie de leur production à la ferme ou vendaient des produits d'autres agriculteurs via des micro-boulangeries, des kiosques ou des magasins à la ferme.

Parmi les participants, cinq agriculteurs vendaient leurs aliments frais à la fois comme ingrédients à l'industrie de la transformation alimentaires et directement sur le marché, tandis que les quinze autres les vendaient exclusivement en circuit court. Sur les 20 agriculteurs interrogés, 17 ont confirmé les résultats de notre rapport précédent (15), selon lesquels la vente directe sur le marché leur permet de générer des revenus de 3 à 8 fois supérieurs à ceux obtenus en vendant leurs produits comme ingrédients à l'industrie de la transformation alimentaire. Certains ont même estimé que ces résultats étaient sous-estimés. Deux agriculteurs ne se sont pas prononcés, et un seul a mal saisi le contenu de l'étude. La fréquence des thèmes rapportés selon le nombre d'agriculteurs les ayant évoqués est présentée dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Défis et les opportunités associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des agriculteurs maraîchers du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 20)

Facteurs externes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Enjeux auprès des institutions	20	Soutien institutionnel	20
Enjeux liés aux consommateurs	20	Les consommateurs	20
Enjeux liés à la mise en marché	19	Mise en marché	20
Enjeux économiques et de marché	19	La pandémie de COVID-19	15
Enjeux d'accès à la main d'oeuvre	18	Main d'oeuvre	12
Enjeux financiers	16	La transformation à la ferme	8
Contraintes climatiques	15	Avantages financiers	2
Impact de la pandémie de COVID-19	8	Accès à la terre	1
Enjeux d'accès à la terre	5	-	-
Enjeux liés à la transformation à la ferme	3	-	-
Facteurs internes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Santé mentale des agriculteurs	19	Caractéristiques de l'agriculteur	20
Caractéristiques de l'entreprise	13	Caractéristiques de l'entreprise	14
Contraintes liées aux agriculteurs	11	Santé mentale des agriculteurs	14

1.1 Défis

À l'issue des entrevues, les agriculteurs ont identifié de nombreux défis les contraignant à recourir à l'industrie de la transformation pour vendre leurs aliments frais plutôt qu'à la vente directe ou les circuits courts. Ces défis ont été classés en facteurs internes et externes. Parmi les facteurs externes, les participants ont évoqué des enjeux auprès des institutions et des consommateurs, ainsi que difficultés économiques, entre autres, relatives à la mise en marché.

Il était également question de problématiques d'accès à la main d'œuvre, de contraintes financières et climatiques. Parmi les facteurs internes, les agriculteurs ont principalement rapporté des enjeux de santé mentale ainsi que les enjeux en lien avec leurs caractéristiques psychographiques et de leur entreprise.

1.1.1 Enjeux auprès des institutions

Politiques agricoles

La majorité des agriculteurs (n = 17) ont exprimé un manque de cohérence entre les discours des décideurs et les politiques publiques mises en œuvre. Bien que l'agriculture de proximité soit régulièrement mise de l'avant dans les discours, les politiques en place sont perçues comme étant orientées à soutenir les grands producteurs. Selon eux, ce support continu influencé par des dynamiques de marché et par le lobbying de l'agro-industrie et des grandes chaînes de distribution, contribuerait à accentuer les écarts entre une production de masse dominante et une production de proximité confinée à des marchés de niche, où les petites et moyennes exploitations peinent à se frayer une place. Par exemple, un agriculteur estime que : « Tout est adapté pour les gros producteurs qui ont beaucoup de superficie de terre, beaucoup de tracteurs, beaucoup de machinerie qui valent des millions. » (H, 46 ans, Québec)

De plus, l'exemple du projet « Le Panier Bleu » a permis à plusieurs agriculteurs d'illustrer le manque d'investissement à long terme dans des initiatives soutenant l'agriculture locale. Selon les répondants, l'effet bénéfique de cette initiative ne s'est traduit qu'à court terme durant la pandémie de COVID-19. L'absence de pérennisation du projet par le gouvernement, combinée à une fermeture de la plateforme de vente en ligne en février 2024 a entraîné une baisse des ventes chez les agriculteurs. Ces derniers ont attribué cela à un retour aux habitudes alimentaires antérieures des consommateurs en l'absence de mesures de sensibilisation, de promotion et d'engouement comme en période de pandémie.

Par ailleurs, plusieurs participants ont mentionné le manque de communication entre les différents paliers de gouvernance (municipal, provincial et fédéral) comme étant un frein à la mise en œuvre de projets en agriculture de proximité en raison de cadres réglementaires fragmentés, perçus comme incohérents et contradictoires.

Contraintes réglementaires

Les normes sanitaires et les exigences liées aux infrastructures de transformation sont jugées disproportionnées pour les capacités financières et logistiques des petites et moyennes exploitations. Par exemple, certaines mesures de la Commission de la protection des terres agricoles du Québec (CPTAQ) ont également été définies comme inadaptées au contexte agricole actuel et dont les lois ne sont pas assez clairement définies, limitant des initiatives d'agrotourisme telles que les fermes pédagogiques ou les services de restaurations à la ferme. Ainsi, ces réglementations sont perçues comme un frein à la diversification des activités agricoles et une des raisons qui contraignent les agriculteurs à se tourner vers l'industrie de la transformation alimentaire. A ce titre, un agriculteur partage son expérience :

« Nous, on fait beaucoup d'agrotourisme. Puis, des fois, on se bat un peu contre le système. L'agrotourisme n'est pas nécessairement reconnu comme de l'agriculture, c'est complémentaire à l'agriculture. Puis bon, [...] tu sais nous autres, on sert des repas à la ferme, les gens viennent manger, mais j'ai pas le droit d'avoir plus que 19 places assises. [...] Comme quatre tables à pique-nique... Il y a des règlements comme ça qui existent, mais qui font que ça a un non-sens pour nous. Trop de monde. Il y a plein de monde. Je vais dire aux gens « mais non attends, j'ai quatre tables qui sont pleines, je ne peux pas servir d'autres personnes ». Je dis juste les producteurs agricoles qui veulent faire de l'agriculture un peu différente, pouvez- vous nous laisser un petit peu de loose pour qu'on soit capable puis d'arrêter de nous mettre des barrières ? C'est ça qui est compliqué. » (H, 49 ans, Québec)

Enjeux normatifs internationaux

Par ailleurs, à l'échelle internationale, les agriculteurs dénoncent un manque de réciprocité normative, notamment entre les standards de production canadiens et ceux en vigueur dans d'autres pays en termes de conditions de travail des employés et d'intrants autorisés. Ils considèrent que ce contexte contribue à alimenter une concurrence déloyale, dans la mesure où les produits importés continuent d'être largement commercialisés à bas prix et ce malgré le fait qu'ils ne répondent pas aux mêmes exigences canadiennes, limitant ainsi la place des producteurs locaux dans le marché. A ce titre, deux agriculteurs disent :

« Il y a pas la réciprocité des normes au niveau des frontières, donc au niveau canadien. Ce qui fait en sorte que le biologique du Canada, qui a des normes quand même assez sévères, est pas le même qu'aux États-Unis puis au Mexique. Donc, il y a une compétition qui est complètement déloyale. » (H, 33 ans, Québec)

Subventions

En ce qui concerne les programmes de subventions, les agriculteurs ont mis en relief plusieurs limites, notamment des fonds insuffisants, des critères d'admissibilité inadaptés en faveur des grands producteurs, une lourdeur administrative et un manque d'accessibilité à l'information. Ces programmes sont perçus comme étant davantage conçus pour répondre aux besoins du gouvernement, des marchés et des grands joueurs plutôt qu'aux besoins des petites et moyennes exploitations. A ce titre, un agriculteur partage son point de vue :

« On peut percevoir que la majorité de ce budget-là ne va pas pour les producteurs comme notre ferme ici. La majorité du budget du MAPAQ, comme on peut voir, là, ça va souvent dans des méga-entreprises comme Savoura, comme les Serres Toundra, comme des grosses entreprises que tout le monde connaît. Donc, la majorité de l'argent va là et va pour le remboursement de taxes foncières. Puis, le remboursement de taxes foncières, c'est souvent des gens qui font de la grande culture, donc plus du soya, du maïs pour nourrir des animaux. [...] En plus, la majorité du budget ne va pas pour les entreprises comme nous qui faisons de la vente de proximité là dans le fond. » (H, 33 ans, Québec)

De plus, certains critères d'admissibilité ont été jugés comme particulièrement limitants et obsolètes, notamment les subventions de démarrage pour la relève agricole, dont la limite d'âge à 40 ans est perçue comme excluante pour de potentiels producteurs voulant démarrer leur entreprise.

Système alimentaire corporatif

De nombreux agriculteurs ont évoqué le système alimentaire comme étant un facteur limitant quant à la production et la mise en marché d'aliments frais et minimalement transformés au Canada. Ils estiment que le système alimentaire actuel est dominé par une logique productiviste orientée vers le profit, la standardisation des aliments à des critères esthétiques et des logiques de marché au détriment de la santé publique, de l'environnement et des intérêts collectifs. Dans ce contexte, les agriculteurs subissent une pression qui les contraint à adopter des méthodes de production intensives afin de rester compétitifs. A cet égard, un agriculteur dit :

« Puis éthiquement, au niveau humain, disons bah, ça me semble plus logique de favoriser notre santé plutôt que le profit ou l'incitatif commercial ou la perfection. Mais évidemment, les agriculteurs de large volume, de grandes surfaces, font face aux mêmes enjeux à une autre échelle que moi, c'est à dire qu'ils doivent payer le loyer, ils doivent payer les emprunts qu'ils ont faits, la machinerie. Donc évidemment, ils sont poussés à utiliser les pesticides de synthèse ou en tout cas. Vous voyez, c'est un peu un serpent qui se mord la queue aussi. On est pris à certains égards à devoir faire des choix qui ne nous plaisent pas nécessairement. Puis si on fait le choix éthique, bah ça veut dire également qu'on va devoir faire face à de nouveaux problèmes. Puis... c'est souhaitable, mais il faut un Momentum collectif, parce que si t'es le seul à adopter cette pratique-là, bah tu te retrouves à être un peu le seul qui fait l'effort supplémentaire et qui va avoir le coût de production supplémentaire. » (H, Québec)

Ils dénoncent également une absence de volonté politique quant à agir vers une transformation systémique, soulignant un manque d'investissement dans l'alimentation en guise de prévention. A titre de comparaison, les agriculteurs ont évoqué la mobilisation de l'État face à l'industrie du tabac, témoignant ainsi d'une capacité à mener à bien des changements si la priorité politique était accordée à ces enjeux et à la transition vers un système alimentaire plus sain et durable. Un agriculteur s'exprime à ce sujet en disant que :

« Je pense que c'est un trait caractéristique de notre culture politique actuellement, que, le bien-être commun ou le bien commun, il est tributaire des intérêts corporatifs. Puis on n'est pas capable de sortir de ça. On n'est pas capable de collectivement [...] subordonner les intérêts corporatifs à l'intérêt collectif. C'est plutôt l'inverse qui se passe, qu'on voit toujours. Pis ça, moi je pense que c'est le dénominateur commun de beaucoup de problèmes qu'on a [au Canada] puis surtout des problèmes qu'on a rencontrés. » (H, 68 ans, Québec)

Approvisionnement alimentaire des institutions publiques

Malgré les politiques incitant à l'achat local, notamment la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ), les agriculteurs estiment que les institutions publiques continuent de s'approvisionner majoritairement auprès de multinationales pour des raisons logistiques et de faibles coûts. A ce titre, ils considèrent que ces mesures sont peu contraignantes, reposant sur des recommandations volontaires et sans soutien financier adéquat pour encourager l'achat local. Un agriculteur partage ainsi sa perspective :

« Prochaine étape, c'est de dire « ok maintenant que vous avez un plan, mettez-le en branle tu sais, activez-le ». Puis il est là le manque en ce moment. [...] Oui, il y en a plusieurs de ce que j'ai entendu dire qui ont mis en action leurs plans. Mais ça reste tellement d'institutions québécoises qui ont pas mis ça en branle. Et je veux dire, à quelque part, [...] c'est nos impôts qui s'en vont dans ces organismes-là qui vont prendre cet argent-là pour acheter de l'ultra-transformé ou des produits qui arrivent d'ailleurs quand tous les produits locaux sont là. Tu sais, il y a une incohérence et un illogisme. » (H, 36 ans, Québec)

Bien que les petits et moyens agriculteurs locaux affirment être en mesure de répondre à cette demande, ils font cependant face à un manque de coordination, de financement et d'incapacité de garantir seuls les volumes requis afin d'intégrer ces marchés. Ainsi, en l'absence de mécanismes de médiation, les agriculteurs doivent entreprendre de contacter eux-mêmes les écoles, hôpitaux ou autres institutions afin d'espérer obtenir des contrats.

1.1.2 Enjeux auprès des consommateurs

Contraintes financières

Les agriculteurs ont identifié la contrainte financière comme principal frein que rencontrent les consommateurs lorsqu'il s'agit de privilégier l'achat d'aliments frais/peu transformés. En effet, selon eux, les choix alimentaires des consommateurs sont largement influencés par le prix, notamment dans le contexte d'inflation actuel, ce qui complique la mise en marché d'aliments frais et locaux vendus à des prix reflétant les réels coûts de production. Si certains participants reconnaissent la légitimité des considérations économiques des consommateurs, d'autres estiment qu'il est plus question d'un manque de volonté de prioriser la saine alimentation dans les choix budgétaires. Pour la majorité des agriculteurs, la clientèle est essentiellement aisée.

Littérature alimentaire

Selon certains agriculteurs, la majorité des consommateurs ne sait plus comment cuisiner et préparer les aliments frais et manque de connaissance vis-à-vis de l'agriculture. Cette déconnexion se note par une sous-estimation des coûts de production et de la valeur des aliments frais et locaux, d'une perte de considération pour la saisonnalité des aliments et des attentes irréalistes en matière d'apparence et de disponibilité des aliments influencées par les standards esthétiques et les importations de masse des chaînes de distribution.

Temps et accessibilité

Des contraintes logistiques semblent également représenter un facteur limitant pour les consommateurs. En effet, pour des raisons de commodité, de distance, d'accessibilité et de disponibilité, les consommateurs préfèrent s'approvisionner dans des supermarchés. Par ailleurs, les agriculteurs estiment que les contraintes de temps incitent les consommateurs à limiter les déplacements multiples et à préférer des repas prêts à consommer ou des produits ultra-transformés plutôt que des aliments frais qui exigeront plus de temps pour leur préparation.

Manque de reconnaissance du métier

Plusieurs agriculteurs ont mentionné un manque de reconnaissance et de valorisation de leur métier de la part de la société. Ils perçoivent un écart entre la réalité idyllique associée à l'agriculture dans l'imaginaire populaire et les difficultés réelles du métier. Ainsi, cette méconnaissance du métier semble créer un sentiment de marginalisation chez les agriculteurs. En effet, les agriculteurs ne veulent plus être simplement encouragés par la société, mais aspirent à être choisis et que ce choix soit pleinement assumé, à l'instar de toute autre profession, et non comme une tendance qui les infantilise. C'est dans cet ordre d'idées qu'un agriculteur s'exprime en disant :

« Tu sais il y a quelqu'un qui dit « je vais acheter pour t'encourager » il dit « arrête de m'encourager, choisis-moi ! » [...] le mot « encourager » m'infantilisait là, ça me dérangeait vraiment. Fait quand le monde le disait, mais moi je disais « tu sais, c'est pas m'applaudir » [...] Je veux pas qu'ils m'encouragent. Moi je choisis mon dentiste, je choisis mon mécanicien, je choisis l'école où ma fille va... ben choisis de manger des aliments d'ici qui sont frais, qui sont de qualité pis tu sais d'où qu'ils viennent. » (F, 39 ans, Québec)

1.1.3 Enjeux économiques

Coûts de production

Les agriculteurs font face à des coûts croissants associés à l'acquisition d'intrants, de machineries et d'infrastructures. En effet, ces éléments nécessitent d'importants investissements, notamment pour les serres, les cuisines commerciales de transformation et les locaux de stockage. Ceci vient donc limiter leur capacité à commercialiser leur production ou la stocker pour stabiliser l'offre durant la saison hivernale. Face à ces pressions économiques, plusieurs agriculteurs rapportent devoir occuper un second emploi, notamment en dehors des saisons de production, afin de compenser des revenus insuffisants, dû à très peu, voir à une absence, de profit et d'assurer donc la viabilité de leur entreprise.

Concurrence déloyale

La concurrence avec les grandes exploitations canadiennes et les importations représentent un autre enjeu important pour les petits et moyens producteurs. À l'échelle nationale, ces derniers sont contraints de rivaliser avec des aliments vendus à bas prix issus de « dumping » de modèles de production intensive. À l'échelle internationale, les mêmes enjeux de dumping se retrouvent, notamment avec les productions de Californie :

« Mais je pense que des fois, si les carottes sont beaucoup moins chères puis elles viennent de Californie, peut-être que tu vas acheter des carottes de Californie. [...] Souvent, dans les fraises on le voit. Tu sais les fraises du Québec, ça coûte plus cher à produire ici. Il y a du dumping qui arrive de Californie ou d'ailleurs. » (H, 49 ans, Québec)

Ainsi, les agriculteurs font également face à des importations issues des accords de libre-échange vendues à des prix très bas avec lesquels ils ne peuvent pas concurrencer. Ils relèvent à nouveau le manque de cohérence qui existe entre le discours politique sur la valorisation de l'autonomie alimentaire, mais qui poursuit avec des importations de masse. Ainsi, ce contexte favorise une production de masse orientée vers l'exportation au détriment d'une production locale et durable. Un agriculteur s'exprime sur le sujet en disant :

« [...] Tous les gouvernements, tous les sondages ont intégré à leur discours les termes à la mode là « développement durable, commerce de proximité, agriculture biologique ». Mais dans les faits, ils continuent de supporter le modèle dominant. Pis moi, ce que ce qui m'inquiète, c'est que la tendance qu'on a pris en agriculture [...] comme celle qu'on a pris dans la production de porc dans les années 90 ou en grandes cultures, qui fait en sorte que... on produit principalement pour l'exportation, là. Pis en fait [...] dans le discours des agriculteurs, c'est on dit souvent on nourrit le monde, mais moi je pense que ça fait depuis très longtemps qu'on nourrit des marchés plutôt que de nourrir du monde. Pis c'est pas la même affaire ! » (H, 68 ans, Québec)

1.1.4 Enjeux liés à la mise en marché

Mise en marché auprès des distributeurs

Les principaux enjeux liés à la mise en marché concernent les grandes chaînes de distribution qui ne favorisent que les gros producteurs. Pour les agriculteurs, il s'agit du modèle dominant qu'ils considèrent inaccessibles pour les petites et moyennes exploitations en raison de conditions imposées difficiles à satisfaire, notamment en termes de certifications coûteuses (comme le CanadaGap), de volume, de régularité, de logistique et de conditions de vente peu avantageuses par rapport aux coûts réels de production.

Les marchés publics

Les marchés publics, considérés comme un modèle de mise en marché très répandu auprès des agriculteurs, présentent aussi plusieurs limites. En effet, ces derniers nécessitent une présence continue et régulière des agriculteurs dans les marchés ce qui augmente considérablement la charge de travail, notamment pour ceux qui ne disposent pas de main d'œuvre supplémentaire. De plus, la rentabilité de ces marchés est très fluctuante et incertaine.

ne en raison d'une forte dépendance à l'achalandage et aux conditions météorologiques. Viennent s'ajouter à cela des coûts de participation et pour la location de tables qui ne sont pas négligeables. Ainsi, pour plusieurs agriculteurs, la gestion de la vente en marché public équivalait à gérer une seconde entreprise.

Vente à l'industrie de la transformation alimentaire

Les agriculteurs semblent se tourner vers l'industrie de la transformation alimentaire comme dernier recours dans l'optique d'écouler leur stock, notamment les productions rapidement périssables ou esthétiquement imparfaites, mais aussi afin d'éviter les coûts liés aux infrastructures de transformation. Malgré des prix d'acquisition très peu avantageux, les agriculteurs optent pour cette option en raison d'une certaine stabilité offerte par des contrats préétablis et une simplification logistique. Dans certains cas, l'industrie de la transformation semble fournir des intrants et de la machinerie agricole aux producteurs, réduisant ainsi leur charge financière et renforçant ainsi une dépendance à cette méthode de commercialisation. Cependant, certains sont confrontés à un manque de garantie qui se traduit par un désistement de dernière minute tel que le précise cet agriculteur :

« Puis l'autre chose, l'autre côté, c'est que ça m'est déjà arrivé dans le passé où c'est que j'avais des gros gros acheteurs, puis... des fois une année, pour quelque raison, soit que l'acheteur décide qu'il ne veut plus [acheter ma production] ou il a trouvé un meilleur marché à quelque part. Euh, c'est très très très dur à remplacer un gros acheteur. Tandis que quand t'a beaucoup de petits acheteurs. Si tu en perds un petit acheteur, c'est facile à remplacer. » (H, 42 ans, Ontario)

1.1.5 Enjeux d'accès à la main d'œuvre

L'accès à une main d'œuvre suffisante, qualifiée et stable représente un défi majeur pour les agriculteurs. En effet, travailler dans le secteur agricole est perçu comme exigeant, peu valorisé socialement, sans aucune débouchée professionnelle et très peu rémunéré, notamment pour les jeunes. Les agriculteurs reconnaissent la difficulté d'offrir un salaire compétitif dans un contexte où leur situation financière est difficile et instable. Ceci contribue à un faible attrait pour le métier, tant pour les employés que pour une éventuelle relève agricole. De plus, les aides gouvernementales pour le recrutement sont estimées comme étant insuffisantes et non adaptées dans la mesure où elles ciblent des personnes issues des minorités visibles, sans répondre nécessairement aux besoins des exploitations ou en fonction de la démographie locale. Ainsi, plusieurs agriculteurs se tournent vers la main d'œuvre étrangère, même s'ils doivent passer à travers un long processus administratif et font également face à un manque de stabilité. Ce dernier enjeu est également présent pour la main d'œuvre locale, puisque les travailleurs saisonniers ne restent que peu de temps et peuvent quitter sans préavis, rendant difficile l'investissement dans leur formation et leur salaire. Ainsi, les agriculteurs expriment une incertitude importante vis-à-vis de leur production et la planification de projets à long terme.

1.1.6 Contraintes climatiques

Les contraintes climatiques ont été largement évoquées comme un facteur limitant pour les agriculteurs. Au Canada, la saison de production est plus courte, tandis que l'hiver est plus long, réduisant ainsi leurs parts de revenus. Selon les agriculteurs, cette situation est accentuée par les effets du changement climatique qui se traduisent par une fréquence accrue d'aléas climatiques et d'intempéries, augmentant les risques pour leurs récoltes. Ils se retrouvent donc dans une situation où ils doivent investir dans des infrastructures d'adaptation telles que des serres, sans garantie de rentabilité. Les agriculteurs ont également exprimé des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire du Canada en soulignant la dépendance de ce dernier aux importations agricoles, notamment en provenance de Californie. Selon eux, les changements climatiques risquent de provoquer une baisse des rendements, d'où l'importance de privilégier la production locale et limiter la dépendance à l'importation.

1.1.7 Santé mentale des agriculteurs

La santé mentale a été identifiée comme un enjeu majeur par 19/20 des agriculteurs rencontrés. La principale source de détresse mentionnée est en lien avec une charge de travail importante menant souvent les agriculteurs à un état de saturation physique et psychologique. Plusieurs agriculteurs ont exprimé une perte de motivation avec le temps qui a mené certains de leurs collègues agriculteurs jusqu'à l'abandon du métier. A cette charge mentale et physique s'ajoutent des pressions financières, accentuant des états de stress, d'anxiété et de dépression. Certains agriculteurs ont également indiqué vivre des situations de solitude et d'isolement, notamment en zone rurale. Par ailleurs, des participants ont rapporté avoir eu des pensées suicidaires ou avoir été témoins de situations similaires auprès de leurs pairs. Enfin, la stigmatisation des enjeux de santé mentale dans la communauté agricole a été soulignée, présentant ainsi un obstacle majeur à la recherche de soutien entre les pairs. Dans ce contexte, un agriculteur nous a partagé un témoignage poignant sur ce thème :

« Moi, j'ai vécu une situation de crise cet été. C'était la première fois, je pense, de ma vie où j'étais prêt à m'enlever la vie. Puis je m'étais... Puis moi, j'aime la vie ! Fait que là j'ai dû me dire, c'est vraiment... pour que je pense que ça va être plus facile si je fais ça... Puis finalement, tu sais tout a bien été. Mais si j'avais pas eu ça, je sais pas jusqu'à où que je me serais rendue. Mais c'est sûr que je me serais fait du mal. Que ce soit à moi physique ou dans ma relation avec mon mari. Ou même, est-ce que j'aurais détruit mes serres ? Je sais même pas si... c'était vraiment atroce. Moi, j'ai pas honte de dire que je me suis rendue, je voulais mettre le feu dans mes serres puis m'enlever la vie. Je me suis rendue jusqu'à là. » (F, 46 ans, Québec)

1.1.8 Caractéristiques de l'agriculteur

Les agriculteurs rencontrés relèvent plusieurs limites personnelles, qu'ils observent en eux-mêmes et au sein du milieu agricole. Certains perçoivent leur niveau d'éducation comme étant limité face aux exigences administratives et aux connaissances liées à l'agriculture biologique.

Un agriculteur estime qu'il s'agit de sciences exigeantes et multidisciplinaires nécessitant la maîtrise d'une variété de compétences devant être constamment renouvelées. A ce titre, des agriculteurs disent assumer plusieurs responsabilités en se définissant comme « homme[s] à tout faire » ou « homme[s]-orchestre[s] ».

Par ailleurs, certains agriculteurs mentionnent un manque de familiarité avec le Guide alimentaire canadien, autant celui de 2019 que la version antérieure. Plusieurs estiment que le guide est peu inclusif en termes de diversité alimentaire présente au Canada. Ils mentionnent notamment l'absence d'aliments ancestraux peu connus, tels que la camerise, ou des aliments issus de l'immigration. L'un d'eux relève, cependant, que la responsabilité de promouvoir ces aliments incombe en partie aux producteurs qui devraient davantage « plaider » pour leur inclusion dans le guide. D'autres, en revanche, semblent vouloir s'en tenir à leurs connaissances alimentaires et ne voient pas l'utilité du guide.

Enfin, plusieurs agriculteurs ont identifié les relations sociales comme étant un défi pour eux, notamment dans le contexte de la vente directe. Un agriculteur estime qu'il n'est pas facile pour lui de s'adonner à la vente directe et du fait qu'elle peut lui procurer de la peur, notamment lorsqu'il faut gérer des situations complexes auprès de la clientèle. D'autres agriculteurs expriment un certain inconfort à croître leur entreprise en raison d'une possible altération du lien avec le consommateur. Selon eux, à mesure que la production augmente, ils notent une perte du « capital de sympathie » qu'ils associent à l'image de la ferme familiale idéalisée et « charmante ». Ainsi la présence d'employés ou de plus grandes infrastructures ne serait pas à l'image de l'idée que les consommateurs se font sur le « local ».

Dans un contexte similaire, les agriculteurs soulèvent le problème de la déconnexion avec le consommateur, notamment lorsqu'il s'agit des plus grandes exploitations, qui selon eux, deviennent des gestionnaires négociant avec des chaînes de distribution au détriment du contact avec le consommateur. Ils regrettent que leurs pairs, dont le comportement a été qualifié par un agriculteur de trait « anti-social », perçoivent les consommateurs sur leurs terres comme un dérangement plutôt qu'une opportunité de faire connaître leur modèle. C'est dans cet esprit qu'un agriculteur s'est exprimé sur le sujet en disant :

*« Il y a des producteurs qui veulent rien savoir d'avoir du public sur leurs terres. Ils veulent rien savoir. Rien, rien rien savoir. [...] Mais s'il y a des producteurs, qui vont dire ils viennent me déranger, on fait quoi ? On a un problème là, parce qu'il n'y a pas de connaissances ici. Il vient pas te déranger. Il vient t'aider. Il vient comprendre ton modèle. Il y a plus de contact entre le producteur puis le consommateur. Y en a plus. »
(H, 51 ans, Québec)*

1.1.9 Caractéristiques de l'entreprise agricole

Les agriculteurs relèvent plusieurs contraintes liées à la structure et au fonctionnement des entreprises agricoles. Plusieurs d'entre eux mentionnent des complexités liées aux activités à la ferme, qui nécessitent beaucoup de temps de préparation. Ils citent notamment l'autocueillette, qui serait de moins en moins prise en compte, comme l'indique un agriculteur, particuliè-

-rement durant les jours de pluie, et aurait tendance à engendrer des pertes alimentaires.

D'autres soulignent la marginalisation des entreprises agricoles situées en zone rurale. Selon eux, l'éloignement géographique, l'absence de transports en commun dans certaines zones, ainsi que leur faible visibilité limitent leur possibilité de se faire connaître et d'attirer ainsi les consommateurs sur les fermes. De plus, ils soulignent ne pas toujours disposer de ressources logistiques et financières nécessaires pour leur permettre d'assurer les livraisons. Par ailleurs, sur le plan de la production maraîchère, un agriculteur estime qu'il est plus simple de produire des fruits que des légumes en raison de l'exigence physique et mentale que cela requiert, notamment en serre, qu'il traduit par un travail quotidien sans relâche pour un gain très faible.

Un agriculteur relève également des contraintes liées à la location des terres. Il est confronté à l'impossibilité d'obtenir une certification biologique en raison du refus du propriétaire d'entamer les démarches, en dépit du fait que sa production réponde aux normes. De plus, ce dernier lui interdit l'installation d'un kiosque pour la vente à la ferme, pour éviter la présence de consommateurs sur ses propriétés. Un autre agriculteur relève un enjeu connexe quant à l'absence de consommateurs sur les fermes. Selon lui, certains agriculteurs ne feraient pas suffisamment d'efforts afin de rendre leurs fermes propres et accueillantes, nuisant ainsi à l'attractivité du milieu agricole.

Enfin, deux agriculteurs ont recours à la vente des produits ultra-transformés au sein de leur ferme afin de diversifier leurs revenus. Tandis que l'un souligne avoir recours à des conservateurs et des arômes artificiels dans la fabrication de ses sucettes glacées, l'autre propose la vente de produits ultra-transformés du commerce dans son kiosque à la ferme, parmi d'autres aliments frais et les produits locaux d'autres fermes.

1.2 Opportunités

Malgré les nombreux défis, les agriculteurs ont identifié plusieurs opportunités liées à la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés au Canada. Parmi les facteurs externes, les participants ont mentionné les efforts institutionnels de soutien à l'agriculture, l'appui des consommateurs, les facteurs favorables à la mise en marché et au recrutement de la main d'œuvre, ainsi que les opportunités ayant émergé avec la Covid-19. Parmi les facteurs internes, ils ont principalement rapporté les caractéristiques personnelles et les entrepreneuriales favorables à la pérennité du secteur agricole, ainsi que les mécanismes de soutien en santé mentale.

1.2.1 Soutien institutionnel

Subventions gouvernementales

Au niveau fédéral, plusieurs agriculteurs ont fait part de l'impact positif des programmes couvrant partiellement les salaires, prenant en charge jusqu'à 50% des coûts de main d'œuvre. À ce titre, le programme « Canadian Summer Jobs » a été cité comme un soutien efficace pour le recrutement de jeunes en période estivales. D'autres subventions fédérales, comme celles destinées à encourager l'entrepreneuriat féminin ont également été jugées comme utiles et pertinents par les agricultrices.

Au niveau provincial, les agriculteurs ayant obtenu des subventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), considèrent que ces dernières leurs sont particulièrement utiles. Selon eux, les projets innovants, notamment en agriculture urbaine, en agrotourisme ou liés à la production en serre, tels que ceux soutenus par le programme des serres pour l'autonomie alimentaire du Québec, semblent bénéficier d'un appui significatif. Certains agriculteurs ont également souligné la pertinence des formations en gestion d'entreprise agricole du MAPAQ, qui leur donne également accès à des aides financières. Par ailleurs, des subventions ainsi que des aides du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH), de la Financière agricole du Québec, des Municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont également été mentionnées comme ayant soutenu les agriculteurs dans leur production. Plusieurs ont également rapporté avoir reçu une aide financière ponctuelle durant la pandémie de COVID-19. Enfin, il a été noté que les producteurs ayant une certification biologique bénéficient généralement de montants de subventions plus élevés que ceux en production conventionnelle.

Soutien du gouvernement provincial

Plusieurs agriculteurs se disent satisfaits des efforts déployés par le MAPAQ pour soutenir la production locale, notamment concernant la valorisation et la promotion de l'achat local auprès des institutions publiques et privées. Ce sentiment de soutien a surtout été exprimé par des producteurs en agriculture biologique, en agriculture urbaine, qui disposent de modèles qui intègrent de l'agrotourisme ou de la production en serre. L'un d'eux s'exprime à ce titre en disant :

« Moi, je trouve qu'au niveau du Québec, là, le MAPAQ, là-dessus, pour ce qui est l'agrotourisme, tout ce qui est les programmes de proximité, [...] pour monter justement des petits kiosques à la ferme pour pouvoir bien accueillir les clients quand ils viennent s'approvisionner. Bah ça, on a eu du support avec ça, puis ça se poursuit encore présentement. Il y a beaucoup d'initiatives locales qui supportent les entreprises à ce niveau-là. Pis ça, c'est vraiment bien. Moi, je souhaite qu'ils continuent à encourager ces programmes-là, tu sais. » (F, 48 ans, Québec)

Parmi les intervenants du MAPAQ, ce sont principalement les agronomes qui sont perçus comme étant les plus proches de la réalité agricole, notamment via leur disponibilité et leur soutien dans les différentes démarches administratives ou logistiques. Selon les agriculteurs, ce soutien se traduit également sur le plan de l'optimisation des opérations agricoles, de conseils techniques et de services d'accompagnement. Les outils et les orientations proposées par le MAPAQ sont jugés comme pertinents et utiles.

Soutien des organismes et autres partenaires

Les agriculteurs ont identifié de nombreux organismes les soutenant dans la production et la mise en marché de leurs aliments frais. Parmi ceux-ci, la *Zone Boréale* a été citée comme un acteur important dans la valorisation des produits régionaux via son réseau d'ambassadeurs auprès de différents acteurs (restaurants, garderies, épiceries) et son rôle dans la création de ponts entre producteurs, transformateurs locaux et épiceries.

Des organismes comme l'Artère, la Financière agricole du Québec et le Réseau Agri-conseils ont également été mentionnés pour leur soutien en matière de mise en marché, d'accompagnement pour le développement de projets et de services-conseils en dépit des ressources limitées. L'UPA a également été citée pour la promotion et la valorisation de l'achat local auprès des consommateurs et de décideurs.

Au niveau associatif, l'Union Nationale des Fermiers (UNF), la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ), ainsi que le Réseau des fermiers de familles, sont considérés comme des partenaires essentiels et des intermédiaires entre les producteurs et le gouvernement provincial, notamment pour défendre les intérêts des producteurs, par exemple via des pétitions ou des campagnes de sensibilisation, dans la gestion de la ferme.

A l'échelle locale, les MRC ont été mentionnées pour leur soutien à l'agriculture régionale, par exemple via le développement de hubs alimentaires. Alimentation Juste! - Just Food, un organisme communautaire de soutien à l'agriculture locale a également été cité pour son accompagnement auprès de nouveaux agriculteurs. Enfin, des initiatives municipales comme les écoquartiers et Dépôt Notre-Dame de Grâce semblent soutenir l'agriculture locale, notamment en milieu urbain.

1.2.2 Soutien des consommateurs

Valorisation du travail des agriculteurs

Dans l'ensemble, les agriculteurs estiment que leur travail est davantage valorisé aujourd'hui par les consommateurs que par le passé. D'après eux, cette valorisation serait due à un engouement pour l'achat local, perçu comme un choix sain et durable. Ils estiment que les consommateurs apprécient la qualité des produits et l'effort investi pour leur production. Ceci est notamment vrai pour les communautés proches des agriculteurs, davantage conscients des réalités de leur métier. Les réseaux sociaux représentent aussi un moyen efficace qui contribue à renforcer le lien avec le consommateur. En effet, en partageant certains éléments de leur quotidien et leurs produits, ils reçoivent une appréciation largement partagée par les utilisateurs, créant ainsi un sentiment d'appartenance qui motive leur engagement auprès de leur profession.

Profil du consommateur

Selon les agriculteurs rencontrés, le profil type des clients qui vont régulièrement s'approvisionner au niveau des kiosques dans les fermes, via des paniers ou dans les marchés publics sont majoritairement des personnes mieux nanties. La tranche d'âge est estimée entre 30 et 70 ans, essentiellement des jeunes familles avec des enfants et des couples proches de la retraite. De manière générale, les agriculteurs estiment que ces consommateurs sont principalement motivés par des préoccupations environnementales et de santé, mais aussi par le fait qu'ils recherchent des produits de qualité et locaux. Certains agriculteurs ont également rapporté que des consommateurs issus de l'immigration sont nombreux à s'approvisionner auprès des producteurs locaux, notamment pour des aliments frais spécifiques à leurs préférences culturelles.

1.2.3 Mise en marché

À la ferme

La vente directe à la ferme, notamment via un kiosque, ou en libre-service, est perçue par les agriculteurs comme l'option la plus rentable économiquement et pratique en termes de main d'œuvre. Le fait d'éviter des intermédiaires augmente leur marge de profit. L'agrotourisme a également été cité comme une opportunité majeure tant sur le plan économique que social. Selon eux, les consommateurs semblent plus enclins à accepter les prix fixés par les agriculteurs, notamment après avoir visité les installations ou échangé avec le fermier. Au-delà de l'aspect commercial, l'agrotourisme représente pour les agriculteurs une opportunité de créer des expériences marquantes pour les clients et favoriser un sentiment d'appartenance communautaire. Que ce soit par la cueillette, les activités éducatives ou la présence de restaurants, l'agrotourisme se présente comme une opportunité et un moyen de valoriser la production, renforcer la fidélité des clients, contribuer à la littératie alimentaire et favoriser une meilleure compréhension de la réalité agricole.

La transformation à la ferme est également ressortie comme étant profitable. En effet, les agriculteurs qui disposent d'infrastructures de transformation ont mentionné que ces dernières leur permettaient d'avoir plus de revenus tout en limitant leurs pertes. Cependant, la vente d'aliments frais reste plus simple à gérer et favorise les interactions avec les consommateurs, tout en contribuant à leur littératie alimentaire. Ainsi, 12/20 agriculteurs ont exprimé une volonté claire de ne pas vouloir vendre à l'industrie de la transformation, et ce même en guise de dernier recours, préférant trouver d'autres alternatives que tomber dans un modèle commercial de ce type et baisser leur prix à des niveaux aussi bas que ceux demandés par cette industrie.

Les distributeurs

Certains agriculteurs considèrent la distribution via des épiceries ou des chaînes de distribution comme une option viable. Bien que moins rentable que la vente à la ferme, selon eux, ce type de vente permet toutefois d'écouler leurs stocks plus rapidement et simplifie la logistique de vente. De plus, ils estiment que la distribution leur donne plus d'accès au marché en leur permettant d'atteindre une clientèle plus vaste que celle qui se rend à la ferme. Les agriculteurs ayant une production biologique sont ceux qui semblent avoir plus d'opportunités auprès des distributeurs.

Plusieurs agriculteurs ont souligné que les programmes facilitants l'intégration des petites entreprises dans les chaînes de distribution comme étant des opportunités pour les petites et moyennes exploitations d'accéder à ces marchés. La stabilité des ententes avec les épiceries représente une garantie pour les agriculteurs d'avoir des ventes régulières, indépendamment de l'achalandage au sein des marchés publics ou à la ferme, limitant ainsi leurs pertes.

1.2.4 La pandémie de COVID-19

La majorité des agriculteurs ont rapporté une forte augmentation de la demande en aliment frais durant la pandémie de Covid-19. Selon eux, cette période a suscité une prise de conscience concernant l'importance de l'autonomie alimentaire du Canada, particulièrement

au début de la pandémie. Ce changement a été notamment lié à une crainte de pénurie dans un contexte économique incertain. Ainsi, autant le discours politique que les tendances sociales ont convergé vers une valorisation des produits locaux. Les agriculteurs ont aussi rapporté un engouement pour les aliments frais, biologiques et locaux, alimenté par un souci de saine alimentation dans un contexte de pandémie.

Les agriculteurs ont également attribué cette augmentation des ventes aux restrictions sanitaires en place durant cette période. En effet, la fermeture des restaurants, la limitation des déplacements et le temps disponible ont incité les citoyens à cuisiner davantage à la maison. De plus, les fermetures de frontières ont incité plusieurs personnes à redécouvrir les régions, augmentant ainsi l'achalandage dans les fermes. Certains consommateurs issus de l'immigration ont ainsi découvert que des variétés d'aliments provenant de leurs cultures étaient également produits localement, favorisant ainsi l'achat local. Durant cette période, la vente par paniers a également connu un essor significatif en raison de son format pratique et sécuritaire, adapté aux contraintes sanitaires en place.

1.2.5 La main d'œuvre

Les agriculteurs ont identifié les bénévoles, les étudiants et les travailleurs saisonniers comme les principales sources de main d'œuvre locale. Certains programmes, comme le « Transformative Response to COVID-19 » de l'Université Concordia ou des programmes de stage d'Agriculture Canada, ont été cités pour leur soutien au recrutement, notamment en rémunérant les étudiants pour travailler en milieu agricole. Dans un contexte de pénurie de recrutement à l'échelle locale, la main d'œuvre étrangère est considérée comme essentielle pour plusieurs exploitations.

Les membres de la famille des agriculteurs ont également été désignés comme étant des ressources clés par leur fiabilité et leur durabilité dans le temps. À ce titre, la relève apparentée est la forme la plus fréquente de transmission au sein des exploitations agricoles. Pour certains, le manque d'intérêt de la relève familiale représente un enjeu.

Selon les agriculteurs, ceux qui parviennent à recruter le plus facilement sont souvent ceux qui offrent des conditions de travail attractives à travers des salaires compétitifs, des horaires flexibles et une ambiance familiale agréable, tout en favorisant l'engagement des employés au sein de l'entreprise.

1.2.6 Caractéristiques de l'agriculteur

Valeurs communautaires

Les agriculteurs rencontrés ont mis en avant de fortes valeurs communautaires, essentiellement exprimées par un esprit de coopération via plusieurs initiatives. Parmi celles-ci, il était question des incubateurs agricoles, où des parcelles de terre sont mises à disposition d'aspirants agriculteurs afin de leur permettre de s'initier à la profession avant de s'y engager pleinement, dans l'optique de limiter les coûts et les défis liés au démarrage, tant sur le plan financier que logistique.

L'esprit de coopération est, selon les agriculteurs, très caractéristique des maraîchers, notamment chez les jeunes issus de milieux non agricoles. Plutôt que d'adopter une approche compétitive héritée des grandes cultures, les petits et moyens agriculteurs ont plus tendance à coopérer via des échanges d'expertise, d'intrants ou de support en cas de problème d'ordre personnel ou professionnel.

Cette coopération s'étend aussi sur le plan commercial. En effet, plusieurs agriculteurs semblent vendre les produits de leurs collègues, partager des kiosques ou s'approvisionner mutuellement. Il est aussi commun que des aliments non conformes aux standards esthétiques attendus soient redistribués à bas prix à leurs collègues, limitant ainsi le gaspillage. Cette coopération est perçue comme essentielle à leur survie, dans un système où les agriculteurs se sentent livrés à eux-mêmes.

Passion du métier

Un trait commun qui est ressorti auprès de l'ensemble des agriculteurs est la passion qui les anime à exercer leur métier. Cette passion, que certains qualifient de vocation, au même titre que certaines professions humanitaires ou spirituelles, est souvent décrite comme irrationnelle en raison de la charge de travail exigeante et des conditions économiques difficiles. Pour plusieurs agriculteurs, continuer d'exercer ce métier malgré le contexte est perçu comme de la « folie », animée par une profonde passion et un dévouement sans limite pour leur métier.

Cette passion se manifeste pour différentes raisons. Pour certains, il s'agit de redonner vie à des terres en friches, pour d'autres c'est une façon de lutter contre les changements climatiques ou encore une volonté de construire un projet familial ou entrepreneurial. Dans l'ensemble, on perçoit chez les agriculteurs un fort sens d'attachement à la nature, une valorisation de la saine alimentation et une volonté de créer des liens avec les consommateurs qui priment. Certains agriculteurs ont mentionné vouloir transmettre leur histoire, ou celle de leurs collègues, à travers leurs produits et ne pas simplement se limiter à une transaction commerciale. Pour beaucoup, l'agriculture n'est pas envisagée comme un simple emploi, mais comme un mode de vie où l'autonomie et la créativité peuvent s'exprimer pleinement. La fierté pour le travail accompli et la reconnaissance des aliments produits sont également ressorties comme des sources importantes de motivation pour les agriculteurs, au-delà des gains économiques. Cela devient un espace d'épanouissement tant personnel que professionnel. A ce titre, un agriculteur partage :

« Tout le monde qui est en agriculture, c'est des passionnés ! C'est du monde qui aime ce qu'ils font là. Tu sais, c'est du monde qui aime ça, d'être dehors, débrouillard, travailler. Moi, je... Ma plus grande passion, c'est de travailler. J'adore travailler. C'est un échappatoire à tout dans ma vie. Quand je vais travailler, je suis heureux, je suis bien, je suis... Tu sais j'ai pas de limite de... C'est mon physique qui va m'arrêter, c'est pas mon mental. Puis moi, je pense que c'est ça pour pas mal tous les agriculteurs. Le monde sont passionnés, ils aiment travailler dehors, être créatifs. C'est ça, le but, c'est quand même d'être capable d'en vivre. » (H, Québec)

Promotion de pratiques durables et de saines habitudes alimentaires

Onze parmi les agriculteurs rencontrés ont exprimé un fort intérêt pour les enjeux liés à la saine alimentation et à l'environnement. Malgré un manque de familiarité avec le Guide alimentaire canadien de 2019, les agriculteurs semblent reconnaître l'importance de la cuisine et la consommation d'aliments frais, peu transformés et locaux, tout en limitant celle en produits ultra-transformés. Les agriculteurs semblent adopter une approche holistique de l'alimentation, allant au-delà des nutriments, intégrant l'ensemble des enjeux structuraux qui y sont liés. Certains souhaitent spécifiquement apporter un soutien à des populations souffrant de maladies chroniques ou qui font face à des enjeux de santé mentale, notamment au sein des communautés immigrantes n'ayant pas accès à leurs aliments culturels de base.

Les agriculteurs se préoccupent aussi de l'impact de l'utilisation de pesticides et d'intrants chimiques dans les productions agricoles, tant sur la santé des populations que sur l'environnement. Pour ces raisons, 15 agriculteurs disent privilégier des pratiques agroécologiques ou essayent de limiter leur empreinte environnementale en favorisant l'utilisation d'engrais verts, le non-travail du sol, le biocontrôle ou encore la géothermie (au détriment du propane) et la gestion économe de l'eau (goutte-à-goutte) dans les serres. Certains agriculteurs semblent également limiter la portée de la distribution de leurs aliments dans une optique de valorisation des circuits courts et limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre. La centralisation logistique constitue un problème important pour eux, dans la mesure où elle est génératrice de transports non nécessaires. Enfin, ils expriment une volonté de préserver les ressources naturelles pour les générations futures en privilégiant des alternatives moins polluantes, la diversification des cultures et une conservation de la santé des sols. Certains agriculteurs se sont également impliqués dans des initiatives communautaires locales, par exemple via les Organismes de bassins versants du Québec afin de surveiller l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau.

1.2.7 Caractéristiques de l'entreprise agricole

La moitié des agriculteurs estiment que leurs conditions de travail se sont améliorées depuis la création de leurs entreprises. Ils attribuent cette amélioration à un renforcement de leurs compétences, une meilleure organisation du travail ainsi qu'une diversification progressive des cultures permettant de limiter les pertes. S'agissant des plus anciennes exploitations, ils attribuent cette amélioration au passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne facilitée par une évolution technologique, laissant davantage de place à un travail de gestion. Trois agriculteurs soulignent également cette avancée technologique à travers les serres qui leur permettent de prolonger la saison et d'optimiser l'usage d'une même surface à cultiver.

Plusieurs agriculteurs ont souligné que les activités complémentaires au niveau de leur entreprise agricole sont bénéfiques pour leur rentabilité ainsi que pour renforcer le lien avec les consommateurs. Ils mentionnent notamment les visites éducatives à la ferme, l'autocueillette, les soupers champêtres, les cueillettes de fleurs, les parcours de labyrinthes, les ventes de mets préparés ou la présence de boutiques et de kiosques à la ferme proposant de produits transformés.

L'ancienneté de l'entreprise agricole est perçue, par certains comme un avantage financier, notamment dans le cas des fermes héritées qui auraient, selon eux, moins de dettes, et comme un levier à établir une bonne réputation. Ils estiment que l'ancienneté permettrait de bénéficier d'un marché ancré dans la communauté locale et d'une proximité avec cette dernière ainsi que de créer un lien de confiance avec les consommateurs.

Selon les agriculteurs, la localisation est un atout pour l'entreprise. Cependant, la perception de cette dernière varie. Selon un agriculteur, la proximité de son exploitation avec un centre urbain représente un avantage majeur en raison de son accessibilité et de l'achalandage. En revanche, pour un autre, sa localisation dans une zone rurale serait avantageuse en raison d'une forte densité agricole favorisant une plus grande compréhension de la réalité du métier par la communauté locale.

Enfin, selon un agriculteur, la qualité du service offert à la ferme peut influencer son attractivité. Selon lui, l'aménagement d'un stationnement, d'un accès aux vélos et aux personnes handicapées est très important. D'autres insistent sur l'importance du rapport qualité/prix, estimant que malgré des coûts légèrement plus élevés, la composition des produits par de « vrais » aliments justifie cet écart, contrairement aux produits industriels.

1.2.8 Santé mentale des agriculteurs

Soutien des institutions et au sein des communautés agricoles

Le soutien de la famille, des amis, des employés, des bénévoles et de la communauté a été qualifié de « support de première ligne » pour les agriculteurs face aux enjeux de santé mentale, notamment en contexte rural. Pour eux, il est important de ne pas se sentir seul. Ainsi, le fait de pouvoir partager ses expériences auprès des pairs vivant des réalités similaires leur permet de briser l'isolement psychologique du métier. Plusieurs agriculteurs ont souligné l'importance de valoriser la santé mentale dans le milieu agricole afin de briser les tabous et normaliser le recours à de l'aide professionnelle. À ce titre, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario a été citée pour ce travail de promotion via ses revues, ses ateliers ou séminaires. Au niveau institutionnel, les travailleurs de rangs ainsi que des organismes comme Écoute agricole qui offre du soutien aux travailleurs migrants agricoles via une ligne téléphonique d'écoute multilingue, des interventions dans les fermes et de la sensibilisation aux enjeux de santé mentale. L'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) a également été cité. Ce dernier offre un accompagnement à travers des services psychosociaux de soutien aux agriculteurs et un service de répit à la maison ACFA.

1.3 Recommandations des agriculteurs

Les agriculteurs ont formulé plusieurs recommandations afin de faciliter la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés. Ils appellent à des interventions gouvernementales, notamment au niveau de l'élaboration des politiques publiques, des programmes de subvention adaptés, ainsi que la mise en place d'un revenu minimum garanti et de stratégies de mise en marché et de promotion de l'achat local de l'agrotourisme. Ils suggèrent également des actions auprès des consommateurs en lien avec l'éducation et la mise en place d'incitatifs financiers. Enfin, ils recommandent la création de coopératives agricoles et proposent des actions que les agriculteurs devraient entreprendre.

Tableau 3. Recommandations associées à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportées par des agriculteurs maraîchers du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 20)

Recommandations	Fréquence
Actions gouvernementales	18
Agir sur les subventions	11
Agir sur la mise en marché	8
Promotion de la production locale et de l'agrotourisme	8
Revenu minimum garanti	7
Agir sur les politiques publiques	5
Agir sur les distributeurs	5
Agir sur les réglementations	4
Faciliter l'accès à l'information	2
Cohérence entre les paliers de gouvernance	2
Comprendre la réalité agricole	1
Faciliter l'accès à la terre	1
Faciliter le recrutement de la main d'oeuvre	1
Actions auprès des consommateurs	10
Éducation	7
Incitatifs	2
Plaidoyer	2
Création de coopératives agricoles	5
Actions à entreprendre par les agriculteurs	5
Partenariats avec des institutions publiques et privées	3
Différenciation des modèles de production (petits vs gros producteurs)	1
Recherche sur les bienfaits des aliments	1

1.3.1 Actions gouvernementales

Actions au niveau des subventions

Parmi les recommandations formulées, plusieurs agriculteurs ont souligné l'importance de réviser à la fois le contenu et les modalités des subventions actuelles. Plusieurs ont insisté sur la nécessité de mieux les adapter aux besoins et à la réalité du métier, tant sur le plan économique que sur les modalités d'attribution. A ce titre, ils suggèrent une approche plus humaine, notamment par une évaluation des projets, par des agents, sur le terrain, plutôt que par l'entremise de formulaires, qu'ils jugent déconnectés de leur réalité.

Les agriculteurs ont également exprimé, d'une part, le besoin de soutenir davantage l'achat d'équipement agricole qui représente un enjeu financier important, et d'autre part, de fournir un meilleur accès à des taux d'intérêts adaptés, en particulier via la Financière agricole. Cependant, certains estiment qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter le budget alloué à l'agriculture, mais plutôt de réorienter les fonds publics afin d'établir un équilibre dans la distribution des subventions, notamment les fonds excessifs orientés sur les grandes entreprises de serres. Ils suggèrent également d'introduire des critères environnementaux ou encore de réorienter le budget au service-conseil et au transfert technologique.

Enfin, les agriculteurs relèvent l'importance des subventions, qu'ils considèrent comme un levier important pour contrer la pénurie de main d'œuvre et soutenir la relève. Certains suggèrent un financement partiel des frais d'inscriptions aux incubateurs agricoles, et une aide financière au démarrage, notamment pour les personnes en reconversion professionnelle. Des subventions salariales et des programmes de co-financement des salaires, notamment en bonifiant des programmes déjà existants, permettraient, selon eux, d'alléger leur pression financière et de rendre les emplois en agriculture plus attractifs.

Sur la plan environnemental, les agriculteurs ont suggéré la mise en place d'incitatifs basés sur la séquestration du carbone dans les sols. L'idée serait d'utiliser les montants des taxes carbones et de les verser à ceux qui contribuent à capter ce dernier. Ils ont, par ailleurs, mentionné l'importance de favoriser le développement de serres froides et d'offrir des tarifs préférentiels sur le gaz naturel pour les producteurs en serre.

Enfin, les agriculteurs suggèrent la mise en place de mécanismes de soutien à la mise en marché afin d'intégrer les producteurs dans les circuits de distribution locaux. Ils proposent aussi d'établir des mécanismes de garanties financières, inspirées du modèle d'Exportation et développement Canada (EDC), toutefois adaptées à l'échelle locale, afin de permettre la prise en charge d'une partie du risque financier des détaillants et favoriser ainsi la mise en marché des produits locaux sur le marché.

Stratégies pour faciliter la mise en marché

Afin de faciliter la mise en marché, les agriculteurs proposent de mutualiser la vente dans les marchés publics. Cela consisterait à engager une personne responsable de vendre les produits d'un regroupement de producteurs à partir d'un même kiosque, plutôt que chaque agriculteur tienne sa propre table. Selon eux, cela permettrait de réduire les coûts de main-

-d'œuvre et d'avoir plus de temps pour se consacrer au travail dans leurs exploitations.

Ils ont également souligné la nécessité de garantir aux petits producteurs un accès rentable au marché et la nécessité de leur fournir une stabilité dans la demande, notamment via des commandes anticipées qui leur permettraient de planifier leur production et leurs investissements en conséquence. Cependant, ils estiment que cela nécessite, en amont, d'une volonté de s'approvisionner en aliments locaux.

De plus, les agriculteurs suggèrent d'augmenter la fréquence des marchés publics, notamment en milieu urbain, afin d'intégrer ce mode d'approvisionnement dans les habitudes des consommateurs en guise d'alternative aux chaînes de distribution. À ce titre, la création de points de vente permanents, tels que des kiosques saisonniers ou des marchés ouverts à l'année longue, soutenus par des organismes mandataires de financement public, ont été suggérés.

Enfin, afin de faciliter la mise en marché, un agriculteur a suggéré d'investir dans des infrastructures de commercialisation, à l'image des marchés publics aux États-Unis, plutôt que de subventionner la production. Il considère que ceci permettrait non seulement de revitaliser des quartiers urbains mais également de créer de nouvelles opportunités de marché pour les agriculteurs.

Actions au niveau de la promotion de la production locale et de l'agrotourisme

Les agriculteurs expriment une forte demande de valorisation de leur métier. En effet, ils se sentent souvent effacés des campagnes de promotion d'achat local, où seulement le produit est mis de l'avant. Selon eux, il est essentiel que leur histoire soit racontée et que leurs pratiques soient reconnues, par exemple, via des capsules vidéo ou ils seraient les acteurs même de cette promotion. Une autre proposition repose sur la mise en place d'un étiquetage officiel pour promouvoir la production locale, tel que le logo du Panier bleu utilisé durant la pandémie de COVID-19. Pour eux, la responsabilité de cette promotion incombe tant aux municipalités, qu'aux gouvernements provinciaux et fédéraux.

Le développement de l'agrotourisme est perçu comme un autre moyen efficace pour la reconnexion de la population à l'agriculture et à la mise en valeur de leur métier. La proposition de modifier le nom de la Commission de protection du territoire agricole a été évoquée, en suggérant le remplacement de « protection » par « promotion » dans l'optique d'orienter son approche vers une valorisation du métier d'agriculteur et de son développement. Ainsi, ils proposent l'assouplissement des réglementations liées à l'agrotourisme afin qu'elles soient adaptées à la réalité actuelle et reconnaissent cette activité comme étant une partie intégrante de la production agricole. Une révision de la Loi sur la protection du territoire agricole est donc fortement recommandée, non pas pour faciliter le dézonage, mais afin de mieux soutenir ce type d'initiatives. Selon eux, il est essentiel que les municipalités et le gouvernement provincial s'engagent à appuyer cette révision.

Enfin, certains agriculteurs proposent de s'inspirer du modèle américain, où le département de l'Agriculture a mis en place un service de marketing dédié à la promotion des produits lo-

-caux. Ainsi, l'idée de disposer d'une structure équivalente au Canada permettrait de mieux valoriser le secteur sans que cette responsabilité ne soit mise sur les épaules de l'agriculteur.

Établir un revenu minimum garanti

Afin de répondre aux enjeux financiers des agriculteurs et limiter les risques de faillites et de surendettement, les agriculteurs ont exprimé un fort intérêt pour la mise en place d'un revenu minimum garanti. Selon eux, une telle mesure leur permettrait de mieux planifier leur budget, d'apporter des améliorations à leurs installations, d'investir davantage et de maintenir la santé financière de leur exploitation. N'ayant pas accès à l'assurance chômage, les agriculteurs perçoivent cette mesure comme une garantie en cas de pertes majeures et de périodes moins rentables, les déchargeant ainsi du stress associé à l'incertitude de la profession.

Actions au niveau des politiques publiques

Les agriculteurs estiment que les politiques agricoles devraient être orientées vers les besoins réels des populations, en mettant l'accent sur l'occupation du territoire, la diversification des productions et la stabilité des fermes familiales. Ils considèrent qu'actuellement, les politiques sont axées sur la productivité et la taille des exploitations, au profit d'une économie de marché. Dans ce contexte, il a été demandé qu'une distinction plus claire soit établie entre les différentes formes de production agricole, notamment pour les cultures hors sol, comme les grands complexes de serre. Cette demande repose sur l'idée que ces dernières répondent à une logique industrielle et qu'il serait donc plus juste de les désigner par un terme autre que celui « d'agriculture » afin de mieux refléter la nature de ces systèmes de production.

Les agriculteurs appellent également à un changement de culture, fondé sur une économie de besoins. Dans cette perspective, ils estiment que la production locale est capable de répondre aux besoins nutritionnels des populations, autrement que dans le modèle supporté actuellement. Ainsi, de leur point de vue, les politiques agricoles devraient se tourner vers le soutien aux personnes qui vivent de l'agriculture plutôt qu'à leurs infrastructures. À ce titre, ils demandent à être consultés afin de cibler les enjeux réels auxquels ils font face. Enfin, certains suggèrent de réviser les politiques publiques selon une approche intégrée et préventive, basée sur les données probantes, prenant en compte les coûts sanitaires liés à des régimes alimentaires malsains. Ils suggèrent enfin de renforcer les politiques d'achat local afin d'inciter davantage les institutions à s'engager auprès des agriculteurs locaux.

Certains agriculteurs ont proposé d'introduire une taxation des produits importés afin de favoriser la production locale. Sans pour autant exclure complètement les importations, dont ils reconnaissent le besoin pour le Canada, ils estiment que le gouvernement devrait prioriser l'autonomie alimentaire et la diversification des productions afin de ne pas compromettre la viabilité de l'agriculture locale, fortement influencée par les prix des importations. Ainsi, il y aurait une reconnaissance du vrai coût des aliments, qui tiendrait compte du contexte social et environnemental. D'après eux, il est important que l'achat local soit rentable et systémique et ne repose pas uniquement sur les petits et moyens producteurs dans une approche individualiste.

Actions au niveau des distributeurs

Les agriculteurs ont formulé des recommandations concernant les chaînes de distribution dans le but de favoriser l'accessibilité au marché et d'assurer une meilleure visibilité pour les produits locaux. Certains soulignent la nécessité de l'intervention du gouvernement sur le positionnement des produits locaux dans les épiceries et via l'imposition de quotas ou des surfaces minimales dédiés à ces produits dans les chaînes de distribution. Ils suggèrent aussi d'encourager les distributeurs à s'engager davantage auprès des producteurs locaux. Pour ce faire, ils suggèrent la mise en place d'incitatifs gouvernementaux destinés aux chaînes de distribution, tels que des crédits d'impôts ou des avantages financiers pour la vente de produits certifiés par des étiquetages tels que « Les aliments du Québec ». Selon eux, ce type de mesure permettrait de rendre les produits locaux plus compétitifs face aux importations.

Les agriculteurs ont également mis de l'avant la proposition de développer un système de distribution régional. Il s'agirait d'un système centralisé de transports de produits vers des points de vente locaux pour soutenir les petites exploitations dont les capacités logistiques sont limitées. Ce système ne limiterait pas la distribution uniquement aux grossistes ou aux magasins de proximité, mais pourrait également permettre des échanges entre producteurs diversifiés. D'après eux, un tel réseau devrait être soutenu financièrement par les gouvernements provinciaux et municipaux. Quant à la gestion, elle incomberait aux organismes régionaux afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Actions au niveau des réglementations

S'agissant des réglementations en vigueur, les agriculteurs demandent une révision de certaines normes de salubrité exigeant des infrastructures jugées comme excessivement coûteuses pour des petites productions. D'autres agriculteurs demandent, au contraire, de réguler davantage certaines réglementations pour des questions environnementales. En effet, ils suggèrent de limiter l'usage de l'éclairage artificiel dans les méga-complexes de serres à un maximum de 12h par jour, de 6h à 18h, au niveau du Québec afin de réduire la pollution lumineuse et diminuer la pression exercée sur le réseau d'Hydro-Québec durant les périodes de forte utilisation.

1.3.2 Actions auprès des consommateurs

Éducation

Lors des entrevues, les agriculteurs ont souligné l'importance de la littératie alimentaire en faveur de la consommation d'aliments frais et minimalement transformés. À ce titre, ils recommandent de privilégier la cuisine et la saisonnalité des aliments à travers des méthodes de conservation, afin de se reconnecter avec la production locale. Pour eux, il est nécessaire que les consommateurs développent des compétences culinaires, pour limiter leur dépendance aux produits ultra-transformés.

Sur le plan institutionnel, ils suggèrent de pousser les réflexions sur l'agriculture au-delà de l'entrepreneuriat et d'enseigner les réalités du métier, dès le jeune âge, que ce soit via des visites à la ferme ou des ateliers en milieu scolaire. Selon eux, cela permettrait de valoriser les

produits locaux, de justifier leurs prix et de les outiller pour faire des choix alimentaires plus éclairés. Ils soulignent également la nécessité de sensibiliser les jeunes aux qualités nutritionnelles des aliments frais et biologiques, et à la variété des aliments locaux, souvent méconnus, afin de diversifier les habitudes alimentaires.

Incitatifs financiers

Afin d'encourager la consommation d'aliments frais et locaux, des agriculteurs ont proposé la mise en place d'incitatifs commerciaux soutenus par le gouvernement provincial ou fédéral. Selon eux, cette mesure pourrait prendre la forme d'un crédit d'impôt pour les achats effectués directement sur les fermes. Cette mesure découle d'un scepticisme quant à des changements systémiques à court terme. Dans ce contexte, les agriculteurs estiment qu'une action économique auprès des consommateurs est plus réaliste et aurait un impact immédiat sur la vente directe. Ils estiment que cette mesure serait également favorable autant pour la diversification agricole, pour l'environnement que pour la transformation à la ferme, réduisant ainsi la dépendance à l'industrie de la transformation alimentaire.

Plaidoyer soutenu par les citoyens

Afin de transitionner vers un système alimentaire sain, durable et équitable, en faveur de petites et moyennes exploitations, les agriculteurs soulignent l'importance de l'engagement citoyen. Selon eux, les solutions envisageables sont issues de l'appareil démocratique. Ils considèrent qu'il est essentiel que les citoyens développent des compétences démocratiques leur permettant de s'impliquer plus activement dans les débats publics afin de réorienter les politiques publiques et de placer l'intérêt collectif en tant que priorité avant les intérêts corporatistes. Ainsi, ils estiment que les consommateurs disposent d'un fort potentiel d'influence, à condition qu'ils se mobilisent et se considèrent comme citoyens partageant une responsabilité collective. Cette prise de conscience leur permettrait d'exercer une pression en faveur de changements systémiques concrets. Il est, selon eux, important de réinvestir les institutions démocratiques, notamment dans un contexte de tensions liées à la pression sur les ressources naturelles. Il s'agit, pour eux, d'une condition essentielle pour faire face aux enjeux croissants du système alimentaire actuel.

1.3.3 Création de coopératives agricoles

Afin de faciliter la mise en marché, plusieurs agriculteurs ont suggéré la création de coopératives agricoles qui permettraient de mutualiser leur production. Il s'agirait d'un modèle dans lequel les agriculteurs se partageraient les volumes de production dans une optique de diversification, tout en permettant à chacun de se spécialiser sur une petite superficie. Cette approche serait, selon eux, plus efficace et aurait un impact environnemental positif. Certains agriculteurs ont cité le modèle de la COOP CSUR à travers le hub alimentaire Vaudreuil-Soulanges, suggérant la multiplication d'initiatives similaires à l'échelle locale.

Sur le plan financier, certains ont suggéré que ces coopératives leur donnent accès à un revenu annuel stable qui garantirait leur salaire en cas d'aléas climatiques ou de mauvaise récolte. D'autres ont proposé un revenu basé sur les quantités produites et vendues. D'après

eux, les coopératives permettraient aux consommateurs d'avoir un accès régulier aux produits locaux, contrairement aux marchés publics moins récurrents. Ils estiment que cela viendrait court-circuiter les géants alimentaires. Ils perçoivent la mise en place de coopératives comme ayant un impact positif tant économiquement que politiquement.

1.3.4 Actions à entreprendre par les agriculteurs

Selon certains agriculteurs, dans le contexte actuel, le modèle d'affaire ne peut se limiter uniquement à la production et nécessite d'être accompagné de stratégies d'innovation dans le but d'attirer et fidéliser les consommateurs. Certains estiment qu'il faut envisager la ferme comme une entreprise incluant un espace de vente, une vitrine de produits locaux de plusieurs fermes et un lieu accueillant pour les visiteurs. Dans cette perspective, certains agriculteurs perçoivent l'agrotourisme comme un modèle idéal. D'autres, en revanche, misent sur la proximité avec le client et les interactions dans les marchés publics. Pour ces derniers, ces lieux sont l'occasion de promouvoir leur ferme et leurs produits en expliquant les différentes méthodes de production ou en offrant des conseils culinaires afin de rendre leur kiosque plus attrayant.

2. Les intervenants

Des entrevues ont été réalisées auprès de 14 représentants issus d'organisations œuvrant auprès d'agriculteurs au Québec (n = 12), en Ontario (n = 1) et à l'échelle nationale (n = 1). Parmi eux, 7 étaient des femmes et 7 des hommes. Les participants provenaient d'organisations de la société civile, d'initiatives de gouvernance alimentaire, de services municipaux et régionaux, ainsi que de regroupements agricoles et syndicaux. Impliqués à l'échelle locale, provinciale et nationale, ces intervenants ciblent divers objectifs de soutien aux agriculteurs, de développement territorial et de transition vers des systèmes alimentaires, sains, durables et équitables.

Dans cette section, sont présentés les défis, les opportunités et les recommandations relevés par ces intervenants dans la production et la mise en marché d'aliments frais et minimalement transformés au Canada. Afin d'éviter les répétitions avec des éléments abordés par les agriculteurs, cette section se concentre, d'une part, sur les nouveaux éléments, ainsi que les approfondissements apportés par les intervenants sur les thèmes les plus récurrents, et d'autre part, sur les points de convergence ou de divergence avec les thèmes précédemment abordés par les agriculteurs. La fréquence des thèmes rapportés selon le nombre d'intervenants les ayant évoqués est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5. Défis et les opportunités associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des intervenants du secteur agricole du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 14)

Facteurs externes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Enjeux institutionnels et systémiques	14	Soutien institutionnel	14
Enjeux économiques et de marché	14	Facteurs économiques et de marché	14
Enjeux liés à la main d'oeuvre	14	L'agrotourisme	12
Enjeux liés aux consommateurs	14	L'accès à la terre	11
Enjeux liés à l'accès à la terre	13	Les consommateurs	9
Enjeux liés au type d'agriculture	12	La main d'oeuvre	8
Contraintes réglementaires	11	Les réglementations	6
Enjeux liés à l'environnement	10	La pandémie de COVID-19	5
Difficulté du métier d'agriculteur	8	La transformation alimentaire	3
Enjeux liés à la transformation à la ferme	6	La pratique agricole	3
Enjeux en lien avec l'ultra-transformation	3	Le changement climatique	1
Impact de la pandémie de COVID-19	2	L'aide à la santé mentale	1
Limite de l'aide en santé mentale	1	Le plaidoyer au Canada	1
Biais dans le jugement des cultures agricoles	1	-	-
Facteurs internes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Santé mentale des agriculteurs	5	Importance du métier	5
Conservatisme du milieu agricole	4	Évolution des mentalités en agriculture	1
Pratiques agricoles non durables	3	Initiatives humanitaires	1

Manque de compréhension des limites gouvernementales	1	Passion pour l'agriculture	1
Sentiment de marginalisation des petits producteurs	1	Pratiques durables des petits producteurs	1
Contraintes liées à la vie en région	1	Qualité des aliments	1

2.1 Défis pour les agriculteurs

Les intervenants ont relevé plusieurs défis auxquels les agriculteurs sont actuellement confrontés dans la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés. Parmi les facteurs externes, ils ont identifié des enjeux institutionnels et systémiques, des contraintes économiques et réglementaires, des difficultés de recrutement de la main d'œuvre et d'accès aux terres agricoles, ainsi que des enjeux liés aux modes de production. Parmi les facteurs internes, certains intervenants ont mis en relief des enjeux de santé mentale, en appui aux témoignages des agriculteurs, ainsi qu'un conservatisme du milieu agricole.

2.1.1 Enjeux institutionnels et systémiques

Soutien du gouvernement

Les intervenants d'organismes en lien avec le milieu agricole, en concordance avec les témoignages des agriculteurs, soulignent que le soutien gouvernemental à l'agriculture tel qu'il est structuré actuellement, demeure insuffisant, particulièrement pour les petites et moyennes exploitations. Ils reconnaissent le fait que les mécanismes de soutien restent largement orientés vers les modèles de production conventionnels. Dans ce contexte, les intervenants estiment qu'il est difficile pour les exploitations de plus petite taille de bénéficier d'un soutien significatif. Selon eux, la contribution de ressources de soutien disponibles, telles qu'Agri-conseils, l'Arterre et les MRC, est insuffisante pour répondre aux besoins réels des agriculteurs, en raison de subventions limitées. Ils ont l'impression que les agriculteurs sont livrés à eux-mêmes. Un intervenant partage ainsi sa perspective :

« Dans le fond, c'est tout le corpus industriel. Fait que c'est à la fois des réglementaires, des politiques, des lobbyistes, des vendeurs d'équipements, les vendeurs de semences, les vendeurs de pesticides, les gros agriculteurs, les banques. C'est toute la chaîne industrielle d'intérêt là. Puis c'est tout ce monde-là qui veulent pas voir en fait des politiques pour les petits joueurs. C'est pas dans leur modèle, c'est pas dans leur plan, c'est pas dans leur conception du monde. C'est un enjeu qui est presque philosophique, le rendu là là. [...] Ça, c'est de la propagande industrielle. C'est incroyable ! [...] [une grande partie] de la nourriture dans le monde est produit par des paysans, puis des paysannes. Mais pas en Occident ! En Occident, des peanuts. Partout dans le reste du monde, c'est massif tu sais. Mais puisqu'ici, on a transformé l'habitation du territoire, on a transformé l'urbanisation, on a transformé le rapport à l'agriculture, maintenant, ils veulent des robots. Ils veulent des robots puis des grosses

fermes, puis ils ont l'impression qu'ils vont faire des économies d'échelle comme ça. Mais au final, c'est de la bullshit là tu sais. » (H, Québec)

Les intervenants estiment que cette situation découle du virage agricole avvenu dans les années 1950, durant lequel les politiques étaient orientées vers une agriculture plus productive, mécanisée et spécialisée. Aujourd'hui, ces politiques restent structurées autour de ce type d'agriculture et continuent d'alimenter le développement de fermes de plus en plus grandes, avec de la machinerie lourde et des rendements importants. Selon ces mêmes intervenants, tant à l'échelle provinciale que fédérale, l'agriculture est perçue de manière réductrice, comme un secteur économique favorable à l'industrie, au détriment de son rôle essentiel pour la santé publique et la résilience territoriale. Certains ont défini cela comme de l'agriculture commerciale. Une intervenante précise :

« J'ai l'impression que le point de départ de tout ça, c'est le positionnement de l'alimentation dans la société québécoise ou canadienne ou en tout cas nord-américaine. Donc, c'est un produit commercial dans une économie de marché [...] parce que ce qu'on encourage beaucoup au Québec, mais sûrement ailleurs, c'est le développement économique. On n'est pas dans une perspective de prévention, de durabilité, [...] on veut développer, on veut du bâti, on veut de la nouveauté, on veut, c'est ça, des fermes verticales [...] fait que c'est beaucoup ça. » (F, Québec)

Les intervenants ont également relevé une absence de soutien pour la mise en marché d'aliments frais ou minimalement transformés dans une optique de saine alimentation, ainsi que pour la vente directe, excepté dans un cadre agrotouristique. Le support nécessaire pour établir un lien entre la production et la consommation a été considéré comme mal structuré et souvent négligé. A ce titre, un intervenant déclare :

« Mais encore une fois, l'agriculture, c'est pas une activité qui se suffit à elle-même. Moi, j'aime pas que mon gouvernement saupoudre des subventions aux agriculteurs sans que ça ait aucun effet sur la capacité des produits agricoles de nos fermes à se rendre à nos assiettes. Je trouve ça insupportable ! Pour moi, une subvention agricole, ça doit être une subvention alimentaire. Sinon, ça perd beaucoup beaucoup de légitimité, à mon avis, et de sens. On ne soutient pas des fermes parce qu'elles sont belles, puis parce que c'est bucolique, puis qu'on aime dont les fermiers ! On soutient des fermes parce que ça nous nourrit, puis que c'est essentiel ! C'est ça. Il faut changer le paradigme. Il faut vraiment revoir l'approche. » (H, Québec)

Selon eux, actuellement, le gouvernement subventionne les agriculteurs pour produire mais sans égard aux défis de mise en marché. A titre d'exemple, ils citent plusieurs fermes, largement subventionnées, dont la production biologique est essentiellement destinée à l'exportation. Ils estiment que l'intégration des priorités de santé publiques dans les politiques agricoles est très marginale, voire inexistante.

Les intervenants indiquent, par ailleurs, que la portée des états généraux et des commissions réalisées est limitée, du fait qu'une grande partie des recommandations qui en découlent ne sont pas mises en application, générant ainsi une inertie institutionnelle. Ils soulignent égale-

-ment l'existence d'un écart générationnel, dans la mesure où les hauts fonctionnaires ne semblent pas être réceptifs face aux modèles et dynamiques agricoles émergents, notamment face au développement de pratiques durables, d'enjeux climatiques et de santé publique.

Selon les intervenants, les politiques publiques actuelles obéissent généralement à une logique de gestion de crise. Les interventions gouvernementales surviennent essentiellement en réaction à de « catastrophes » suscitant une réaction citoyenne et médiatique répondant ainsi à un mécanisme conjoncturel. En l'absence de pression sociétale, les intervenants estiment qu'il est difficile que ces enjeux deviennent des priorités politiques. Par ailleurs, ils considèrent que ce mécanisme est renforcé par une concentration des pouvoirs décisionnels, contrairement à ce qui est observé en Europe ou aux États-Unis, qu'ils jugent incompatible avec des modes de gouvernance libéraux. Enfin, ils émettent des critiques à l'égard de la logique sous-jacente à l'élaboration de politiques publiques au Canada, qui, selon eux, se base sur une approche qui pénalise les mauvaises pratiques, plutôt que d'encourager les meilleures pratiques d'un point de vue de santé publique, de durabilité et de résilience alimentaire. Ils qualifient ce mécanisme de contre-productif.

Subventions

Les intervenants appuient les propos des agriculteurs concernant les limites des programmes de subventions. Ils insistent particulièrement sur le fait qu'ils sont incohérents, peu intégrés, dispersés entre différents paliers de gouvernement et peu accessibles pour les petits et moyens producteurs. Ces derniers, sont souvent confrontés à des seuils de superficie et de chiffres d'affaires qu'ils peinent à atteindre. Ils soulignent également que ces programmes sont généralement fondés sur des logiques d'investissement et de rentabilité, exigeant un cofinancement substantiel de la part des agriculteurs, souvent entre 30 et 50%, ce qui complique l'accès à ceux qui ne disposent pas des fonds nécessaires en premier lieu. Ils estiment aussi que les critères d'admissibilités, les délais restreints et la complexité administrative limitent considérablement l'accès à ces programmes. Par exemple, dans certains cas, il est exigé que les dépenses ne soient effectuées qu'à la suite de l'approbation d'une subvention, tandis que celle-ci intervient en pleine saison agricole, soit en décalage total avec les contraintes du métier.

De plus, les intervenants estiment que les programmes sont souvent axés vers la subvention de nouvelles infrastructures ou le démarrage, sans toutefois assurer un soutien au maintien de l'activité à long terme. Le soutien à la mission, au fonds de roulement ou à l'embauche reste marginal. De plus, ils estiment que les coupes récentes aux budgets alloués aux services-conseils compliquent davantage l'accompagnement de la relève.

Selon eux, les programmes de subventions, notamment à travers le Plan d'agriculture durable (PAD), ne reconnaissent pas les modèles agricoles alternatifs, notamment basés sur l'agroécologie. En effet, ils sont plus orientés vers la valorisation des pratiques amélioratives de l'agriculture industrielle dans une optique de la « verdir » par des ajustements techniques mineurs, tels que l'élargissement de bandes riveraines ou la réduction marginale de l'usage de

pesticides. Ils semblent financer des grosses productions au lieu de se tourner vers des approches plus territoriales, comme le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), les Plans de développement des communautés nourricières (PDCN) ou le financement à l'échelle municipale. Il y a donc, selon eux, un manque de volonté de transformer le modèle agro-industriel dominant.

Les intervenants ont aussi fait part d'une distribution inégale des ressources, notamment concernant l'accès à l'assurance de stabilisation des revenus agricoles (ASRA), bien qu'ils soient confrontés à des pertes importantes. À l'opposé, certains grands producteurs semblent, selon eux, intégrer ces assurances dans leur modèle d'affaire en surproduisant, pour ensuite compenser les pertes déclarées.

Un autre élément problématique que les intervenants ont relevé concerne les dérives du système actuel. Selon eux, les subventions destinées aux producteurs finissent souvent par bénéficier davantage aux fournisseurs d'équipements, qui tendent à augmenter les prix en fonction des programmes de subventions disponibles, et aux banques. Ils estiment que les fermes sont souvent très endettées et que les subventions sont donc absorbées par le remboursement de dettes au lieu de contribuer à soutenir la viabilité de leur exploitation. À ce titre, un expert s'exprime en disant que :

« Puis aussi souvent, les fournisseurs d'équipements agricoles qui sont subventionnés par le MAPAQ, vont en profiter plus que le producteur lui-même. [...] Par exemple, la machinerie agricole qui peut être subventionnée pour améliorer les pratiques agroenvironnementales, des choses comme ça, pour les maraîchers ou peu importe. Puis, mettons qu'ils ont 50% de rabais sur l'achat des équipements. Souvent, ce qui va arriver, c'est que les fournisseurs d'équipements vont faire... [...] grimper leur prix, vont augmenter le prix des machines. Si bien qu'au final, c'est plus eux qui en profitent quasiment que le producteur lui-même. Ça, ça marche pas. Ça là, pour vrai, c'est... les producteurs sont frustrés, sont irrités, c'est choquant ! Puis tout le monde sait que ça fonctionne comme ça, puis il n'y a personne qui fait rien pour que ça change. Ça, c'est une grosse aberration, honnêtement ! » (F, Québec)

Enfin, ils relèvent une absence d'indexation des aides depuis plus d'une décennie, en dépit de la hausse des coûts de production et le contexte d'inflation. Ainsi, ce déphasage pénalise les entreprises en démarrage, d'autant plus que le budget alloué à ces dernières est jugé trop restreint et soumis à des critères excluants, notamment en ce qui concerne la limite d'âge à 40 ans pour les programmes de relève.

Charge administrative

Un autre enjeu sur lequel les intervenants appuient les agriculteurs est celui de la charge administrative. Ils décrivent un système morcelé, dans lequel les politiques sont élaborées par type de production, provoquant ainsi une complication importante, notamment pour les agriculteurs ayant des productions diversifiées. Ces derniers se trouvent souvent contraints de s'adresser à plusieurs instances, telles que le MAPAQ, la Financière Agricole, l'Union des producteurs agricoles (UPA), pour des demandes similaires, entraînant une duplication des

démarches et une surcharge administrative.

Selon les intervenants, cette charge constitue un frein à l'accès aux programmes de subventions. Ils rapportent que de nombreux producteurs consacrent un temps disproportionné face aux procédures administratives (formulaires, demandes de permis pour l'ajout de logement, l'organisation d'évènements ou encore la mutualisation d'équipements). Ainsi, ils estiment que les démarches administratives sont compliquées, lourdes et dissuasives en raison du manque de fluidité réglementaire, la multiplicité des formulaires, leur application rigide et le manque d'harmonisation entre les institutions concernées.

Selon les intervenants, les mises à pied successives et le non-remplacement du personnel au MAPAQ, limitent sa capacité d'accompagnement des agriculteurs. De plus, selon eux, la complexité des exigences réglementaires va au-delà des compétences des agriculteurs, ne disposant pas souvent de la formation administrative adéquate pour y répondre et le temps pour s'y consacrer. Certains agriculteurs, par choix ou par manque d'outils technologiques, restent à l'écart et se retrouvent face à un accès limité à l'information et l'aide fournie par les différentes instances. Les intervenants ont également rapporté que certains fonctionnaires du MAPAQ se retrouvent, eux aussi, confrontés à des difficultés dans les démarches administratives car non adaptées aux réalités du terrain, notamment dans les approches innovantes ou régénératives.

Manque de cohérence et de communication

Les intervenants relèvent un manque de cohérence et de communication entre les divers paliers gouvernementaux en charge de l'agriculture. Par exemple, au niveau municipal, des plans de protection de la zone agricole sont établis, mais il n'existe aucun support du gouvernement provincial. Les municipalités attendent ainsi que ce dernier mette en place des programmes de facilitation d'accès à la terre. Les intervenants ont également rapporté un manque de cohérence entre les différents ministères, notamment alimentaires et agricoles, qui selon eux, fonctionnent en silo. À ce titre, un intervenant dit :

« Mais déjà, juste à chacun des paliers, l'agricole et l'alimentaire se parlent pas là. On a une politique alimentaire au Canada, puis on a des politiques agricoles, puis c'est pas intégré. [...] Puis après ça, c'est pas non plus toujours bien intégré entre les paliers. »
(F, Québec)

Ils estiment que la complexité d'établir une cohérence dans les politiques publiques en lien avec l'agriculture et l'alimentation est due à la multitude d'acteurs et de secteurs impliqués, notamment l'environnement, la santé, l'aménagement des territoires, l'économie. Ainsi, les concertations actuelles sont limitées à un échange d'informations mais ne permettent pas d'établir une réelle influence décisionnelle. Un intervenant décrit ainsi le contexte :

« Mais l'État fonctionne pas de même. La culture de l'État, la culture des gestionnaires, c'est une culture du problème, de l'urgence. C'est pas une culture de la structure. L'état structure pas la société de manière proactive. Il la structure de manière rétroactive. Or, c'est la patente. Fait que tant qu'on verra pas des projets comme ça, il

y aura pas d'intégration autre que juste la concertation, puis l'apparence. Ça, par exemple, dans les campagnes de communication, ça ils sont toujours down pour dire qu'ils travaillent ensemble, qu'ils veulent briser les silos, mais à un moment donné, on l'entend tellement, puis on le voit pas sur le terrain que c'est de la communication politique tu sais. Puis ça, ça a pas de valeur. » (H, Québec)

Le manque de cohérence et de communication freine la mise en œuvre de projets agricoles. Par exemple, afin de bâtir un centre d'entreposage collectif, des organismes se retrouvent confrontés à des freins réglementaires municipaux et liés à la Loi de la protection du territoire agricole au niveau provincial. Pour les intervenants, ce manque de cohérence se traduit aussi au niveau de politiques publiques « appliquées à la pièce » sans cadre légal contraignant, notamment en termes de priorités agricoles, environnementales et industrielles. A ce titre, un intervenant cite cet exemple :

« Il y a quand même eu [plusieurs] millions pour une usine genre de Doritos au Québec là. Puis dans ce discours... le discours autour de ça, ça parlait d'autonomie alimentaire, ce qui est un peu problématique, en tout cas, en soi. » (F, Québec)

Enjeux systémiques

Les intervenants estiment que les enjeux actuels dépassent le secteur agricole et concernent plutôt l'ensemble du système alimentaire canadien. Un intervenant s'exprime à ce titre en décrivant le contexte actuel :

« Le modèle ne fonctionne plus. C'est systémique là. Il n'y a pas un enjeu qui pourrait basculer à partir de demain, puis régler toutes les problèmes. C'est tout. C'est le contexte économique, c'est le libre-échange, c'est nos règlements, c'est la capacité de payer des consommateurs. C'est tout, tout, tout qui fait en sorte qu'en ce moment, ça fonctionne plus. Fait que... les marges sont extrêmement fines là dans tout le secteur bioalimentaire, que ce soit la production agricole, la transformation, la restauration, tout. C'est un domaine qui est extrêmement difficile là. [...] Là, en ce moment, on est dans une situation d'urgence critique. Il y a un feu à éteindre là. » (F, Québec)

Ce dernier, historiquement local et décentralisé a, selon eux, été remplacé par un système mondialisé et fortement centralisé, dominé par quelques corporations. Cette concentration du pouvoir décisionnel et économique ne semble pas répondre aux besoins de la majorité de la population. Selon eux, la pandémie de COVID-19 et les aléas climatiques des dernières années ont mis en évidence la vulnérabilité et la fragilité structurelle du système actuel.

Il a également été fait mention de narratifs idéologiques qui alimentent les inégalités structurelles au sein du système alimentaire canadien. Ces narratifs sont, selon un expert, fondés sur la méritocratie et une forme de darwinisme social, caractéristiques du capitalisme, selon lesquels la réussite dépend de l'effort individuel investi et l'échec est attribué à un manque de travail et d'investissement. Ce discours individualiste et basé sur la compétitivité, serait, selon lui, alimenté par la peur de perdre des privilèges et du pouvoir, perçu comme une ressource limitée au détriment d'une gestion collective et communautaire des ressources alimentaires. À ce titre, il dit :

« Je pense qu'il est important de souligner que tous les secteurs du système alimentaire sont actuellement confrontés à ce problème. Je ne pense pas que ce soit spécifique aux agriculteurs. Et donc reconnaître que le système alimentaire ne fonctionne pas vraiment pour la majorité des personnes, il fonctionne spécifiquement pour ces corporations qui peuvent monopoliser et contrôler des parties [de l'économie]. Ça fonctionne pour les cinq propriétaires de Loblaws. Ça ne fonctionne pour personne d'autre. » - (F, Canada ; traduction libre)

Ce même expert estime que ce discours est issu d'une culture héritée du colonialisme, qui tend à effacer les inégalités systémiques. Selon lui, le système actuel freine le développement de revendications en faveur de l'équité sociale et économique par une fragmentation des enjeux systémiques et ne tient pas compte du fait que les individus n'entament pas leur parcours avec les mêmes avantages. Il estime également le système alimentaire actuel n'est pas en mesure de refléter les pratiques et les besoins alimentaires des différentes communautés présentes sur le territoire. Selon lui, cette fragmentation limite l'émergence d'un système plus inclusif.

Enjeux liés à l'Union des producteurs agricoles (UPA)

Plusieurs intervenants ont relevé des préoccupations concernant l'UPA. Cette dernière est perçue comme étant une organisation très influente politiquement, capable d'accéder aux plus hautes instances gouvernementales afin de défendre ses propres intérêts. En effet, elle est systématiquement consultée dans divers processus réglementaires, notamment concernant le dézonage ou le changement d'usage des terres agricoles.

Cependant, certains intervenants estiment qu'au sein du milieu agricole, l'UPA est perçue comme la seule interlocutrice légitime par des instances telles que la CPTAQ, la Régie des marchés agricoles ou encore le MAPAQ, qui ne semblent pas solliciter autant d'autres acteurs. De plus, ils soulignent un manque de représentativité des petits producteurs au sein du syndicat, dont les intérêts ne seraient pas priorités et relèvent que sa structure interne complexe, composée de fédérations spécialisées et régionales, mène souvent à des positions publiques contradictoires. Ils relèvent également un double discours de la part de l'UPA, selon lequel elle prétendrait défendre les intérêts pour les circuits courts et l'agriculture de proximité, alors qu'en réalité, elle adopte une posture conservatrice privilégiant les intérêts d'un modèle agricole industriel. Dans ce contexte, son monopole syndical est perçu comme une limite. Un intervenant s'exprime à ce sujet :

« Ils vont prétendre revendiquer des réformes, mais dans le réel, ils protègent des acquis. [...] Puis ils prétendent représenter tout le monde parce qu'on est obligé de s'inscrire chez eux quand on veut de l'argent public. Mais dans le réel, moi, j'ai pas de voix à l'UPA. Il y a pas de place pour moi à l'UPA. Il y a pas de place pour les milliers de personnes comme moi qui voulons une agriculture humaine à petite échelle ou ne serait-ce que des réformes de l'agriculture. [...] Tu sais à un moment donné... quand la personne qui prétend te défendre t'amène en cour parce que tu l'as pas payé, ça reflète quand même une relation bizarre entre les deux tu sais. [...] Quelle belle solidarité ! » (H, Québec)

2.1.2 Enjeux économiques

Les accords de libre-échange

Les intervenants estiment que les accords de libre-échange, insuffisamment encadrés, influencent les décisions politiques au détriment de la souveraineté alimentaire du Canada. Un intervenant déclare :

« Puis, les gouvernements se sont attaché les mains en signant toutes sortes d'accords de libre-échange. Fait que c'est... à mon avis, le cadre du problème est beaucoup plus là que dans le soutien à la production. C'est parce qu'on a décidé que les pommes, les tomates, puis les courges, c'étaient des marchandises banales, puis qu'il y avait pas de problème à exposer ces produits-là sur des marchés mondialisés. Fait que là moi, à la base, je m'oppose à cette idée-là. » (H, Québec)

Selon les intervenants, ces accords sont abordés dans une logique de rentabilité axée sur la croissance du produit intérieur brut, influencés par les secteurs industriels dominants, sans tenir compte des enjeux de santé publique. Afin d'illustrer ces enjeux, plusieurs intervenants ont mentionné l'importation à moindre coût d'ingrédients comme les protéines de lait, bénéficiant principalement à l'industrie de la transformation alimentaire, au détriment des producteurs canadiens.

Selon eux, les débats publics autour du libre-échange sont souvent trop polarisés entre des visions opposées de libre-échange et de protectionnisme, ne laissant place à aucune solution intermédiaire. Ils considèrent que l'imposition de tarifs douaniers serait une mesure politiquement et économiquement risquée, notamment pour les exploitations dépendantes de ces marchés.

Limites du revenu minimum garanti

Les intervenants ont fait part de leur scepticisme quant à la mise en place à court terme d'un revenu minimum garanti pour les agriculteurs, tel que suggéré dans les recommandations de ces derniers. Pour eux, le statut entrepreneurial des agriculteurs, le fait que d'autres secteurs en difficulté ne puissent pas en bénéficier et le manque de volonté politique, représentent des freins à la mise en place d'une telle mesure. Ils estiment que les gouvernements actuels privilégient des financements ponctuels pour des projets bien définis plutôt qu'un soutien financier structurel, considéré comme coûteux.

Sur le plan opérationnel, les intervenants évoquent des défis liés à la définition de critères d'admissibilité, de mécanismes d'application, par exemple avec la prise en compte d'endettements agricoles intergénérationnels et l'application d'un tel revenu sans mesures d'accompagnements. Ils estiment que, sur le plan socio-politique, les enjeux idéologiques et une méconnaissance du concept de revenu minimum garanti pourraient freiner l'acceptabilité sociale et la mise en place de cette mesure.

2.1.3 Enjeux liés à la main-d'œuvre

Conditions des travailleurs étrangers et locaux

La majorité des intervenants ont confirmé les propos avancés par les agriculteurs concernant les enjeux de recrutement et de maintien de la main d'œuvre. Ils ont essentiellement relevé les conditions de travail difficiles des agriculteurs et de leurs employés. Cependant, certains intervenants se sont attardés sur les conditions des travailleurs étrangers jugés comme étant précaires et abusives, dans certains cas.

Les intervenants estiment que le recours à la main d'œuvre étrangère traduit une dépendance croissante du modèle agricole canadien à cette dernière, notamment dû à l'absence de main d'œuvre locale et des inégalités économiques mondiales, contraignant des travailleurs étrangers à se tourner vers des emplois peu rémunérés et physiquement contraignants. Les intervenants font état de certaines situations, dans lesquelles les travailleurs étrangers sont confrontés à des conditions de logements déléteres, des accès restreints aux services publics, de la surcharge de travail et de l'isolement. Selon eux, certains travailleurs font également face à des risques pour leur santé et leur sécurité, que ce soit par exposition prolongée à des produits chimiques ou en dissimulant des blessures par peur de perdre leur emploi. A ce titre, un intervenant rapporte que :

« Je l'ai vécu quand je suis arrivé au Québec en 2004. J'étais agronome dans mon pays, mais j'arrivais ici, c'était un peu difficile de trouver un emploi dans le domaine, puis mon idée c'était d'y aller travailler sur les fermes, puis de voir comment ça fonctionne, puis probablement de se faire des contacts, puis probablement de trouver un emploi. Puis j'étais dans un champ de choux-fleurs, puis on désherba. Le producteur l'a passé avec son produit. Finalement, on est sorti du champ mais il nous a demandé de revenir dans le champ tout de suite après qu'il l'a passé la... Puis c'était un insecticide qu'il a utilisé. Donc la santé, la santé des travailleurs, c'est pour lui... [...] je sais qu'il y a parfois des travailleurs étrangers qui, même s'il est blessé ou il est malade, il va quand même cacher ça parce qu'il a peur de représailles. » (H, Québec)

Dans ce contexte, certains relèvent un manque de suivi et d'encadrement des conditions de travail de ces travailleurs de la part de l'État. Malgré la bonne volonté des organisations à signaler ces abus, les recours demeurent, dans certains cas, limités. De plus, certains intermédiaires, tels que des recruteurs ou des agences, profiteraient économiquement de ce contexte. Ainsi, dans certains cas, les conditions de travail sont critiques au point que des intervenants l'ont défini comme de « l'esclavagisme moderne » en référence au contrôle de certains employeurs sur les travailleurs.

D'autres intervenants soulignent que les conditions précaires peuvent également se traduire entre les « propriétaires de terres » et les travailleurs locaux. Selon eux, tandis que ces derniers accomplissent l'essentiel du travail sur les fermes, ils disposent rarement des moyens pour aspirer à l'acquisition de terres ou à la professionnalisation vers l'entrepreneuriat agricole. Ainsi, cette absence de perspective de carrière auxquels sont confrontés les travailleurs, tant locaux qu'étrangers, alimente la pénurie de main d'œuvre et de relève en cours.

2.1.4 Enjeux liés aux consommateurs

Les incitatifs financiers

Selon les intervenants, les incitatifs financiers destinés aux consommateurs pour encourager l'achat local, tel que suggéré par les agriculteurs, auraient un effet limité et temporaire. Ils estiment que ces types de mesures sont peu structurantes et que les aides financières pourraient être absorbées par les marges des distributeurs ou des transformateurs, diluant ainsi leur impact réel sur les producteurs.

Selon les intervenants, ce type de mesures contribuent à alimenter « l'illusion de choix » auquel fait face le consommateur, dans la mesure où l'offre est préalablement déterminée par ce qui est disponible au niveau des chaînes d'approvisionnement, qui constituent le principal mode d'approvisionnement de la population. Selon eux, la responsabilité ne doit donc pas être remise sur le consommateur qui se trouve déjà confronté à plusieurs barrières limitant son accès à la saine alimentation. Ainsi, les intervenants estiment que ce type d'incitatif ne répond pas aux causes structurelles limitant l'accès aux aliments frais et peu transformés.

2.1.5 Enjeux liés à la mise en marché

Enjeux auprès des chaînes de distribution

Dans l'ensemble, les intervenants confirment les enjeux de mise en marché mentionnés par les agriculteurs. Cependant, pour certains, les difficultés d'accès aux chaînes de distribution relèvent essentiellement de logiques d'affaires des distributeurs. Selon eux, ces derniers favorisent des partenaires capables de fournir de larges volumes de production à bas prix, des livraisons régulières et constantes et des produits attrayants pour le commerçant. Sur ce dernier élément un intervenant souligne que même les grandes exploitations y sont confrontées, notamment à travers les certifications du CanadaGap et la Global Food Safety Initiative (GFSI) exigées par certaines chaînes de distribution :

« Le Canada Gap puis le GFSI et ça, c'est un très sérieux problème. [...] Il y a un très sérieux enjeu avec ce genre d'initiative-là, dans la mesure où les grandes chaînes d'épicerie veulent diminuer leur gestion du risque. Pour diminuer leur gestion du risque, ils créent de toutes pièces des normes privées qu'ils imposent à l'industrie. Et ces normes privées-là sont appliquées sur la planète à géométrie variable. [...] La question que j'ai toujours posée aux représentants de ces normes privées-là était la suivante : quand, au printemps, il arrive des asperges du Pérou, [...] est-ce qu'il y a eu le même nombre de visites dans les fermes du [...] Pérou qu'il y a eu dans les fermes québécoises pour l'application de cette norme-là ? J'ai jamais eu de réponse ! » (H, Québec)

Selon les intervenants, les distributeurs cherchent à limiter les opérations et privilégient des gros joueurs capables de répondre à la majorité de la demande. Dans ce contexte, selon les intervenants, il n'est ni réaliste, ni souhaitable que les petites et moyennes exploitations tentent d'intégrer ces circuits contrairement aux grandes exploitations disposant d'un large réseau de distribution. Or, dans un tel système, les petits et moyens agriculteurs sont confi-

-nés à des circuits de proximité en marge du modèle dominant, limitant la rentabilité de leurs activités.

Enjeux auprès des institutions publiques et privées

Tel que décrit par les agriculteurs, les intervenants estiment que dans le secteur public, ce sont essentiellement les multinationales ou les distributeurs centralisés, en mesure de fournir une large gamme de produits à bas prix, qui sont privilégiés pour des raisons logistiques et budgétaires. Bien que la SNAAQ incite les institutions à favoriser l'achat local, en raison des accords de libre-échange, elle demeure toutefois non contraignante. Il n'est donc légalement pas possible d'exiger que les appels d'offres émis par les institutions soient exclusivement réservés aux produits locaux. Par ailleurs, un autre enjeu relevé a trait à la définition des aliments locaux. Actuellement, le concept « Aliments du Québec » inclue les produits ultra-transformés au même titre que les aliments frais ou peu transformés, ce que les intervenants considèrent comme incohérent avec les objectifs de valorisation du terroir. À ce titre un intervenant dit :

« C'est problématique parce que dans l'achat d'aliments au Québec, il n'y a pas que les aliments frais, mais il y a aussi des aliments ultra-transformés et des choses qui sont vraiment pas emblématiques de ce qu'on voudrait mettre de l'avant comme nos produits québécois, dont on est fiers. » (F, Québec)

Dans le secteur privé, notamment la restauration et l'hôtellerie, la pression économique limite l'intégration des produits locaux dans les menus. Certains intervenants ont rapporté que cela peut générer des tensions entre les restaurateurs et les producteurs face au rapport qualité/prix des aliments, limitant ainsi les possibles partenariats.

2.1.6 Enjeux d'accès à la terre

Les intervenants ont reconnu les divers enjeux autour de l'utilisation des terres agricoles qui ont été mentionnés par les agriculteurs. Selon eux, l'absence de régulation stricte permet à tout résident d'acquérir une terre agricole, laissant place aux villégiateurs, investisseurs et « gentlemen farmers », sans aucune garantie que l'usage de ces dernières sera de nature agricole. Par ailleurs, ils estiment que les cas de dézonage sont fréquents au profit de projets industriels ou résidentiels dans une logique d'exception, en citant le cas de l'usine Northvolt comme exemple. Dans ce contexte, les intérêts politiques et économiques sont souvent mis de l'avant au détriment de la protection des terres agricoles qui deviennent souvent « une banale marchandise ».

Un enjeu supplémentaire relevé par les intervenants concerne la valeur foncière des terres, qui représente très souvent le fonds de retraite des agriculteurs. Selon eux, cette réalité complique la mise en place de politiques d'accès à la terre pour la relève, sans compromettre la sécurité financière des agriculteurs en fin de carrière. Selon certains, cette situation découle d'une injustice historique durant laquelle les terres auraient été acquises à faible prix et dont la valeur a fortement augmenté par la suite. Cela a été qualifié par certains comme « de la violence financière ».

Selon les intervenants, ces enjeux sont le résultat d'un laisser-faire gouvernemental, d'un manque de planification et d'aménagement territorial, ainsi que d'une absence d'encadrement de la production alimentaire. De plus, en considérant qu'actuellement, la fusion des lots agricoles est irréversible et la fragmentation des terres fait face à des résistances institutionnelles en faveur des monocultures, les petits agriculteurs trouvent difficilement le moyen de produire à petite échelle. Cette concentration croissante des exploitations a, selon eux, des effets conséquents et directs sur le dynamisme des régions et l'occupation du territoire.

2.1.7 Enjeux liés au type d'agriculture

Agrotourisme

Les intervenants s'accordent avec les agriculteurs à reconnaître des freins importants auxquels fait face l'agrotourisme au Canada. Cependant, ils estiment que ce dernier ne peut représenter une solution viable et généralisable afin de soutenir les agriculteurs à commercialiser leurs produits agricoles. D'une part, ils estiment que l'ensemble des agriculteurs ne disposent pas des capacités financières et des infrastructures pour adopter ce modèle. D'autre part, ils considèrent que l'agrotourisme ne s'adresse pas à toutes les populations, mais essentiellement aux plus aisés.

Certains intervenants relèvent également un certain conservatisme en agriculture, selon lequel l'agrotourisme n'est pas perçu comme une activité agricole à part entière mais plutôt en tant qu'activité touristique ou un moyen de diversification économique de l'entreprise. Ainsi, ils considèrent que l'agrotourisme ne peut répondre à l'ensemble des enjeux de mise en marché et demeure un modèle d'agriculture très niché.

Agriculture de proximité

Tandis que la majorité des intervenants ont relevé l'importance de l'agriculture de proximité, un expert nuance l'argumentaire en la présentant comme un modèle agricole de niche. Selon lui, à la suite de la pandémie de COVID-19, plusieurs individus, inspirés par une vision idéalisée de l'agriculture, ont été motivés par un retour à la terre et ont ainsi entrepris une reconversion professionnelle sans disposer des qualifications et des ressources financières nécessaires. Pour lui, ce modèle aurait sa place au sein des circuits courts, mais ne peut constituer une solution généralisable ou un modèle qui puisse être rentable pour l'agriculture canadienne.

Diversification

En dépit du fait de la reconnaissance du rôle essentiel de la diversification et de son importance par la majorité des intervenants, un participant a exprimé un point de vue davantage axé sur les tendances de commercialisation. Selon lui, la production agricole ne peut être dissociée des tendances de consommation qui évoluent au fil du temps. Selon lui, des aliments traditionnels tels que le rutabaga ou le navet, ont laissé place à de nouveaux aliments comme l'ail, les fines herbes ou les patates douces popularisés notamment à travers la diversité culturelle et les médias. Ainsi, il estime que les productions agricoles doivent constamment ajuster leur offre en fonction de la demande des consommateurs. Selon lui, la diversification ne suffit pas, il faudrait qu'il y ait une réelle demande sur le marché.

2.1.8 Contraintes réglementaires

Les intervenants appuient les propos des agriculteurs concernant le manque de réciprocité des normes au niveau des frontières et l'approche de gestion de risques sanitaires jugée comme très conservatrice et parfois inadaptée. Ils estiment que les exigences actuelles en matière d'hygiène et de transformation alimentaire sont souvent disproportionnées et peu flexibles pour les petits producteurs. Ces derniers sont confrontés aux mêmes normes que les industriels, bien qu'ils n'aient pas les ressources financières nécessaires et suffisantes pour répondre à ces standards. Selon eux, cette réglementation est alimentée par une peur « névrosée » des contaminations qui s'est largement diffusée dans la société.

Selon certains intervenants, ces réglementations favorisent les grandes exploitations de l'agro-industrie et alimentent un narratif erroné qui invite à croire que seules les grandes exploitations agro-industrielles sont capables de garantir l'innocuité des aliments. D'autres évoquent des enjeux culturels, estimant que les pratiques alimentaires traditionnelles et autochtones, bien que sûres et durables, ne sont pas reconnues par les réglementations en vigueur actuellement, limitant ainsi la présence de ces dernières dans les institutions publiques.

2.1.9 Enjeux liés à la transformation alimentaire

Mutualisation

Bien que les intervenants considèrent la mutualisation l'une des stratégies les plus viables pour faciliter la transformation au niveau des petites et moyennes exploitations, six d'entre eux ont relevé plusieurs obstacles à sa mise en place dans le contexte canadien actuel. Sur le plan économique, ils estiment que regrouper la production ne garantit pas nécessairement la rentabilité, notamment dans la mesure où les petites exploitations vont offrir les mêmes produits. Ces derniers resteront toutefois plus coûteux que les prix du marché. Ils rapportent que les projets pilotes de centres de distribution et de transformation qui ont été menés, tant en Ontario qu'au Québec, n'ont pas été concluants pour plusieurs raisons. Sur les plans logistiques et financiers, ces projets manquaient essentiellement de subventions et de capacités de transports pour acheminer les denrées de ces centres aux différents acheteurs. Il était également question d'une faible participation et de coordination entre les producteurs, dans la mesure où certains produits étaient en surabondance tandis que d'autres présentaient un manque chronique d'approvisionnement. Dans ce contexte, les producteurs initialement réunis autour d'un projet coopératif ont fini par ressentir un sentiment de concurrence et ont donc décidé d'abandonner le projet.

Enjeux en lien avec l'ultra-transformation

Les intervenants soulignent la place croissante des aliments ultra-transformés dans le système alimentaire canadien, notamment à travers l'exemple des protéines laitières vendues à très bas prix, mais dont les qualités nutritionnelles sont très faibles. Ils critiquent également l'effet de la promotion mensongère et trompeuse de ces produits qui induit les consommateurs en erreur. Ils rapportent que, souvent, les consommateurs comparent le coût du produit ultra-transformé fini au coût des ingrédients potentiellement nécessaires pour sa reproduction à la maison, et ce, sans tenir compte du fait que les intrants utilisés dans ces

produits, en réalité, ne sont pas des aliments à proprement dit, mais des agents de remplissage ou des additifs dont les prix sont les moins chers du marché. Ces derniers sont considérés comme sûrs pour la santé, mais ne remplissent pas une fonction alimentaire réelle. Par ailleurs, un expert a souligné que la décision des agriculteurs de se tourner vers l'industrie de la transformation alimentaire n'est pas une dépendance mais « un modèle d'affaire différent » dans l'optique de rentabiliser sur sa production, estimant que la responsabilité de ce choix n'incombe pas à l'agriculteur mais relève plutôt des dynamiques structurelles du système alimentaire actuel.

2.1.10 Conservatisme du milieu agricole

Plusieurs intervenants ont rapporté que le milieu agricole demeure largement conservateur. Selon eux, il est difficile pour certains agriculteurs de se détacher des traditions familiales et de la vision selon laquelle une ferme se transmet d'une génération à la suivante. Ainsi, plusieurs modèles d'agriculture alternative, tels que l'agriculture urbaine, de proximité, l'agrotourisme, sont difficilement reconnus comme de la « vraie agriculture » face au modèle conventionnel. L'idée que ces modèles puissent rester petits sans que l'exploitation cherche à croître ou générer plus de profit est souvent perçue comme un échec et n'est pas acceptée par les pairs du modèle conventionnel, ainsi que par le système.

Certains organismes agricoles représentant les grandes exploitations considèrent que les agriculteurs issus des modèles de proximité contribuent eux-mêmes à alimenter cette marginalisation en refusant de s'intégrer auprès de leurs pairs, notamment en se « victimisant » sous prétexte que leurs difficultés sont spécifiques à leur modèle. Or, selon ces organismes, les enjeux en matière de mise en marché ou de réglementations concernent l'ensemble du secteur agricole, indépendamment de la taille ou du mode de production, malgré quelques nuances. Selon eux, dans certains cas, le système serait même plus avantageux pour les petites exploitations que les grandes. A ce titre, un intervenant dit :

« Pour l'inclusion, là, je te dirais, tu sais, sincèrement, là, puis tu sais, c'est pas arrogant ce que je vais dire, là, mais les petits producteurs ont la fâcheuse habitude de se victimiser. Et ça, sincèrement, ça m'énerve. [...] Parce que, t'sais, je leur ai tendu la main à plusieurs niveaux, disant « je veux entendre votre voix, je veux vous écouter, je veux comprendre votre point de vue », pis [...] c'était « on fait une agriculture différente ». Puis tu sais, je veux dire, il y a pas d'agriculture différente là. Tu sais, esti, le semi, qu'il soit biologique ou conventionnel, tu l'achètes au même endroit que moi. La terre, tu sais c'est le même type de terre que moi. [...] Tu utilises essentiellement les mêmes équipements que moi. Tu as les mêmes procédés que moi, puis on finit par vendre au même endroit. Fait que, tu sais, je veux dire, il y a... l'inclusion, est là, c'est eux qui choisissent de se marginaliser en voulant prétendre à tort qu'ils font les affaires différemment, alors que les choses ne sont pas faites si différemment que ça. Fait que pour l'inclusion là, moi je préfère dire qu'ils ont une volonté de s'exclure et de refuser toute forme d'inclusion. » (H, Québec)

Enfin, les intervenants ont relevé la persistance du patriarcat et du sexisme au sein de certaines structures agricoles, marquées par une sous-reconnaissance des conjointes d'agriculteurs. Bien que ces conditions aient évoluées, ils rapportent que jusqu'aux vingt dernières années, les conjointes d'agriculteurs n'ont pas été reconnues dans les exploitations agricoles, notamment dans le droit de propriété et d'héritage.

2.2 Opportunités pour les agriculteurs

Bien que le contexte actuel impose de nombreuses contraintes aux agriculteurs, les intervenants relèvent des leviers d'action susceptibles de soutenir le secteur agricole dans la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés. Parmi les facteurs externes, ils mettent de l'avant les efforts de soutien institutionnel et des consommateurs, des initiatives en faveur de l'achat local, ainsi que des mesures facilitant l'accès à la terre et le recrutement de la main d'œuvre agricole. Ils citent également l'agrotourisme comme une opportunité pour les agriculteurs. Parmi les facteurs internes, les intervenants témoignent, notamment, du rôle essentiel et fondamental du métier d'agriculteur au sein de la société.

2.2.1 Soutien institutionnel

Subventions

Bien que plusieurs défis aient été relevés, les intervenants reconnaissent que plusieurs programmes de subventions actuels soutiennent la production agricole. Parmi ceux ayant été mentionnés, on retrouve les compensations liées aux intempéries, dont les enveloppes ont été augmentées par le gouvernement québécois à la suite des pressions de l'UPA, ainsi que des subventions destinées aux cultures en serre, à l'adoption de pratiques environnementales et pour l'accès aux services agronomiques. Il a également été fait mention de programmes visant à améliorer la productivité végétale, en tant que ressources efficaces pour limiter les coûts de la main d'œuvre, en finançant l'acquisition d'équipement ou l'optimisation des méthodes de production et de transformation. Les intervenants ont également souligné l'efficacité du soutien à la relève, notamment en faveur des jeunes diplômés en agriculture, qui reçoivent une aide au démarrage à la suite de leurs formations collégiales ou universitaires.

Enfin, une minorité d'intervenants ont relevé que les agriculteurs les plus actifs dans les colloques, associations ou journées d'informations ont souvent plus accès à l'information et tendent à bénéficier davantage des programmes disponibles contrairement à ceux qui demeurent plus en marge. De plus, un expert rapporte que l'idée selon laquelle les subventions profiteraient davantage aux grandes exploitations est fautive, affirmant que les programmes sont conçus de manière proportionnelle en tenant compte de la taille et du chiffre d'affaires de l'exploitation.

Soutien du gouvernement

Les intervenants reconnaissent que les gouvernements en place, tant fédéraux que provinciaux, sont actifs quant au support de l'agriculture, notamment en faveur du secteur maraîcher. Certains ont cité la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la production en serre, le financement de l'innovation en photoprotection et agroenvironnement

ainsi que des initiatives encourageant la mise en valeur de produits locaux.

Au niveau provincial, les intervenants ont relevé les efforts significatifs du MAPAQ, notamment en matière de diversification horizontale et verticale des productions, en facilitant la diversification des cultures et la transformation à la ferme. Les programmes de soutien à la mutualisation ou les initiatives ministérielles telles que Proximité ont été perçues comme des leviers prometteurs à cet égard. De plus, ils relèvent la pertinence des PDZA et des PDCN qui, selon eux, adoptent des approches multifonctionnelles axées sur les besoins des communautés et les circuits courts, entre autres, afin de permettre l'ouverture d'un dialogue entre producteurs et consommateurs.

Au niveau municipal et régional, les intervenants ont souligné l'implication des MRC et des municipalités dans le développement de systèmes alimentaires territorialisés. La Montérégie, la MRC de Roussillon ou le Conseil du système alimentaire montréalais ont été cités comme exemples. Ils considèrent que le travail des tables de concertation se traduit par des actions concrètes qui visent à soutenir les producteurs et l'agriculture locale.

2.2.2 Mise en marché

Auprès des institutions publiques

La majorité des intervenants rencontrés au Québec s'accordent sur le fait que la SNAAQ constitue un excellent point de départ pour la mise en marché de produits locaux au sein des institutions publiques. En vertu de cette stratégie, l'ensemble de ces institutions, par exemple les écoles, les hôpitaux et les centres de soins, devront se doter d'ici 2025 d'objectifs d'achat local, démontrant ainsi un engagement du gouvernement provincial à soutenir la production locale. Toutefois, les cibles à atteindre sont définies par chaque institution et la stratégie n'est pas contraignante, mais repose sur un engagement volontaire.

A l'échelle nationale, des organismes tels que Nourish, ont été cités pour leur travail d'intégration des aliments autochtones traditionnels dans les institutions de santé. Ces organismes proposent des programmes de formation tels que Food is our medicine afin de sensibiliser les décideurs et les professionnels de la santé sur l'importance de ces aliments traditionnels. Ils fournissent un accompagnement personnalisé auprès des institutions qui souhaiteraient intégrer ces aliments dans leurs menus et dans certains cas, proposent également des soutiens financiers à des projets pilotes.

Mutualisation

Bien que les modèles de mutualisation présentent actuellement certaines limites, les intervenants ont mentionné plusieurs initiatives prometteuses, notamment au Québec, qui pourraient être davantage soutenues par le gouvernement. Parmi les initiatives, les projets de hubs agroalimentaires semblent se multiplier au sein de la province, notamment en Estrie, à Trois-Rivières, à Louisville, dans les Appalaches, à Québec, ou encore à la MRC de Roussillon. Ces derniers sont des espaces partagés de transformation et d'entreposage avec des locaux locatifs. L'objectif de ces structures est de mettre à la disposition des producteurs, des infrastructures certifiées afin de réduire leur pression financière et faciliter la mise en marché.

Pour certains intervenants, cela permettrait de transformer les invendus ou à écouler leur production. Ces espaces ont également pour but de valoriser le réseautage, le transfert d'expertise et de collaboration entre les agriculteurs.

Il a également été fait mention de coopératives agricoles et de collectifs de vente au niveau régional, tels que La Centrale Agricole et L'Aube, qui fournissent des infrastructures de stockage mutualisées pour les producteurs afin de faciliter la mise en marché auprès des institutions. Les organismes tels que Complices alimentaires en Montérégie, ont été cités pour leur forme de mutualisation axée sur le don alimentaire et la récupération d'aliments. Ces derniers récupèrent les invendus pour les redistribuer à des organismes communautaires ayant des cuisines de transformation, qui vont à leur tour les redistribuer aux populations vulnérables.

Chaînes de distribution

Certains intervenants estiment que plusieurs opportunités sont offertes par les chaînes de distribution pour les agriculteurs, notamment pour les petites entreprises. À ce titre, ils mentionnent des programmes d'accélération mis en place par certaines enseignes afin de soutenir les entreprises locales et les accompagner à développer leurs stratégies de commercialisation, améliorer leur marge de profit et placer les produits. Selon eux, certains détaillants manifestent une volonté de soutenir l'achat local en établissant des relations avec les producteurs, notamment en pleine saison. Il a été également fait mention de l'adoption récente du Code de Conduite pour le Secteur des Produits d'Épicerie récemment adopté par le Canada. Inspiré des modèles britanniques et australiens, ce code aurait pour objectif d'encadrer davantage les ententes entre fournisseurs et détaillants dans une approche plus équitable et transparente. Selon eux, ce code pourrait également s'avérer favorable aux petites entreprises agricoles.

2.2.3 Facteurs économiques

Leviers en place pour faciliter l'achat local

Selon les intervenants, plusieurs initiatives de promotion de l'achat local sont déjà en place tant au niveau fédéral que provincial. Ils citent l'existence de coupons nourriciers destinés aux populations vulnérables du Québec afin de s'approvisionner dans les marchés privilégiant les produits locaux. Selon eux, certaines municipalités ont déjà offert des coupons d'achat pour les marchés publics, incitant les consommateurs à s'approvisionner auprès des producteurs locaux.

Les intervenants ont également mentionné les répertoires de labels tels que Produits Québécois, Aliments du Québec ou Fruits et légumes d'ici, comme étant des initiatives gouvernementales de soutien à la promotion des produits locaux. Ils ont également relevé l'efficacité de l'initiative du Panier Bleu durant la pandémie de COVID-19.

Enfin, les intervenants ont présenté le modèle de distribution des fermes Lufa, comme étant un exemple de réussite de distribution locale en misant sur la flexibilité, l'accessibilité et une logistique efficace. Cependant, ils ont tenu à souligner que le succès de ce modèle s'appuie

sur un large soutien financier des instances gouvernementales, limitant sa reproduction à d'autres initiatives plus modestes.

2.2.4 L'accès à la terre

Initiatives municipales

Concernant la question de l'accès aux terres agricoles, les intervenants ont relevé plusieurs initiatives municipales prometteuses. Certaines municipalités ont mis en place du zonage agricole afin de dissuader les stratégies de spéculation fondées sur une possibilité de changement d'usage. Les intervenants citent également les actions entreprises dans le cadre des PDZA et PDCN visant à améliorer cet accès, notamment celle de la ville de Laval. Cette dernière a mis en place une mesure fiscale en imposant une surtaxe sur les terres agricoles qui seraient laissées en friche afin d'encourager les mises en culture et limiter les spéculations. Des initiatives similaires ont également vu le jour à Montréal, notamment avec le Grand parc de l'Ouest ou le secteur du Cap-Saint-Jacques. Selon eux, la ville explore également des mécanismes pour augmenter la production agricole sur ces terres. À Québec, il a été fait mention de l'acquisition des terres des Sœurs de la Charité dans une volonté de revivification du territoire agricole.

Fiducies

Parmi les leviers disponibles pour faciliter l'accès à la terre, les intervenants ont souligné le rôle des fiducies agricoles. Au Québec, les Fiducies d'utilité sociale agricoles (FUSA) ou la Fiducie agricole UPA-Fondation, soutenues par divers acteurs tels que l'UPA, la Confédération des syndicats nationaux ou la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ont été citées. Ces fiducies permettent d'acquérir des terres agricoles et de les mettre en location à long terme pour des producteurs agricoles. D'autres mécanismes permettent de retirer ces terres du marché spéculatif et faciliter l'accès aux agriculteurs. Ces projets sont également portés par des regroupements citoyens. En Ontario, les intervenants ont cité le succès des initiatives de la Commission de la capitale nationale à Ottawa, notamment la mise en location des terres Greenbelt à des petites et grandes exploitations.

CPTAQ

Dans une perspective de protection des territoires agricoles du Québec, les intervenants ont souligné le rôle essentiel de la CPTAQ à cet effet. Bien que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles publiée en 1978 présente des limites, telles que mentionnées précédemment, elle est perçue comme un outil indispensable pour l'encadrement de l'utilisation des terres et le maintien de l'activité agricole. En effet, cette loi encadre la protection des terres et le développement des activités agricoles dans une optique de développement durable et en veillant à ce que les activités demeurent strictement agricoles afin d'éviter des usages susceptibles de nuire au territoire et à la profession. Les intervenants ont mis en évidence la consultation nationale sur les activités agricoles en 2024 menée par le gouvernement comme une avenue prometteuse afin de réviser le cadre réglementaire et l'adapter à la réalité agricole actuelle.

2.2.5 Main-d'œuvre

Recrutement

Selon les intervenants, les petites exploitations à vocations sociales ou écologiques auraient plus de facilité à recruter de la main d'œuvre car leur mission aurait tendance à attirer des travailleurs motivés par les valeurs de l'entreprise. Selon eux, lorsque les conditions salariales sont adéquates, les petites fermes parviennent généralement à recruter plus facilement que les grandes exploitations.

S'agissant des programmes de travailleurs étrangers temporaires, les intervenants perçoivent ces derniers comme un avantage, tant pour les producteurs que pour les travailleurs. Ils estiment que, malgré un salaire moins avantageux, ces derniers n'ont pas à assumer les coûts d'hébergement et de transport, permettant ainsi de rendre le métier plus attrayant. De plus, il est commun que les travailleurs étrangers et les producteurs établissent des relations de confiance contribuant ainsi à une fidélisation entre les deux parties. Enfin, ils soulignent que les travailleurs étrangers possèdent souvent des connaissances dans le domaine, favorisant une collaboration enrichissante avec les producteurs.

Par ailleurs, les intervenants mentionnent que malgré la présence de certains cas abusifs, les droits des travailleurs étrangers sont protégés et régis par des lois provinciales et fédérales strictes en matière de santé, de sécurité et de travail. Ceci permet donc d'offrir des conditions de travail favorables et encadrées par un système judiciaire.

Relève

Concernant la relève agricole, les intervenants notent une hausse de l'intérêt pour l'agriculture de la part des jeunes provenant des milieux urbains ou de professionnels en reconversion, n'ayant pas forcément un objectif de rentabilité à court terme. Malgré qu'ils soient perçus comme des « gentlemen farmers », selon eux ces derniers contribuent à l'occupation du territoire, notamment en milieu rural. D'autre part, certains affirment que le modèle de la relève intergénérationnel au sein des familles est encore stable avec la reprise des exploitations familiales par des jeunes issus de familles agricoles. Ainsi, pour eux, les fermes ne manquent pas de relève.

2.2.6 Importance du métier

L'ensemble des intervenants reconnaissent le rôle essentiel de l'agriculture et des agriculteurs au sein de la société. Certains en soulignent le rôle fondamental, tandis que d'autres vont jusqu'à le désigner comme le secteur le plus important. Certains intervenants mettent son niveau d'importance sur le même piédestal que celui de la santé, estimant que les agriculteurs devraient être « les premiers gardiens des populations ». Ils considèrent que chaque ferme est un gain pour la société. Dans ce contexte, plusieurs intervenants et agriculteurs ont tenu à souligner l'importance de cette étude et son potentiel à créer un pont entre les différents acteurs du système alimentaire.

2.3 Recommandations des intervenants

Les intervenants ont formulé plusieurs recommandations visant à soutenir les agriculteurs dans la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés. La majorité d'entre eux suggèrent des mesures au niveau institutionnel et économiques. Ils soulignent également la nécessité de mettre en place des mesures facilitant la transformation à la ferme, l'accès aux terres agricoles, ainsi que le recrutement et le maintien de la main d'œuvre. Par ailleurs, ils proposent de développer des stratégies de sensibilisation auprès des consommateurs, en phase avec les recommandations des agriculteurs.

Tableau 6. Recommandations associées à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportées par des intervenants du secteur agricole du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 14)

Recommandations	Fréquence
Au niveau institutionnel	14
Mesures économiques et de marché	14
Favoriser la transformation à la ferme	14
Facilitation de l'accès aux terres agricoles	13
Facilitation du recrutement et du maintien de la main d'oeuvre	13
Adaptation des réglementations	10
Sensibilisation des consommateurs	10
Mise en place d'un système alimentaire alternatif	5
La transformation alimentaire	3
Modifier l'approche des agriculteurs	1
Collaboration des petits et gros producteurs	1
Agir sur la santé mentale des agriculteurs	1

2.3.1 Au niveau institutionnel

Subventions

Les intervenants ont suggéré plusieurs recommandations concernant les programmes de subvention en agriculture afin de répondre aux enjeux actuels. Tout comme les agriculteurs, ils appellent à une augmentation du budget alloué au secteur agricole et une réorientation des subventions existantes vers les besoins des agriculteurs. À ce titre, certains demandent de recentrer les investissements sur les entreprises agricoles qui contribuent à l'alimentation locale, plutôt que celles qui sont orientées vers l'exportation, et de reconnaître l'alimentation locale comme un bien commun qu'il est nécessaire de soutenir collectivement, à l'instar du système de santé. Ils proposent également d'intégrer les agriculteurs dans la conception de programmes de subventions via des mécanismes de consultation et de co-développement afin que l'aide puisse cibler les besoins réels de ces derniers.

Certains intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de sortir du modèle de soutien par filière et de favoriser une approche axée sur une diversité d'activités de production. Selon eux, cette approche permettrait de soutenir une plus grande diversité de modèles agricoles et de tailles d'exploitations afin de favoriser une diversification du secteur. Il a également été suggéré d'étendre la mesure de plafonnement des taux d'intérêts, actuellement limitée à la relève agricole, à l'ensemble des agriculteurs et d'alléger les redditions de compte.

Plusieurs intervenants ont également recommandé que les critères d'attribution des subventions se basent davantage sur des pratiques durables. Selon eux, les modèles biologiques et agroécologiques devraient bénéficier d'une revalorisation du taux de subvention à 80%. D'autres suggèrent de valoriser les entreprises et les projets ayant une portée socio-écologique, comme l'entretien des haies, la préservation des sols et de la biodiversité.

Concernant l'accessibilité aux subventions, les intervenants mettent en exergue l'importance de la simplification des programmes de subventions. Une des propositions vise à regrouper les programmes de subventions dans un parcours structuré, avec une demande unique, autour de volets thématiques tels que l'agroenvironnement, la territorialisation ou la diversification. Chaque volet serait donc organisé en étapes progressives dans lesquelles les agriculteurs pourraient tester des projets ou faire de l'expérimentation pour ensuite évoluer vers des étapes plus ambitieuses. L'objectif serait d'accompagner les agriculteurs dans une transition évolutive et intégrée, par le biais d'un soutien technique et financier, plutôt que de fournir un soutien ponctuel non encadré.

Plusieurs intervenants ont également suggéré de réviser la définition actuelle de la relève. Selon eux, l'âge ne devrait pas représenter un critère central d'accès au soutien pour la relève. En revanche, ils proposent de considérer des critères liés au niveau de formation afin de s'assurer que le financement soit dirigé dans un projet durable tout en tenant compte de sa viabilité à long terme. À ce titre, ils suggèrent notamment de subventionner la formation continue afin de fournir un meilleur accompagnement aux agriculteurs. Ainsi, dans un contexte de pénurie de relève, ils estiment qu'il est essentiel de faciliter l'accès au secteur

sans pénaliser les personnes en reconversion professionnelle qui voudraient s'engager dans un projet agricole à long terme et entreprendre l'apprentissage nécessaire.

Contrer la charge administrative

Selon les intervenants, il est nécessaire d'alléger la charge administrative qui incombe aux agriculteurs. Cependant, les visions sont partagées. Certains estiment qu'il est nécessaire de réduire la reddition de comptes, notamment pour des petits projets, et simplifier les démarches administratives afin d'éviter d'engager des ressources humaines pour soutenir un système jugé « trop lourd ». Pour d'autres, la reddition de compte est essentielle et la supprimer aurait pour impact de réduire la redevabilité des individus face à l'État et à l'utilisation des fonds publics.

Cela dit, la majorité des intervenants estiment que l'allègement administratif passe par un renforcement des ressources humaines afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches. Ils proposent ainsi d'augmenter le nombre d'agronomes spécialisés dans le service-conseil et d'assurer un financement à ce secteur, afin qu'ils puissent fournir les aides nécessaires. Certains suggèrent, qu'au besoin, les agronomes pourraient se déplacer directement sur les entreprises agricoles pour étudier les différentes avenues de ces dernières auprès des agriculteurs, dans un processus continu sur le terrain, qu'à partir des bureaux gouvernementaux.

D'autres propositions ont trait à la centralisation des démarches administratives, une meilleure communication et coordination entre les institutions, ainsi qu'au développement de services d'accompagnements partagés entre les différents organismes ou structures, tels que l'UPA.

Politiques publiques cohérentes

Selon les intervenants, il est urgent de repenser le cadre des politiques publiques actuelles. Ils estiment que l'approche des gouvernements est fragmentée, sectorielle et adhère à une vision à court-terme. Ainsi, ils invitent les instances décisionnelles à revaloriser le rôle central des agriculteurs dans le système alimentaire et dans la société et de les ancrer davantage dans les décisions politiques. Selon eux, cela passe par un changement de paradigme vers une « exception agricole » qui se traduit par une expansion du rôle des agriculteurs, au-delà des retombées économiques du secteur, qui les reconnaît comme acteurs essentiels à l'autonomie alimentaire, la santé publique et la vitalité du territoire. Les politiques publiques doivent donc être repensées afin de contribuer à la santé et à la résilience des communautés et des territoires en intégrant les dimensions sociales, écologiques et sanitaires de l'alimentation.

Dans cette optique, plusieurs intervenants plaident pour l'adoption d'approches systémiques et interministérielles, impliquant l'ensemble des paliers de gouvernance dans une optique de système alimentaire territorialisé et transversale. Les ententes sectorielles bioalimentaires, les instances de concertation territorialisées et une vision planifiée sur le long terme, au-delà des mandats politiques, sont perçues comme des leviers favorables à l'établissement de politiques publiques cohérentes et structurées. Les intervenants ont également proposé que

les MRC coordonnent les PDZA et les PDCN, requérant ainsi des instances de concertations, réunissant les producteurs agricoles ainsi que les acteurs de la santé publique, de la sécurité alimentaire et tout autre secteur pertinent.

Plusieurs intervenants ont également appelé à un renforcement du cadre réglementaire et normatif basé sur des mesures contraignantes, plutôt que sur des implications volontaires. D'après eux, les gouvernements devraient intervenir davantage, à l'instar des politiques de santé publiques sur la question de la cigarette, tel que suggéré par les agriculteurs. À cet effet, ils suggèrent d'appliquer une réciprocité des normes aux frontières, afin de garantir une concurrence équitable entre les produits locaux et importés. Ils proposent également de réorienter les politiques punitives, dont l'effet est jugé négligeable sur les plus grandes exploitations rentables, par des politiques incitatives qui permettraient de soutenir les meilleures pratiques agricoles.

Parmi les autres propositions citées, il était question d'annulation de la dette agricole, bien que jugée utopique ou encore un rehaussement de la qualité de l'offre alimentaire via des restrictions normatives. De plus, les intervenants appellent les gouvernements à investir davantage dans la résilience du secteur agroalimentaire plutôt que d'intervenir ponctuellement face aux crises. Pour ce faire, ils recommandent d'intégrer l'ensemble des parties prenantes dans une approche de co-développement des politiques et d'assurer la mise en place de mécanismes de rétroaction et d'évaluation continue dans les processus décisionnels. Le gouvernement devrait, selon eux, agir comme fédérateur et rassembler les intervenants, les scientifiques ainsi que les producteurs maraîchers afin d'élaborer des solutions durables et cohérentes.

Promotion et accès aux aliments frais et locaux

Les intervenants soulignent la nécessité de repenser les politiques de promotion des aliments frais et locaux, en les inscrivant dans une stratégie à long terme dans le cadre d'un ensemble de politiques publiques cohérentes. Certains estiment que la promotion à elle seule ne suffit pas, et qu'il serait, dans ce cas, plus pertinent de promouvoir les réformes nécessaires au changement, que promouvoir une industrie problématique.

Selon les intervenants, un moyen structurant de promouvoir la saine alimentation devrait être envisagé à travers les programmes alimentaires scolaires, qui favoriseraient l'accès à des aliments frais et peu transformés, notamment aux plus vulnérables. À ce titre, le Programme d'accès universel à une alimentation de qualité (PASUQ) a été cité comme une base prometteuse. D'autres ont évoqué l'intégration de l'alimentation dans le système éducatif, dans une optique de développer la littératie alimentaire. Certains estiment que ces mesures doivent également s'adresser aux responsables des achats afin d'élargir l'impact au-delà de l'environnement scolaire.

Plusieurs intervenants ont souligné le besoin de définir collectivement ce qui doit être promu afin d'assurer une cohérence aux campagnes promotionnelles autour de la santé, la durabilité et la proximité. Ainsi, plutôt que de multiplier des initiatives de promotions dispersées, ils suggèrent de mettre en place un programme à l'échelle provinciale capable de soutenir la

promotion et l'accès aux aliments frais et locaux.

Parmi les autres recommandations, les intervenants ont proposé la mise en place d'un système d'étiquetage transparent et plus explicite indiquant clairement que les produits contiennent des quantités excessives de gras, de sel et de sucre, ainsi que leur empreinte environnementale ou l'utilisation de pratiques controversées. Selon eux, l'impact serait plus conséquent quant à l'orientation des choix des consommateurs vers des options plus saines.

2.3.2 Mesures économiques et de mise en marché

Faciliter la mise en marché locale

Selon les intervenants, il est nécessaire de mettre en place un système alimentaire alternatif et donner plus de place à des modèles de distribution et de vente de proximité. Ainsi, afin de faciliter la mise en marché et favoriser l'achat local d'aliments frais et peu transformés, les intervenants ont formulé plusieurs recommandations. Une des propositions concernait la mise en place d'un système alimentaire de base, public et régulé, à l'instar des systèmes éducatifs et sanitaires. Dans le cadre de ce dernier, des produits de base non transformés et essentiels, tels que les fruits et légumes communément produits localement, seraient sortis du libre marché afin de garantir des revenus stables aux agriculteurs et des prix plus accessibles aux consommateurs. Selon eux, le Canada dispose de leviers pour le faire, notamment via les plans conjoints et la régie des marchés. Les secteurs laitiers et des œufs disposent déjà d'un encadrement similaire. Ainsi, ces mesures pourraient être élargies au maraîchage sur une base volontaire ou expérimentale.

Plusieurs intervenants ont également souligné l'intérêt de mettre en place des marchés publics accessibles, permanents et mutualisés. Ces marchés seraient situés à proximité des zones urbaines ou à des endroits achalandés ; ils seraient ouverts tout au long de la saison de production ; les ressources matérielles telles que les transports, les entrepôts ou les plateformes de vente pourraient être mutualisées et des commis pourraient être recrutés pour la vente.

Dans une optique de favoriser l'achat local, certains intervenants recommandent également la mise en place d'incitatifs financiers tels que les crédits d'impôts pour les achats dans les marchés publics ou des abonnements aux paniers, ainsi que des programmes de coupons nourriciers pour les ménages à faible revenu afin de s'approvisionner auprès de producteurs locaux. Ceci permettrait, selon eux, d'intervenir à la fois sur la sécurité alimentaire et sur le soutien des circuits courts.

Selon plusieurs intervenants, le gouvernement provincial devrait mandater et subventionner des organismes à but non lucratif (OBNL) afin de coordonner et faciliter la mise en place de marchés publics de proximité au niveau local. Le soutien aux programmes d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et la mise en place de marchés mobiles ont également été mentionnés.

Enfin, un expert suggère de s'inspirer, à l'échelle provinciale, du système breton de mise en marché, cité notamment pour son efficacité. Il s'agit d'un modèle dans lequel des producteurs

bretons se sont regroupés afin de créer leur propre stratégie de commercialisation structurée autour de la marque Prince de Bretagne. Cette dernière repose sur la qualité du produit et le savoir-faire local. Ces producteurs ont donc mutualisé leurs infrastructures et ont mis en commun leur production afin de fixer les volumes mis en marché et regagner de l'indépendance face aux distributeurs fixant ainsi les prix du marché.

Faciliter la mise en marché auprès des institutions publiques

Plusieurs intervenants souhaiteraient que le Canada puisse rendre obligatoire l'achat local dans les institutions publiques. Cependant, les accords de libre-échange limitent cette possibilité. En conséquence, et en réponse à cette contrainte, ils recommandent l'introduction de critères plus restrictifs afin d'inciter le plus possible les institutions à se tourner vers l'achat local plutôt que de favoriser les produits les moins chers, et ce, tout en respectant les règles du commerce international. D'autres intervenants proposent la mise en place d'incitatifs commerciaux, auprès des institutions ou auprès des distributeurs, sous forme de retours d'impôts, pour ceux qui choisissent de s'approvisionner auprès de producteurs locaux.

La majorité des intervenants ont suggéré la création d'un service de distribution mutualisé, notamment via des plateformes numériques de commande ou des infrastructures de stockage, comme un levier structurant pour faciliter la mise en marché auprès des institutions. Cela consisterait à centraliser les productions de plusieurs petites exploitations afin de simplifier les procédures autant pour les institutions que pour les agriculteurs. Ceci permettrait, à ces derniers, de fournir des offres collectives répondant aux volumes requis et serait favorable à la prévisibilité des revenus pour les agriculteurs, à fournir de l'emploi localement et à donner accès à une alimentation plus saine et durable au sein des institutions publiques. Pour les intervenants, le MAPAQ devrait jouer un rôle central dans l'établissement d'un tel dispositif, déjà mis en place par certaines initiatives telles qu'Arrivage.

Leviers pour encadrer les accords de libre échange

Selon les intervenants, le Canada nécessite d'avoir une stratégie lui permettant d'assurer une meilleure autonomie alimentaire minimale face à une industrie alimentaire mondialisée. Ils estiment que le Canada dispose de moyens nécessaires lui permettant d'encadrer davantage les accords de libre-échange. Ils rapportent qu'une proposition de Convention internationale a été formulée et signée par plus de 140 pays, s'inspirant de la Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les pays signataires sont donc en mesure de mettre en place des projets de loi ainsi que des réglementations procurant un statut particulier à tout ce qui relève du domaine culturel. C'est dans cette perspective que la société civile, notamment la Coalition Nourrir l'humanité durablement, milite activement à promouvoir cette convention à l'échelle provinciale et nationale. Les intervenants citent également l'initiative du Bloc Québécois qui a récemment déposé une loi afin d'exclure les productions agricoles sous gestion de l'offre des accords de libre-échange. Cette proposition concerne les secteurs du lait, des œufs et de la volaille, régis par des systèmes de quotas de production et de prix négociés ou fixés au préalable au Canada. Enfin, certains intervenants estiment que les perturbations associées aux changements climatiques renforceront la nécessité de repenser les accords commerciaux.

internationaux et la dépendance à l'importation en termes d'approvisionnement alimentaire.

Revenu minimum garanti

La majorité des intervenants soutiennent l'idée d'un revenu minimum garanti afin de stabiliser la situation financière des agriculteurs. Certains estiment même qu'il devrait être envisagé pour l'ensemble de la population. Selon eux, ce revenu minimum garanti devrait également bénéficier aux employés afin de réduire la pression salariale qui incombe aux producteurs et améliorerait, par la même occasion, l'attractivité du secteur. Selon eux, cette mesure permettrait de reconnaître le rôle essentiel de l'agriculture tant pour la santé des populations, que pour la protection des écosystèmes. D'autres envisagent que ce revenu puisse prendre la forme d'un financement à la mission, au même titre que d'autres services publics.

En revanche, certains intervenants estiment que ce soutien ne devrait pas nécessairement prendre la forme d'un revenu minimum garanti, en raison d'un manque d'acceptabilité social et politique d'une telle mesure, notamment en raison de la nature entrepreneuriale du métier. Ils suggèrent alors un mécanisme de soutien à la rentabilité ou à la viabilité des fermes qui permettrait de fournir une aide à la transition sous forme salariale afin d'amener l'entreprise à être rentable et autonome. Ils suggèrent, à titre d'exemple, d'adapter des programmes tels que le Soutien au travail autonome (STA) afin de les accompagner dans leur parcours.

2.3.3 Faciliter la transformation à la ferme

La majorité des intervenants (n = 12) s'accordent sur la pertinence de la mutualisation en tant que solution pour faciliter la transformation des petites et moyennes exploitations. Cette approche consisterait à développer des infrastructures partagées, sous forme de pôles alimentaires ou de coopératives de transformation, afin de réduire les coûts liés aux équipements et au personnel. Ces infrastructures mutualisées pourraient être implantées à proximité des exploitations agricoles, être mobiles et fonctionner selon un modèle d'usage partagé. Ils soulignent la nécessité de soutenir ces initiatives, d'une part, à travers des subventions gouvernementales, et d'autre part, via des investissements collectifs de producteurs, notamment à travers des modèles inspirés des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) très influentes en France, pour aider à financer ce type de projets. Pour ce faire, un expert suggère la réalisation d'études de marché et de modèles d'affaires afin d'assurer la pérennité de ces derniers. Il a également précisé que la réussite d'un tel projet dépend d'une volonté réelle de collaboration entre les producteurs. La mutualisation se présenterait également comme une solution pour contourner les coûts associés aux normes sanitaires souvent conçues pour des installations industrielles. A ce titre, les intervenants suggèrent également d'adapter les mesures d'hygiène et de salubrité à la réalité des plus petites exploitations.

2.3.4 Faciliter l'accès aux terres agricoles

Dans une optique de faciliter l'accès aux terres agricoles aux producteurs, les intervenants ont émis plusieurs recommandations, notamment concernant le contrôle de l'utilisation des terres. Selon eux, il est nécessaire d'encadrer de façon plus stricte le changement d'usage des terres afin de limiter le dézonage ou leur utilisation à des fins industrielles ou résidentiel-

-les. Certains proposent également d'imposer l'exploitation de ces terres afin qu'elles ne soient pas gardées en friche en accordant des droits d'occupation plutôt qu'une propriété.

D'autres intervenants suggèrent la mise en place de législations sur l'anti-accaparement des terres limitant la vente de terres agricoles, notamment les classes 1 à 3, uniquement aux producteurs, afin d'empêcher les villégiateurs, les spéculateurs, les entreprises d'investissement, les banques ou les promoteurs immobiliers d'acquérir ces dernières. Ceci permettrait donc de réguler les prix et faciliter l'achat des terres par des agriculteurs. Dans cette même optique, certains intervenants suggèrent de reclasser certaines terres à des fins agricoles ou d'autoriser le morcellement de celles-ci, afin de favoriser l'augmentation du nombre de petites exploitations diversifiées.

Plusieurs intervenants ont également relevé l'importance d'encadrer les transactions de terres agricoles. Ils proposent un modèle inspiré des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) mis en place en France, un mécanisme d'encadrement qui détient des droits de préemption, permettant d'acquérir une terre et la réattribuer à un producteur agricole si la transaction est jugée problématique, notamment en cas de spéculation ou d'accaparement. Ils proposent cependant qu'une telle instance soit gérée par le MAPAQ afin d'éviter des pratiques de favoritisme. Certains suggèrent également de plafonner le prix des terres et de contrôler la superficie totale détenue afin d'éviter les monocultures. Ces mécanismes de contrôles pourraient être réalisés au cas par cas par la CPTAQ, compte tenu de son rôle central dans la protection des terres agricoles.

D'autres intervenants ont proposé la mise en place de modèles coopératifs ou de fiducies agricoles, selon lesquels la propriété des terres serait attribuée à un collectif, une coopérative ou une fiducie, et non aux individus, afin de pérenniser la vocation agricole sur ces terres, au-delà des producteurs, et limiter le risque financier associé. Enfin, certains intervenants vont plus loin en proposant de retirer les terres agricoles du marché afin de les protéger de la spéculation et, en parallèle, de mettre en place des mécanismes de compensation pour les propriétaires actuels.

2.4 Mobilisations agricoles : contexte sociopolitique au Canada et en Occident

2.4.1 Potentiel de mobilisations agricoles au Canada

Selon la majorité des intervenants (n = 11), l'émergence de mouvements de protestation agricole, similaire à ceux observés en Europe, notamment en France, au cours des dernières années n'est pas à écarter. Certains rapportent que des mobilisations d'envergure se sont déjà produites dans plusieurs provinces, en particulier au Québec, s'inspirant en partie des stratégies de communication des mouvements agricoles français. À ce titre, un intervenant estime que malgré la pertinence des récentes manifestations organisées par l'UPA, ces dernières manquaient « d'authenticité » et qu'une organisation plus spontanée aurait permis d'avoir plus d'impact. Bien que des similarités aient été relevées avec les mouvements agricoles français, plusieurs ont relevés des nuances importantes quant à la portée et l'inten-

-sité des mobilisations canadiennes. Ils estiment que la culture socio-politique canadienne est plus modérée et moins encline à la confrontation immédiate, limitant ainsi l'ampleur des mouvements.

De plus, les intervenants expliquent la portée limitée de ces mobilisations en soulignant plusieurs différences selon les contextes. Selon eux, en Europe, le secteur agricole bénéficie d'un fort soutien social, en partie grâce à une forte culture agricole au sein de la population. En revanche, ils estiment qu'au Canada les fermes sont généralement isolées et éloignées des grands centres urbains, notamment en raison de l'étendue du territoire. De plus, les agriculteurs auraient tendance, selon eux, à être plus conservateurs, moins « vocaux » et ne pas avoir la même « tendance naturelle à faire de la désobéissance civile » qu'en France. Ils soulignent néanmoins que cette dernière ne serait pas perçue positivement par l'opinion publique québécoise, beaucoup moins tolérante à ce genre de manifestations. Un autre expert souligne également qu'une partie des agriculteurs serait protégée par la gestion de l'offre et n'aurait donc pas le même intérêt à organiser des mobilisations que les petits producteurs qui ne sont pas couverts par ce régime. Cependant, certains estiment qu'une détérioration des conditions économiques, une saison agricole difficile ou une instabilité de l'approvisionnement alimentaire pourraient « déstabiliser notre société » et entraîner des mobilisations de plus grande ampleur.

Enfin, l'impact perçu de ces mobilisations reste nuancé auprès des intervenants. Tandis qu'un expert souligne leur utilité, estimant qu'elles ne devraient pas être évitées, même au détriment de la productivité économique nationale pour une courte période, un autre reste mitigé quant à leur efficacité, et ce, malgré une forte médiatisation et une ampleur nationale. A ce titre, il dit :

« Mais partout à travers le monde, il y a rien qui a fait en sorte que la situation a changé fondamentalement. Donc les problèmes de fond demeurent les mêmes. » (H, Québec)

2.4.2 Nature des revendications

Les intervenants sont partagés quant à la similitude des revendications agricoles entre le Canada et l'Europe. Certains estiment que contrairement aux européens, les agriculteurs canadiens auraient été motivés par leurs conditions de travail et leur situation financière précaire, lors des manifestations du printemps 2024.

D'autres intervenants, en revanche, affirment que les revendications sont similaires des deux côtés. Plusieurs estiment que les agriculteurs déplorent les mêmes dérives du libre-échange, de faibles revenus, des subventions insuffisantes, des coûts de production trop élevés, notamment pour le carburant et les engrais, les difficultés d'accès à la terre, ainsi qu'une accumulation de normes contraignantes, en particulier les réglementations environnementales qui mettaient une pression économique sur les producteurs dans un contexte de « deux poids deux mesures » avec des importations ne répondant pas aux mêmes exigences. Un autre expert, estime que, de son point de vue, 80-85 % des revendications et des enjeux sont similaires.

Un expert souligne que ces similarités découlent du commerce international et des choix politiques occidentaux structurant les systèmes alimentaires. A ce titre, il explique que les producteurs européens sont confrontés à l'importation de cultures canadiennes à faible coût, notamment dans le secteur des protéines végétales, tandis que les producteurs canadiens sont également confrontés aux importations, autant de l'Europe que des États-Unis, ce qui alimente, selon lui, des frustrations similaires et légitimes des deux côtés. Ainsi, il estime qu'il s'agit d'un problème idéologique qui illustre une crise du modèle agricole occidental et que, dans ce contexte, les crises survenues en Europe ne seraient que « des prophètes de nos propres problèmes ». A ce titre il dit :

« Fait qu'au final c'est pas la même chose, mais c'est la même mécanique. C'est pas les mêmes enjeux, mais c'est la même problématique, c'est la même gamique. Qu'on réfléchisse à l'essence, au prix de telle affaire, à la crise de la main d'œuvre, à la main d'œuvre étrangère, aux pesticides, au libre-échange... c'est... on pourrait regarder à peu près tous les pays de l'Occident, puis voir à peu près les mêmes mécaniques à différentes échelles là. C'est pas mal la même affaire. » (H, Québec)

La question de l'origine de ces mobilisations se pose néanmoins, à savoir si elles seraient uniquement motivées par les enjeux du secteur agricole ou si elles s'inscriraient dans un contexte social plus large. Selon une experte, certaines revendications agricoles peuvent être en contradiction avec les objectifs de transition vers un système alimentaire plus sain et durable. Elle évoque, à titre d'exemple, des demandes visant à réduire les normes environnementales, motivées, selon elle, par des intérêts individuels. Elle partage ainsi sa préoccupation :

« Donc, tu sais, ma crainte, en fait, c'est que les personnes avec le plus de moyens pourraient être la voix de cette revendication d'agriculteurs, mais que ce soit pas vraiment des revendications qui visent à changer notre système alimentaire. » (F, Québec)

Selon elle, il est donc essentiel d'accompagner les agriculteurs dans le changement afin de répondre au bien-être des producteurs mais aussi de la population et de l'environnement. Enfin, elle exprime son inquiétude face à une potentielle récupération politique de ces revendications par des mouvements de droite, comme cela a été le cas par le passé avec le Convoi de la liberté lors de la pandémie de COVID-19.

2.4.3 Différences sociopolitiques entre le Canada et l'Europe

Plusieurs intervenants ont souligné des différences majeures au niveau des orientations de production agricole et de consommation entre le Canada et l'Europe. Selon eux, en Europe, la culture alimentaire paysanne serait encore fortement ancrée dans les habitudes des consommateurs, avec une part importante de la production destinée à la consommation locale et des marchés publics très accessibles et fréquentés régulièrement. En revanche, ils estiment qu'au Canada, la norme de consommation repose sur l'achat ponctuel d'une grande quantité de nourriture dans des grandes surfaces. Ce mode d'approvisionnement reflèterait, selon eux, des besoins différents de socialisation autour de l'alimentation. De plus, ils estiment que l'agriculture canadienne est essentiellement structurée autour de l'exportation

et qu'une proportion importante des terres agricoles est dédiée aux fourrages ou à l'alimentation animale dans les élevages intensifs plutôt qu'à l'alimentation humaine. Ils notent également que certains pays européens ont des modèles agricoles fortement intégrés à leur identité nationale, comme la France ou l'Italie, tandis que le Canada reste davantage marqué par une logique agro-industrielle. Ainsi, selon eux, autant les producteurs européens que canadiens sont confrontés aux enjeux de concurrence avec l'importation, toutefois l'impact sur les producteurs européens ne serait pas autant conséquent qu'au Canada en raison d'une forte consommation des produits locaux. Au Canada, les valeurs de production seraient plus fragiles en raison de leur dépendance aux marchés boursiers d'exportation et la montée de certains pays concurrents, comme le Brésil sur le marché du maïs.

3. Les décideurs

Le troisième groupe d'entrevues a été réalisé auprès de 2 décideurs au niveau municipal et provincial au Québec. Dans cette section, sont présentés les défis, opportunités et recommandations relevés par ces décideurs dans la mise en marché d'aliments frais et minimalement transformés par les agriculteurs au Canada. Dans la même approche que la section précédente, seuls les nouveaux éléments ainsi que les approfondissements apportés, les points de convergence ou de divergence avec les thèmes précédents seront abordés, ainsi que les recommandations. La fréquence des thèmes rapportés selon le nombre de décideurs les ayant évoqués est présentée dans les tableaux ci-dessous. À l'échelle municipale, nous avons rencontré une représentante du comité interne en alimentation de la ville de Montréal, dont le mandat consiste, entre autres, à développer des actions en alimentation.

Tableau 6. Défis et les opportunités associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des décideuses municipales et provinciales du secteur agricole du Québec en 2024-2025 (n = 2)

Facteurs externes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Enjeux institutionnels	2	Soutien institutionnel	2
Enjeux économiques et de marché	2	Facteurs économiques et de marché	2
Enjeux liés à la main d'oeuvre	2	L'agrotourisme	2
Enjeux liés aux consommateurs	2	L'accès à la terre	2
Enjeux liés à l'accès à la terre	2	Les consommateurs	2
Enjeux liés au type d'agriculture	2	La main d'oeuvre	2

Difficulté du métier d'agriculteur	1	Production biologique	1
Déserts alimentaires	1	Changement climatique	1
Changement climatique	1	-	-
Facteurs internes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Santé mentale des agriculteurs	2	-	-
Diminution du nombre d'agriculteurs	1	-	-
Transmission intergénérationnelle du métier	1	-	-
Rivalités au sein du milieu agricole	1	-	-

Tableau 7. Recommandations associées à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportées par des décideuses municipales et provinciales du secteur agricole du Québec en 2024-2025 (n = 2)

Recommandations	Fréquence
Au niveau institutionnel	2
Mesures économiques et de marché	2
Facilitation de l'accès aux terres agricoles	1
Faciliter le recrutement et le maintien de la main d'oeuvre	1
Développement de l'agrotourisme	1

3.1 Au niveau municipal

3.1.1 Défis

Soutien du gouvernement et subventions

Selon l'experte consultée, le soutien gouvernemental, tant au niveau provincial que fédéral, est fortement ancré dans une logique héritée de l'historique agricole canadien, centré sur les grandes exploitations mécanisées et les cultures destinées à l'alimentation animale. Cette approche limite donc l'émergence de pratiques innovantes, perçue comme trop risquée. Ainsi, selon elle, l'absence de subventions adaptées à l'agriculture de proximité engendre des coûts de production plus élevée se répercutant sur les prix à la consommation conséquents. Parmi les coûts avec lesquels les agriculteurs doivent composer, l'experte cite les infrastructures, notamment pour la transformation à la ferme et la dépendance aux intrants étrangers, dont les prix sont exacerbés en raison du contexte géopolitiques mondial. Ainsi, selon elle, ces contraintes limitent la viabilité de ces modèles. Vient s'ajouter à cela la lourdeur administrative qui représente un enjeu pour les agriculteurs à tous les niveaux de gouvernance, notamment au fédéral, où les politiques sont perçues comme éloignées de la réalité du terrain.

Enjeux de main d'œuvre

Dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, la définition de la relève par un critère d'âge dans les programmes de subvention apparaît comme limitative dans la mesure où le vieillissement de la population a engendré des changements de carrière plus fréquents, ce qui viendrait impacter la pérennité du métier en excluant des personnes en reconversion professionnelle. Cette situation s'inscrit notamment dans un contexte de déconnexion entre les milieux urbains et le milieu agricole, entraînant une baisse de l'intérêt pour les métiers agricoles, surtout chez les jeunes. Ainsi, même le modèle de transmission intergénérationnel des exploitations se voit impacté.

Enjeux de mise en marché

L'experte relève des enjeux tant au niveau des marchés publics qu'auprès des institutions publiques. Selon elle, malgré l'appui municipal, les marchés restent peu rentables pour les agriculteurs en raison des coûts logistiques, le temps investis et l'incertitude de la rentabilité, notamment en cas d'intempéries. A ce titre, elle dit :

« C'est drôle parce que nous, on finance depuis plusieurs années, je pense que c'est 40 000 \$ qu'on donne à notre marché public en arrondissement. Puis, à chaque fois, il faut que je sensibilise mes collègues ou même la direction parce qu'ils sont comme : « Mais il y a plein de monde, pourquoi ils ne font pas d'argent ? » [...] J'ai dit, tu sais ça coûte très cher à l'agriculteur de venir. Fait que c'est ça, nos coûts, c'est genre 50 \$ la table. Mais j'ai dit c'est pas à 50 \$ fois 20 tables que tu fais ton argent tu sais. [...] Tu sais le modèle d'affaires, il est pas viable parce que les vendeurs, bah ils font à peine de l'argent. » (F, Québec)

D'un point de vue institutionnel, la mise en place de lois contraignant l'achat local ne serait pas efficace en raison d'enjeux réglementaires et structurels limitant la capacité des institu-

-tions à s'orienter vers ces modèles agricoles. Par ailleurs, l'experte s'est dite « traumatisée » pour certaines réglementations de la CPTAQ en lien avec l'agrotourisme, notamment la limite de 20 places assises au sein des services de repas à la ferme, qui selon elle, sont trop contraignantes.

Enjeux d'accès à la terre

L'accès à la terre qui constitue un autre enjeu pour les agriculteurs est particulièrement influencé par les politiques municipales et la spéculation foncière. L'experte déplore l'existence dans certains cas, de dynamiques incohérentes entre les objectifs de développement immobilier et de conservation des terres, dus à une pression foncière exercée sur les villes, engendrant un contexte d'incertitude pour les agriculteurs.

Accès à la saine alimentation

Enfin, concernant l'accès à la saine alimentation, l'experte insiste sur le fait qu'il serait irréaliste de faire endosser la responsabilité au consommateur, déjà confronté à plusieurs enjeux. Selon elle, le niveau de littératie alimentaire, le manque de temps et les contraintes financières limitent les ménages à se tourner vers une alimentation saine et durable. Ainsi, malgré les multiples campagnes promotionnelles, il est difficile de modifier les comportements alimentaires à grande échelle. Dans ce contexte, elle souligne que le Canada est le seul pays du G7 à ne pas disposer d'un programme alimentaire universel dans les écoles, représentant un frein à favoriser une alimentation saine et durable.

3.1.2 Opportunités

Au niveau des institutions

L'experte consultée a proposée plusieurs leviers d'actions à l'échelle municipale afin de soutenir la mise en marché d'aliments frais, locaux et de proximité au Québec. Elle reconnaît d'abord l'importance du rôle de la municipalité comme « gouvernement de proximité », notamment en raison de sa présence géographique et sociale rapprochée avec les producteurs et les consommateurs. Ainsi, cette connaissance de la réalité territoriale permettrait, selon elle, d'allouer les ressources des paliers fédéraux et provinciaux de façon plus efficace et ciblée selon les besoins réels du terrain. Elle estime que les fonds sont disponibles et que certains programmes sont justement viables grâce à cela. Elle cite notamment le rôle de PME Montréal dans l'accompagnement et le financement des entrepreneurs, dont les agriculteurs urbains.

Accès à la terre

Selon l'experte, la Ville agit activement afin de faciliter l'accès aux terres agricoles, notamment à travers la Stratégie d'agriculture urbaine dont l'objectif est de cultiver 160 hectares, principalement dans l'Ouest de l'île. Elle souligne également le projet du Grand parc de l'Ouest qui vise également à acquérir des terres dans l'optique de préserver le zonage agricole. À ce titre, elle cite le programme Arterre, comme un acteur important dans la mise en relation des jeunes producteurs et des propriétaires fonciers. Elle cite aussi le projet Cultiver l'espoir, à travers lequel des terres municipales sont utilisées pour cultiver des légumes redistribués gratuitement à des banques alimentaires telles que Moisson Montréal.

Enfin, elle mentionne d'autres programmes innovants de location de terres agricoles à faible coût tels que les motels agricoles à Rivière-du-Loup afin de faciliter l'accès aux petits producteurs.

Main d'œuvre

Afin d'attirer plus de main d'œuvre dans le secteur agricole, la décideuse cite plusieurs initiatives, dont le programme en agriculture urbaine offert au cégep Ahuntsic qui, selon elle, peut susciter une volonté de poursuivre vers une spécialisation dans le domaine. Elle cite également le rôle des jardins collectifs montréalais, les expériences d'auto-cueillette dans les fermes ou les emplois estivaux comme des opportunités d'initier les plus jeunes à l'agriculture. Selon elle, l'agrotourisme est une opportunité de créer des liens entre les consommateurs et les producteurs. D'autres initiatives ont été citées, telles que la Navette nature, offrant des services de transport pour les personnes non véhiculées afin d'accéder aux fermes. Elle mentionne enfin les cartes de circuits agroalimentaires, qui présentent la diversité de la production locale dans chaque région dans une optique de saisonnalité.

Faciliter la mise en marché

Selon la décideuse, la promotion de l'agriculture biologique par la Ville de Montréal est favorisée par son alignement avec ses valeurs de santé et durabilité. À ce titre, la Ville, en collaboration avec les arrondissements, est engagée activement à promouvoir le développement de marchés publics. Pour ce faire, des stratégies d'achalandages tels que l'organisation d'événements culturels à proximité du marché ou le choix de localisations stratégiques desservies par les transports en commun sont mises en place.

Elle mentionne également le projet Montréal en commun, financé par le gouvernement fédéral, dont l'objectif est de mutualiser les ressources dans une approche de sécurité alimentaire, notamment à travers l'achat collectif de camions réfrigérés, le partage de la main d'œuvre et la coordination de la mise en marché pour limiter la charge administrative aux agriculteurs. Elle cite le rôle d'organismes tels que le Collectif Récolte et de la Centrale agricole dans ces projets, ainsi que la collaboration avec des structures de réinsertion sociale comme Resto-Plateau ou encore Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve, qui assurent la transformation de produits agricoles locaux.

En ce qui concerne la mise en marché auprès des institutions publiques, la décideuse mentionne la SNAAQ comme une politique prometteuse afin d'ouvrir le marché aux plus petits producteurs et dont l'effet pourra être perçu dans les prochaines années.

Le consommateur

Selon la décideuse, les incitations financières pour les consommateurs pourraient représenter un levier efficace afin d'encourager l'achat local, notamment pour les personnes ayant déjà une tendance à cuisiner des aliments frais. De plus, selon elle, la littératie alimentaire progresse à Montréal. À ce titre, elle cite l'implication des organismes communautaires à intégrer des initiatives éducatives liées à la cuisine et au dépannage alimentaire. Selon elle, le soutien financier des paliers provincial et municipal jouent un rôle clé dans le développement et le maintien de telles initiatives.

3.1.3 Recommandations

Reconnaître l'importance des agriculteurs

Selon la décideuse, le gouvernement devrait davantage mettre l'accent sur les circuits courts. Elle souligne la nécessité du gouvernement provincial à reconnaître l'importance du rôle des agriculteurs au sein de notre société. Elle invite également à changer de perspective concernant l'alimentation. A ce titre, elle dit :

« Je pense que c'est ça, c'est de voir un peu... Tu sais c'est un bien national, la nourriture. Je pense qu'il faut le voir... C'est ça, il faut le voir de même, on l'a vu comme un bien commercial, mais c'est comme... c'est essentiel. Fait que comment on peut ramener ça ? Fait que ça serait vraiment ça, de pas tout laisser aux grands joueurs. » (F, Québec)

Elle propose également de renforcer le dialogue avec les petits agriculteurs et d'offrir, au-delà des subventions une écoute de leurs besoins, tout en leur assurant une place dans le système alimentaire.

Stratégie multi-niveau

Afin de soutenir les agriculteurs locaux, la décideuse recommande au gouvernement d'identifier ce qui, dans le modèle actuel, empêche les agriculteurs de générer des revenus suffisants plutôt que de mettre en place un revenu minimum garanti. Elle suggère une stratégie coordonnée sur plusieurs niveaux, dans laquelle chaque niveau de gouvernance intervienne dans son champ de compétence et identifie ce qui ne fonctionne pas à chaque étape de la chaîne, de la production à la mise en marché. Selon elle, le gouvernement fédéral devrait assurer l'accès au marché des producteurs locaux, notamment les plus petits et d'encadrer les réglementations et certifications exigées par les grandes chaînes de distribution. Le gouvernement provincial, quant à elle, devrait poursuivre son accompagnement auprès des PME agricoles et la mise en place de stratégies telles que la SNAAQ. Enfin, le municipal devrait s'assurer de préserver le zonage agricole, faciliter l'accès aux marchés publics et fournir des équipements et des infrastructures mutualisées aux agriculteurs,

Subventions

La décideuse suggère au gouvernement provincial de laisser plus de place aux modèles agricoles diversifiés, notamment les fermes de famille en zone rurale. Elle propose, pour ce faire, de se baser sur les principes de permaculture, selon lesquels les cultures couramment consommées telles que les fines herbes ou les laitues, seraient situées à proximité des zones urbaines, tandis que celles qui nécessitent des approvisionnements moins fréquents, comme les céréales ou l'élevage, seraient dans des zones plus éloignées. Elle suggère également d'augmenter les subventions pour la transition vers de l'agriculture biologique afin de limiter la dépendance aux intrants étrangers et souligne la nécessité de repenser le modèle de relève agricole en retirant la limite d'âge pour les subventions qui leur sont destinées.

Contrer la charge administrative

Afin d'alléger la charge administrative des agriculteurs, la décideuse propose de créer des

postes d'agents administratifs, qui ne soient pas forcément des agronomes, mais qui aient les compétences requises afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches administratives. Elle suggère que ces agents soient financés par les gouvernements provincial ou fédéral.

Programme alimentaire scolaire universel au Québec

Enfin, la décideuse recommande l'adoption d'un programme alimentaire scolaire par le Québec intégrant une stratégie d'achat local. Selon elle, ce programme permettrait de favoriser la production locale mais également de renforcer la littératie alimentaire auprès jeunes dans les écoles.

Mise en marché

Toujours selon la décideuse, il est nécessaire de s'assurer de la viabilité du marché local et de réduire la dépendance aux marchés extérieurs en harmonisant les politiques de libre-échange et celles de soutien à la production locale. Dans cette optique, elle recommande que les marchés publics soient soutenus et promus par les municipalités afin d'attirer une clientèle régulière et ponctuelle.

Concernant la mise en marché auprès des institutions publiques, elle suggère la mise en place d'un modèle de mutualisation locale d'infrastructures de transformation, d'entreposage et de distribution, géré par les municipalités ou en partenariat avec des organismes communautaires et subventionné par le gouvernement provincial. Selon elle, cela permettrait aux agriculteurs de fournir collectivement les quantités nécessaires aux institutions. A ce titre, elle cite l'exemple d'un modèle français similaire et estime qu'un soutien financier du gouvernement provincial est nécessaire pour la mise en place d'un tel modèle.

Agrotourisme

L'agrotourisme devrait être valorisé par les municipalités, en collaboration avec les instances gouvernementales provinciales dans une optique de promouvoir l'agriculture locale et de créer des liens entre les producteurs et les consommateurs. Selon la décideuse, il est important d'éviter que cette responsabilité n'incombe qu'à l'agriculteur. Elle suggère par exemple, de promouvoir l'agrotourisme via des brochures ou des circuits touristiques mais aussi d'aller au-delà de la phase des projets pilotes et d'encourager concrètement la diversification des revenus agricoles. A ce titre, elle propose également une actualisation des réglementations de la CPTAQ et elle mentionne enfin l'ouverture de la Ville de Montréal à s'engager sur de tels projets d'agrotourisme.

Main d'œuvre

Afin de pallier le manque de main d'œuvre, la décideuse recommande de motiver les jeunes à se tourner vers le secteur agricole en instaurant une journée nationale annuelle du travail bénévole dans les champs, le jour de la Saint Jean-Baptiste. Elle estime qu'historiquement, les vacances scolaires sont reliées à la saison agricole et qu'il s'agirait d'une opportunité pour les agriculteurs mais aussi pour les citoyens, d'un point de vue éducatif et de reconnexion à l'agriculture et aux producteurs.

3.2 Au niveau provincial

3.2.1 Défis

À l'échelle provinciale, une décideuse spécialisée en agrotourisme et en mise en marché de proximité a accepté de participer à notre étude et de répondre à nos questions. Malgré nos démarches, aucun autre représentant décisionnel au Québec n'a répondu.

Soutien du gouvernement et subventions

Selon l'experte consultée, le soutien à la mise en marché d'aliments frais et peu transformés reste faible, notamment au niveau fédéral. A ce titre, elle dit :

« Bah tu sais il n'y a rien spécifiquement dédié à ce qui est peu transformé. Je pense que c'est ça peut être l'idée, c'est qu'il y a pas encore d'engagement pour dire qu'on veut spécifiquement soutenir ça. C'est plutôt confondu dans... C'est ça, un ensemble de soutien aux entreprises, sans trop d'égard à est-ce que c'est peu ou beaucoup transformé. » (F, Québec)

Selon elle, tandis que les principes d'écoconditionnalité commencent à émerger dans les discussions concernant l'attribution des aides, les critères de saine alimentation ne sont toujours pas pris en compte dans l'élaboration des politiques agricoles. Ainsi, les programmes de subvention demeurent généraux, sans distinction pour le niveau de transformation ou le type d'exploitation. Ces dernières sont souvent accordées en fonction du chiffre d'affaires, ce qui tend à favoriser les grandes exploitations. Cependant, ce biais semble également résulter de l'appui d'autres ministères, tel que celui de l'économie et de l'innovation (MEI), qui vont soutenir les grandes exploitations dans l'achat de machinerie ou d'équipement de transformation. Par ailleurs, les enveloppes budgétaires du MAPAQ sont jugées très limitées. De ce fait, les subventions s'épuisent rapidement en raison d'une forte demande. Elle dit justement :

« Tu sais on a des programmes, on en a un qui a été lancé, puis en deux semaines déjà, tu sais l'argent est comme complètement dépensé. Il y a plein de monde qui y arrive comme un peu trop tard. C'est souvent des situations qu'on rencontre. » (F, Québec)

Selon la décideuse, la mise en place d'un revenu minimum garanti ne serait pas envisagée à court terme. Actuellement, les indemnités accordées ne sont pas encadrées, elles sont ponctuelles et distribuées au cas par cas dans le contexte « d'événements exceptionnels ». Ainsi, dans un contexte financier difficile pour les agriculteurs, dans lequel les coûts des intrants, de l'énergie et d'infrastructures aux normes sont en hausse, la décideuse estime que les aides à l'investissement ne sont pas toujours en vigueur. De plus, elle estime que la mutualisation des infrastructures de transformation, bien qu'utile aux agriculteurs, demeure complexe à mettre en place et à organiser, raison pour laquelle le modèle n'est pas si répandu.

Manque de cohérence

Un autre enjeu au niveau provincial concerne le manque de cohérence entre les ministères. Les objectifs économiques du MAPAQ pour le secteur agricole peuvent parfois entrer en tension avec les priorités du ministère de la santé ou de l'environnement. Cependant, des projets autour des systèmes alimentaires territorialisés et durables permettent une certaine entente entre les différentes parties prenantes, notamment lorsque les producteurs sont directement impliqués. A ce titre, elle dit :

« En même temps, sur ces espaces-là, on se retrouve aussi, par exemple, avec les gens de la santé. Quand on parle d'améliorer justement avec la notion de système alimentaire, de système alimentaire territorialisé, système alimentaire durable, là, tout à coup, ça prend comme une autre perspective. [...] Puis tu sais ce qui est important pour nous, c'est pas la même chose qui est important, par exemple, pour les gens de la santé. » (F, Québec)

Dans ce contexte, puisqu'il est question d'aliments frais, les contraintes se situent davantage autour des capacités de transformation et de logistique plutôt que de la qualité nutritionnelle des produits.

Charge administrative

La complexité administrative constitue un autre frein dont le gouvernement est conscient. La multiplicité des programmes, le manque d'harmonisation entre les dispositifs et les ressources insuffisantes en service-conseil limitent l'accès aux aides disponibles. Cependant, en dépit des nombreux appels auprès des agriculteurs afin de solliciter l'accompagnement des services du MAPAQ, certains choisissent de ne pas le faire, se privant ainsi d'un soutien pourtant accessible. Elle s'exprime sur le sujet en disant que :

« Ce qu'on s'était fait reprocher, c'était d'avoir... Puis c'est vrai là, tu sais on avait comme une multiplicité de différents programmes, puis chacun avait ses façons de... tu sais c'est ça. [...] Souvent, les gens, ils nous appellent pas alors qu'on dit: appelez-nous avant de déposer, on peut vous aider [...]. Il y en a qui le font, puis qui viennent chercher quand même un certain soutien, mais il y en a qui le font pas. » (F, Québec)

Promotion et mise en marché des produits locaux

Les campagnes de promotion de l'achat local au Québec sont beaucoup moins financées que celles en Ontario. Selon la décideuse, les restrictions imposées par les accords de libre-échange limitent la mise en place de politiques favorables aux produits locaux afin de les rendre compétitifs. C'est notamment le cas auprès des institutions publiques, pour lesquelles il n'est pas possible d'intégrer des clauses en faveur des produits locaux. De plus, pour ces institutions, la capacité d'acheter des produits locaux repose sur les budgets internes et la motivation du personnel à entreprendre ces démarches. L'absence d'objectifs clairs et le manque de priorisation pour certaines institutions les conduit à faire « le minimum ».

Concernant la mise en marché auprès des épiceries locales, la décideuse relève la possibilité que les petits producteurs puissent y avoir accès, sans garantie de renouvellement des contrats. Au niveau des marchés publics, elle estime que la rentabilité du producteur va dé-

-pendre fortement de l'achalandage et des compétences de vente. De son point de vue, il est de la responsabilité de l'agriculteur de développer ces compétences pour être un bon vendeur. De plus, le développement massif de marchés publics sans coordination territoriale pourrait, selon elle, engendrer une forme de « cannibalisation » entre les MRC et impacter la rentabilité des agriculteurs. Elle dit ainsi :

« Il y a eu un temps où toutes les MRC voulaient son marché public là, comme on leur a dit, faites attention, vous allez vous cannibaliser entre vous là parce que c'est pas tous les producteurs qui souhaitent vendre dans un marché public. C'est pas pour tout le monde non plus, mais pour ceux que ça intéresse. [...] Parce que pour que le marché public, il soit intéressant pour le producteur, il faut qu'il y ait de l'achalandage. [...] Tu sais parce qu'après ça, t'as ton kiosque là, mais est-ce que t'es un bon vendeur ? Ton kiosque, il est-tu beau ? Il est-tu attrayant ? Est-ce que les gens vont venir te voir ? Est-ce que t'offres un service qui fait que les gens vont revenir ? Fait que ça, c'est de la formation, puis c'est aussi de la responsabilité du producteur tu sais d'avoir les compétences, puis de développer ces compétences pour être un bon vendeur. »
(F, Québec)

Enjeux d'accès à la terre

L'accès à la terre représente une autre limite importante. Le coût élevé des terres est notamment déterminé par les transactions entre agriculteurs qui cherchent, à juste titre, de maximiser leurs revenus. Cependant, ce mécanisme restreint l'accès à la relève. Dans d'autres cas, des grandes exploitations vont également acquérir plus de terres. Pour la décideuse consultée, la location reste une option accessible, mais ne représente pas les mêmes garanties sur le long terme pour les agriculteurs.

Enjeux liés à la main d'œuvre

Tel que soulevé par la décideuse municipale, le manque de main d'œuvre a été mentionné comme un enjeu important pour le secteur agricole. Les exigences physiques du métier, les faibles rémunérations et la compétitivité avec d'autres secteurs rendent les métiers agricoles peu attractifs. De plus, la dépendance aux travailleurs étrangers demeure importante. Cependant, selon l'experte consultée, ces enjeux relèvent davantage des prérogatives du ministère de l'Emploi que du MAPAQ.

Accès à la saine alimentation

Enfin en accord avec le niveau municipal, la décideuse estime qu'il est difficile d'agir sur les changements des habitudes alimentaires des consommateurs, dont l'évolution est lente, notamment dans les zones périurbaines, où la grande distribution est largement favorisée. Dans ce contexte, il devient difficile de développer des marchés publics, faute d'une culture d'achat local et de proximité. Selon la décideuse, le changement devrait plutôt être motivé par des convictions durables que des compensations économiques ponctuelles.

3.2.2 Opportunités

Soutien du gouvernement

Selon la décideuse rencontrée, le soutien du gouvernement provincial s'opère sous plusieurs aspects. Elle souligne un assouplissement des critères d'accès pour la relève et un soutien diversifié qui se traduit autant au niveau de la production, de la transformation, que de la mise en marché. À ce titre, elle cite un programme de mise en marché de proximité, précédemment cofinancé avec le gouvernement fédéral, dont la gestion est désormais située à l'échelle provinciale. Face aux actions du gouvernement pour favoriser la saine alimentation, la décideuse mentionne le programme Alimentation santé qui vise à soutenir les entreprises de transformation alimentaire dans l'amélioration de la qualité nutritive des aliments offerts au Québec. De plus, elle mentionne la mise en place d'un programme universel d'alimentation scolaire pourrait être bénéfique si une telle décision politique était prise. Selon elle, si le Québec s'en donnait les moyens nécessaires, la réalisation de ce programme serait possible. Cependant, elle souligne que ces décisions relèvent des ministres et premiers ministres. Enfin, elle note également une grande disponibilité de programmes de formation continue pour les producteurs agricoles. Elle souligne que le gouvernement parvient à mener des actions pertinentes avec les moyens à disposition et exprime le désir de ce dernier à mieux comprendre et soutenir les producteurs agricoles, notamment dans le contexte actuel marqué par le changement climatique.

Cohérence et partenariats entre les institutions

La décideuse souligne une amélioration du niveau de cohérence entre les acteurs provinciaux et régionaux depuis la mise en place des PDZA et des PDCN. Elle note ainsi une harmonisation progressive dans les mécanismes décisionnels à travers l'émergence de collaborations, notamment auprès de nouveaux interlocuteurs, dans l'optique de travailler autour d'objectifs communs. Elle cite, à cet effet, plusieurs partenariats avec lesquels le MAPAQ élabore des projets, notamment des ministères, tels que celui des Affaires municipales, la Table des préfets, les MRC, désormais considérés comme des partenaires de développement, la santé publique régionale, notamment en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre les déserts alimentaires, l'Office du tourisme régional, le ministère de l'Emploi, le MEI ainsi que des municipalités impliquées dans le développement de l'agriculture urbaine. Ainsi, le MAPAQ aurait mis en place plusieurs partenariats dans le but de favoriser les produits locaux, réduire le gaspillage alimentaire et favoriser la récupération d'invendus. Elle cite, à titre d'exemple, l'initiative d'Opération dernière chance avec la ville de Laval, dont l'objectif était de créer des liens directs entre les producteurs locaux et les organismes communautaires.

Charge administrative

Selon l'experte consultée, le gouvernement provincial serait conscient de la lourdeur administrative et indique que des efforts sont déployés afin de simplifier les démarches de subvention auprès du MAPAQ. Elle souligne également que des services d'accompagnement subventionnés sont disponibles afin que les agriculteurs puissent bénéficier du soutien de conseillers privés pour leur faciliter les démarches.

Le rôle de la CPTAQ

En ce qui concerne la CPTAQ, la décideuse souligne son rôle essentiel de régulation des activités agricoles afin d'éviter les dérives. A ce titre, elle mentionne une révision récente de la loi, ainsi que des assouplissements notamment en matière d'agrotourisme et de vente en kiosque sur les fermes dans le cadre de la consultation nationale sur l'agriculture. L'objectif des changements était issu d'une volonté d'actualiser les lois tout en gardant un équilibre entre les activités agricoles et l'agrotourisme.

Mise en marché

Selon les zones géographiques, la décideuse estime qu'il existe plusieurs opportunités d'approvisionnement local pour les consommateurs. En zone rurale, elle cite notamment les marchés publics ou les kiosques à la ferme, qui semblent répondre à un besoin, en raison de leur proximité à la population locale et la présence de moins de chaînes de distribution. Tandis qu'en zone urbaine, elle souligne l'achalandage des marchés publics tels que ceux de Jean-Talon ou Atwater. Elle estime que les marchés publics pourraient représenter la solution afin de faciliter l'accès aux aliments frais et locaux. Elle estime que les instances gouvernementales provinciales soutiennent surtout l'Association des marchés publics du Québec et les gestionnaires de marchés publics afin de promouvoir et consolider les marchés, et offrent un soutien également aux producteurs.

Une autre avenue possible pour faciliter la mise en marché pour les petits producteurs est de travailler avec les détaillants. Selon elle, pendant la saison agricole, les produits québécois sont favorisés dans les épiceries, notamment par leurs prix compétitifs. Elle souligne que la demande des consommateurs pourrait accroître l'offre de ces produits dans les épiceries en sachant que les détaillants ont une marge de manœuvre de 10% dans laquelle ils peuvent établir « des contrats de gré à gré » auprès d'entreprises de leur choix. Ainsi, les producteurs locaux pourraient utiliser ce canal pour accéder aux chaînes de distribution locales.

Concernant la mise en marché au niveau des institutions publiques, la décideuse souligne le rôle de la SNAAQ. Cette dernière donne l'obligation aux institutions de se doter d'une cible d'achat local tout en offrant une certaine flexibilité ne contraignant pas l'atteinte de cette cible, essentielle, selon elle, à son succès. Elle fait également part d'un renouvellement prochain de cette stratégie. Elle mentionne aussi que le MAPAQ travaille avec des regroupements d'achat pour les milieux institutionnels afin de former les responsables à rédiger des appels d'offres favorisant les produits locaux, sans interférer avec le libre-échange. Le projet pilote avec le Palais des congrès de Montréal, en collaboration avec Équiterre, a été cité comme un exemple d'intégration réussie de produits sains, de saison et locaux, dans les menus. Dans le secteur privé, elle cite le partenariat entre le MAPAQ et Tourisme Montréal, dans le cadre de l'évènement Montréal à table comme une initiative prometteuse afin de promouvoir l'intégration de produits locaux dans les menus des restaurants.

Mutualisation

La décideuse souligne les initiatives de mutualisation comme une avenue intéressante pour répondre aux besoins des petits producteurs. Elle cite, à ce titre, des projets comme *MutuAli*

qui permettent à plusieurs entreprises agricoles de partager des équipements et des infrastructures de transformation. Selon elle, le MAPAQ soutient plusieurs programmes et initiatives collectives répondant à des besoins exprimés dans une région spécifique via des programmes d'aides financières ou des ententes sectorielles avec les MRC, d'autres ministères ou partenaires régionaux.

Agrotourisme

Selon la décideuse, l'agrotourisme représente une opportunité d'établir des liens entre les consommateurs et les agriculteurs. Elle estime qu'il s'agit d'une expérience éducative permettant de se familiariser à la réalité agricole. Le consommateur, animé par un sentiment de fierté et d'appartenance, deviendrait, selon elle, « un ambassadeur » des producteurs et des produits locaux. Selon elle, l'agrotourisme contribuerait à la littératie alimentaire, notamment chez les enfants. A ce titre, elle cite le programme de certification Les petits ambassadeurs, dont l'objectif est de créer des liens entre les CPE et les fermes locales, en intégrant un volet éducatif qui vise à amener les jeunes dans les fermes.

Revenu minimum garanti

Selon la décideuse, il existe un programme équivalent à celui du revenu minimum garanti qui pourrait servir de point de départ afin d'être repensé et élargi. Il s'agit de l'assurance de stabilisation, un dispositif offrant une aide financière en cas d'aléas climatique ou économique. Cependant, ce programme ne couvre pas l'ensemble des agriculteurs, mais dans un contexte de changement climatique, la mesure du revenu minimum garanti pourrait être débattue et le modèle actuel d'assurance serait donc appelé à évoluer au vu des incertitudes croissantes dans le secteur.

Accès à la terre

Selon la décideuse, plusieurs initiatives sont en place afin de faciliter l'accès à la terre aux agriculteurs. Elle cite notamment l'initiative de la ville de Laval où une réglementation a été mise en place, imposant des redevances sur les terres inexploitées afin de contrer la spéculation foncière et inciter les propriétaires des terres à les mettre en culture ou les vendre, le cas échéant. Selon elle, cette réglementation a incité plusieurs propriétaires fonciers à vendre leurs terres, permettant ainsi aux municipalités de les acquérir pour les revendre à des producteurs agricoles ou les louer.

Main d'œuvre

Enfin, selon la décideuse, au-delà de l'aspect salarial, une opportunité de rétention de la main d'œuvre résiderait dans la qualité du climat de travail. Elle mentionne que plusieurs agriculteurs ayant des modèles d'entreprise axés sur la vente à la ferme ou de l'agrotourisme auraient rapporté avoir plus de facilités à retenir leur main d'œuvre.

3.2.3 Recommandations

Collaboration intersectorielle

La décideuse rencontrée invite les différents acteurs à privilégier la collaboration intersectorielle afin de mieux protéger le territoire agricole, de valoriser la production locale

et renforcer la conviction des consommateurs vers les produits locaux. Elle recommande de développer « un langage commun » afin d'harmoniser les interventions, les visions et les objectifs.

Promotion et éducation

La décideuse estime que la commercialisation des aliments frais et locaux auprès des consommateurs passe par deux canaux. D'une part, via la promotion de ces aliments, en les publicisant et en les mettant en valeur. D'autre part, via l'éducation, afin de déconstruire certains mythes auprès de la population, notamment que les produits locaux sont plus coûteux que les produits importés. Selon elle, ces produits sont souvent compétitifs, notamment en pleine saison.

Soutien du gouvernement et saine alimentation

La décideuse n'exclut pas l'idée que le gouvernement puisse introduire des critères de saine alimentation comme condition de financement, dans la mesure où plusieurs idées similaires émergent dans l'environnement agricole. Selon elle, le MAPAQ pourrait affirmer davantage sa volonté de soutenir activement le milieu agricole et mettre de l'avant les efforts réalisés. Elle souligne cependant que des efforts importants restent encore à faire, notamment pour le développement des marchés et l'intégration des produits locaux auprès des institutions publiques et privées, tels que les hôpitaux et les restaurants, auprès des chaînes de distribution, mais également auprès des consommateurs. En conclusion, elle indique que : « c'est pas tant une recommandation spécifique que le souhait qu'on continue et qu'on soit capable d'aller encore plus loin là. »

Contre la charge administrative et programmes de subventions

Afin d'alléger la charge administrative liée aux programmes de subventions, la décideuse recommande une simplification des démarches au niveau provincial, tout en soulignant que les agriculteurs devaient également s'engager à utiliser davantage les ressources d'aides déjà disponibles. Concernant l'élaboration de ces programmes, elle estime que ces derniers pourraient être améliorés. Selon elle, une augmentation de l'enveloppe budgétaire permettrait d'offrir davantage de service-conseil, tant sur le plan technique par l'intermédiaire d'agronomes, que sur le plan commercial au niveau de la mise en marché et de la gestion de l'entreprise. Elle propose également de réorienter une partie des fonds des programmes destinés à l'achat d'équipement ou à l'investissement, vers l'accompagnement et le soutien aux agriculteurs.

Faciliter la mise en marché

Selon l'optique de la décideuse, le MAPAQ ne devrait pas travailler seulement sur le plan de l'offre, mais également sur celui de la demande. À ce titre, elle suggère d'agir sur les habitudes de consommation et d'achat des consommateurs à travers l'affichage et l'accessibilité. Elle propose ainsi de rendre plus visible et attrayants les produits locaux dans les épiceries. Elle souligne cependant, qu'il ne s'agirait qu'une partie de la solution et qu'il faudrait adopter une approche combinant plusieurs canaux en plus de cette mesure, dont la stratégie d'achat local auprès des institutions, un soutien aux marchés publics et l'accompagnement des agriculteurs dans la vente directe et l'agrotourisme.

Plus spécifiquement, concernant les marchés publics, elle recommande de privilégier la présence d'un nombre limité de marchés bien situés et rentables, plutôt que d'en multiplier le nombre au risque qu'ils soient peu fréquentés. Ainsi, elle recommande que ces derniers soient localisés aux bons endroits, qu'ils présentent une diversité de produits et fassent l'objet de stratégies de promotion afin de garantir une plus grande attractivité et de l'achalandage.

Concernant la mise en marché auprès des institutions publiques, la décideuse estime qu'un pourcentage d'augmentation de produits locaux pourrait être envisagé afin d'inciter ces dernières à s'approvisionner localement. Cependant, elle insiste sur la nécessité qu'il y ait un travail plus étroit entre le MAPAQ et le ministère de la Santé, qui reposer sur une volonté de ce dernier à vouloir s'engager dans ce sens et doter les institutions publiques des moyens nécessaires pour mettre en place ces changements. Elle recommande également la mise en place d'un accompagnement pour la révision des menus et l'orientation des institutions vers de nouveaux fournisseurs. La décideuse estime que les institutions publiques et privées sont des secteurs avec lesquels le MAPAQ voudrait collaborer afin d'y favoriser la présence de produits québécois. Enfin, elle souligne l'intérêt de la mutualisation et recommande que cette pratique soit davantage promue et utilisée, notamment pour les plus petits producteurs, afin de réduire leurs coûts de production.

3.4 Mobilisations agricoles : contexte sociopolitique au Canada et en Occident

Au niveau provincial, la décideuse estime que des mobilisations agricoles peuvent avoir lieu au Canada, notamment dans le contexte économique actuel qu'elle qualifie de difficile pour les producteurs. De plus, elle souligne la légitimité de ces mobilisations afin de revendiquer un soutien du gouvernement, s'agissant pour eux, d'un levier pour se faire entendre. À ce titre, elle cite les manifestations et les pressions exercées par l'UPA, que la société est habituée de voir et qui, selon elle, vont assurément se reproduire. Par ailleurs, elle note que les similarités des revendications canadiennes et européennes émergent d'une « détresse » et d'un sentiment d'abandon face aux enjeux climatiques et économiques, ainsi que d'une inquiétude quant aux capacités du secteur à poursuivre ses activités face à ces enjeux.

En revanche, la décideuse au municipal souligne des dynamiques de « jalousie » dans le secteur, notamment de la part des petits producteurs envers les plus grandes exploitations en raison de la concentration des terres par ces dernières et de leurs revenus plus élevés. Selon elle, cette situation reflète une déconnexion du réseau agricole, marquée par un manque de solidarité et de réseautage entre producteurs qui limiterait la mobilisation des agriculteurs pour une même cause.

Discussion

1. Cadre général : convergences et divergences des acteurs

1.1 Convergences sur les défis systémiques et les leviers d'actions

Cette étude visait à évaluer dans quelle mesure l'environnement politique soutient les agriculteurs maraîchers canadiens dans la production et la mise en marché d'aliments frais et peu transformés en phase avec les recommandations du GAC de 2019. Les entrevues menées auprès d'agriculteurs, d'intervenants et de décideurs convergent vers la nature systémique des défis rencontrés par les petits et moyens producteurs. Le soutien gouvernemental demeure insuffisant et largement orienté vers un modèle agroalimentaire industriel, axé sur la productivité et la rentabilité. Ainsi, les priorités nationales agricoles sont essentiellement mesurées par la progression économique plutôt que par une approche intégrant la santé publique, la durabilité environnementale et les besoins des populations. Cette réalité se manifeste tant à l'échelle nationale que provinciale. En effet, plusieurs enjeux relevés dans cette étude ont été abordés lors de la consultation nationale du Québec en 2023, notamment ceux liés à la relève, à la protection du territoire agricole et aux activités agricoles (31). Une étude réalisée au Nouveau-Brunswick a également dévoilé que les politiques publiques continuent de privilégier les grandes exploitations agricoles au détriment de fermes de plus petites tailles au niveau de la province (29). Selon l'Union nationale des fermiers, dans le contexte actuel et en l'absence de changement structurel, le nombre de fermes au Canada pourrait passer de 189 874 à 100 000 d'ici 2050, laissant uniquement place à une concentration de grandes exploitations (27, 28).

Dans ce contexte, les programmes de subvention et les normes réglementaires sont inadaptées aux petites et moyennes exploitations, générant, pour ces dernières, des défis tels qu'un accès limité à la terre, une pénurie de main-d'œuvre et de relève ainsi que des contraintes économiques et financières. De plus, leur accès au marché demeure restreint en raison du monopole et de l'influence des corporations et des grandes chaînes de distribution. En effet, entre 1985 et 2018, les corporations de l'agro-industrie ont capté plus de 95 % des revenus nets des agriculteurs (27). De plus, selon une étude réalisée par notre équipe en 2022, les parts de revenus des distributeurs canadiens représentent entre 17.6% et 35.8% des dépenses des consommateurs en aliments à base de plantes (13). Le rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes du Canada souligne que, selon des témoignages recueillis, les petits producteurs doivent fréquemment composer avec des détaillants qui imposent des frais de manière rétroactive et peu transparente (30). Ainsi, face à un tel contexte, également marqué par des enjeux sociaux et climatiques, la santé mentale représente un enjeu de taille pour les agriculteurs.

Notre étude suggère que l'ensemble des parties prenantes interrogées s'accordent, également, sur l'incohérence des politiques publiques, tant entre les différents paliers de gouvernance, qu'entre les différents acteurs décisionnels. Les orientations politiques agricoles ne sont pas toujours alignées avec les recommandations de santé publique et la réalité des agriculteurs sur le terrain. En effet, il est documenté que les acteurs ayant des in-

-térêts différents ne définissent pas les problèmes et les solutions de la même manière, ce qui est le cas des politiques agricoles et nutritionnelles, rarement conçues de concert (17). De plus, le contexte économique et social canadien, dominé par des habitudes d'achat orientées vers les grandes chaînes de distribution favorisant des aliments importés à bas prix, freinent l'essor des circuits courts. Ainsi, tous ces défis combinés forcent les agriculteurs à se tourner vers l'industrie de la transformation alimentaire comme une solution pragmatique face à un système agro-industriel et économique qui ne soutient pas suffisamment la vente d'aliments frais et locaux.

Malgré ces défis, plusieurs leviers d'action permettant de soutenir une transition vers un système alimentaire plus sain, durable et équitable ont été identifiés. L'agrotourisme est largement reconnu comme une stratégie de diversification des revenus des agriculteurs, contribuant également à sensibiliser et éduquer les citoyens à la réalité du métier agricole. De même, les circuits courts, la vente directe et l'agriculture de proximité apparaissent comme des stratégies prometteuses pour renforcer l'autonomie des agriculteurs, notamment dans un contexte d'intérêt croissant pour l'achat local. Les initiatives de mutualisation des ressources, en particulier pour la transformation à la ferme et la distribution, sont également pertinentes mais nécessitent davantage de soutien financier et structurel. Au niveau des politiques publiques, la SNAAQ ressort comme un levier important pour favoriser l'approvisionnement local dans les institutions publiques. Cependant, son caractère non contraignant, dû au cadre législatif lié aux accords de libre-échange, en limite l'efficacité. Enfin, bien que le rôle fondamental de l'agriculture dans la société soit reconnu par les acteurs rencontrés, sa revalorisation doit encore se traduire concrètement dans l'ensemble du système alimentaire.

1.2 Divergences d'interprétation entre les acteurs

Si les acteurs s'accordent sur les constats généraux en lien avec les défis actuels et les leviers d'actions disponibles, leurs interprétations divergent, reflétant la complexité et la pluralité des enjeux du secteur agricole. En effet, la majorité des agriculteurs rencontrés ont relayé leurs expériences personnelles en décrivant un contexte marqué par la réalité du terrain pour exposer les contraintes rencontrées et les opportunités qui facilitent leur métier, bien que certains d'entre eux disposent d'un niveau de formation leur permettant d'analyser le contexte socio-politique. Les intervenants, quant à eux, ont adopté une approche plus systémique, tenant compte non seulement des témoignages des agriculteurs, ou de leurs expériences personnelles en agriculture, en plus de leur engagement auprès des organismes. Ainsi, leurs propos prenaient en compte le contexte institutionnel, réglementaire et économique reposant sur une vision contextualisée des réalités agricoles. De leur côté, les décideurs ont adopté une approche plus pragmatique fondée sur des politiques et des leviers d'action existants. Bien qu'ils reconnaissent les enjeux formulés par les autres acteurs, leur discours semble davantage axé sur les efforts en cours et la complexité des changements à mettre en place. On peut noter parfois un manque de compréhension ou de sensibilité des décideurs envers les enjeux vécus par les agriculteurs, dû à l'éloignement du terrain. À ce titre, certains représentants d'organismes liés aux grandes exploitations ainsi que les décideurs, ont adopté une posture plus critique à l'égard des petits et moyens agriculteurs, par exemple, les tenant en partie pour responsables de leurs capacités à commercialiser leurs

produits, à accéder aux aides disponibles ou à s'intégrer aux dynamiques collectives, affirmant qu'ils choisissent eux-mêmes de se marginaliser, démontrant ainsi des dynamiques fragmentées dans le milieu.

Des divergences se manifestent également à l'intérieur des groupes d'acteurs. Chez les agriculteurs, tandis que certains optent pour la vente directe comme unique méthode de mise en marché, d'autres recourent à l'industrie de la transformation afin d'écouler leur production et limiter les pertes. Des désaccords ont émergé également autour de la pratique de l'agrotourisme, perçue par certains agriculteurs et intervenants liés aux grandes exploitations, comme une activité touristique incompatible avec la définition traditionnelle du métier, reflétant un certain conservatisme dans le secteur. Au niveau des intervenants, tandis que la majorité estime que les programmes de subvention actuels profitent davantage aux grandes exploitations, certains représentants d'organismes en lien avec ces dernières estiment que les programmes sont conçus de manière proportionnelle en fonction de la taille et du chiffre d'affaires. À l'inverse de l'ensemble des intervenants, ils estiment également que les plus petits s'approprient le discours autour des défis agricoles, laissant transparaître une fragmentation du secteur.

2. Recommandations structurelles

Malgré un contexte complexe, une convergence apparaît autour de recommandations structurelles axées sur un changement de paradigme reconnaissant la position centrale des agriculteurs dans le système alimentaire comme des acteurs clés de la santé publique, de la durabilité environnementale et de la résilience territoriale. À cet effet, il est essentiel d'intégrer des objectifs de santé publique et de durabilité environnementale aux politiques agricoles, en complément à ceux de rentabilité économique, qui demeurent aujourd'hui les principaux instruments de mesure de performance au Canada. Ainsi, des politiques publiques telles que la SNAAQ pourraient jouer un rôle clé en rendant obligatoires des critères nutritionnels, environnementaux et de proximité dans les appels d'offres institutionnels, qui actuellement, reposent principalement sur le prix. Des initiatives similaires ont été mises en place à l'échelle internationale, notamment au Brésil avec la création d'un ministère du Développement agricole en 1999, en complément du ministère de l'Agriculture, afin de soutenir et de promouvoir l'agriculture familiale (18). Le Programme d'acquisition d'aliments et le Programme national d'alimentation scolaire, qui s'inscrivent dans la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle Fome Zero (ou Faim Zéro) du Brésil ont également contribué à favoriser la collaboration intersectorielle au sein du système alimentaire, à améliorer l'accès à des aliments sains et à renforcer la durabilité de l'agriculture familiale et de l'achat local par les institutions publiques (18, 19, 20). Au Pérou, des projets tels que Adopta Un Andén, initiés par la Société gastronomique péruvienne APEGA et le ministère de l'agriculture ont permis de mettre en relation des agriculteurs locaux cultivant des terrasses traditionnelles et des restaurateurs afin de valoriser la production locale et le patrimoine culinaire (21).

Dans le contexte canadien, plusieurs mesures structurelles sont mises de l'avant, notamment l'élaboration de politiques publiques plus cohérentes entre les différents niveaux de gouvernance et les acteurs du secteur agricole et de santé publique. À cet égard, il est es-

-sentiel de sortir d'un cadre décisionnel en silo et d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, à savoir les agriculteurs, les acteurs de la santé publique et les collectivités locales afin de bâtir des stratégies adaptées à chaque territoire en s'inspirant d'initiatives telles que le Conseil SAM. Ce dernier mobilise divers acteurs autour d'une vision partagée d'« alimentation saine diversifiée de proximité, abordable et durable » au sein de la métropole (22). D'autres mesures structurelles pourraient avoir comme objectif l'adaptation des normes réglementaires aux réalités des petites et moyennes exploitations, notamment en matière de transformation, et à réorienter la production locale vers le marché national, en considérant l'alimentation comme un bien commun plutôt qu'une simple commodité. Dans le contexte d'instabilité socio-économique actuel, en partie lié aux sanctions tarifaires, l'introduction d'une exception agricole dans les accords de libre-échange, à l'instar de l'exception culturelle (23) et du modèle norvégien (24), pourrait générer plus de certitude pour le secteur agricole. Dans cette perspective, il est également recommandé de soutenir le développement de systèmes alimentaires territorialisés, à travers la mise en place d'outils économiques et de marché adaptés à la réalité des agriculteurs, notamment via le développement d'infrastructures mutualisées et locales pour la transformation et la distribution, ainsi que le soutien renforcé des modèles alternatifs tels que l'agriculture de proximité et les circuits courts. Ces derniers pourraient créer des « espaces économiques alternatifs » favorisant une alimentation saine et durable, des interactions sociales et contribuer à la viabilité économique des agriculteurs (25, 26). Enfin, il est impératif de développer une plus grande sensibilité et une reconnaissance du rôle de l'agriculture au sein de la société canadienne afin de valoriser une connexion plus étroite entre les consommateurs et les agriculteurs. À cet effet, il serait opportun d'introduire un volet pédagogique agricole dans le nouveau programme scolaire alimentaire proposé par le gouvernement canadien.

3. Forces et limites de l'étude

La principale force de cette étude réside dans la diversité des profils interrogés, incluant des agriculteurs, des intervenants œuvrant dans le secteur agricole et de décideurs politiques issus de différents paliers de gouvernance. Cette approche multi-niveaux permet d'identifier les convergences et les divergences de perspectives entre les acteurs et de mettre en lumière les dynamiques et les intérêts des parties prenantes au sein du système alimentaire. Elle permet également de contextualiser les résultats d'une étude antérieure, réalisée pour la Fondation des Maladies du Cœur, sur la part de revenus des agriculteurs et des différents secteurs du système alimentaire selon les dépenses des Canadiens (13). Cependant, on peut noter certaines limites, notamment en lien avec l'échantillon. Ce dernier est limité aux provinces du Québec et de l'Ontario en raison d'enjeux de recrutements et de logistique. De plus, la majorité des répondants provenaient du Québec en raison d'un réseau de contacts plus développé. Ainsi, ces limitations géographiques réduisent la représentativité des résultats à l'échelle canadienne. Une autre limite concerne les données recueillies, marquées par l'absence de perspectives des grandes exploitations faute de réponse à nos sollicitations. Enfin, le nombre de décideurs rencontrés était très limité, avec l'absence d'acteurs fédéraux, en raison d'un faible taux de réponses favorables à participer, limitant ainsi l'analyse des mécanismes de gouvernance à l'échelle nationale.

Conclusion

Cette étude qualitative menée auprès d'agriculteurs, d'intervenants et de décideurs municipaux et provinciaux, met en lumière la nature des défis systémiques auxquels sont confrontés les petits et moyens producteurs dans la production et la mise en marché des aliments frais et peu transformés au Canada. Bien que des initiatives municipales ou régionales offrent des leviers d'action prometteurs, elles restent limitées par un cadre structurel en faveur d'un modèle agro-alimentaire industriel marqué par une logique dominante de productivité économique. Dans ce contexte, le Canada doit se doter d'une vision systémique de l'alimentation, intégrant de manière cohérente les enjeux de santé publique, de durabilité environnementale, d'équité sociale et d'autonomie alimentaire dans les politiques agricoles. Il est donc essentiel de mettre en place une coordination entre les différents acteurs et les niveaux de gouvernance afin de permettre la réalisation de ces objectifs et éviter de croître la pression sur le secteur agricole, au risque d'être confronté à des conséquences sociales et politiques, à l'image des mobilisations observées dans d'autres contextes occidentaux, notamment en France. Sur le plan sociétal, un changement culturel s'impose afin de valoriser l'alimentation et l'agriculture, en allant au-delà des intérêts commerciaux. Il s'agirait de ne plus les considérer comme de simples marchandises, mais comme des biens communs à préserver et à pérenniser (32, 33).

Parmi les pistes de recherches futures, il serait pertinent d'élargir le champ d'étude à d'autres provinces canadiennes, dans l'optique d'obtenir une plus grande représentativité de la réalité agricole à l'échelle nationale. Intégrer les perspectives des différents acteurs, notamment les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs, permettrait également de mieux cerner les éléments de convergence et divergence au sein du système alimentaire. Par ailleurs, une analyse des politiques agricoles permettrait d'évaluer les possibilités d'intégration des dimensions sanitaires et environnementales dans les futures orientations. Enfin, la réalisation d'études qualitatives similaires auprès d'acteurs à différents paliers contribuerait au dialogue intersectoriel et multi-niveaux, dans une approche à la fois holistique et cohérente.

Références

1. Huebbe P, Rimbach G. Historical Reflection of Food Processing and the Role of Legumes as Part of a Healthy Balanced Diet. *Foods*. 2020 Aug 4;9(8):1056. DOI: 10.3390/foods9081056
2. Bodirsky, B. L., Dietrich, J. P., Martinelli, E., Stenstad, A., Pradhan, P., Gabrysch, S., ... & Popp, A. (2020). The ongoing nutrition transition thwarts long-term targets for food security, public health and environmental protection. *Scientific reports*, 10(1), 1-14. Repéré à : <https://www.nature.com/articles/s41598-020-75213-3>
3. Black, E. (2016). Globalization of the food industry: Transnational food corporations, the spread of processed food, and their implications for food security and nutrition. In *School for International Training (Ed.), Independent Study Project (ISP) Collection*. Available at: https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/2353
4. FAO. (2024). Greenhouse gas emissions from agrifood systems – Global, regional and country trends, 2000–2022. FAOSTAT Analytical Brief Series, No. 94. Rome. Repéré à : <https://openknowledge.fao.org/items/74bfebdb-3272-4e6a-98f4-ee36c7146d44>
5. Crippa, M., Solazzo, E., Guizzardi, D., Monforti-Ferrario, F., Tubiello, F. N., & Leip, A. J. N. F. (2021). Food systems are responsible for a third of global anthropogenic GHG emissions. *Nature food*, 2(3), 198-209. DOI : <https://doi.org/10.1038/s43016-021-00225-9>
6. Polsky JY, Moubarac JC, Garriguet D. (2020). Consumption of ultra-processed foods in Canada. *Health Reports*, 31(11):3-15. DOI: 10.25318/82-003-x202001100001-eng
7. Nardocci M, Leclerc BS, Louzada ML, Monteiro CA, Batal M, Moubarac JC. (2019). Consumption of ultra-processed foods and obesity in Canada. *Can J Public Health*. 110(1):4-14. DOI: 10.17269/s41997-018- 0130-x.
8. Monteiro, C. A., Cannon, G., Lawrence, M., Costa Louzada, M. D., & Pereira Machado, P. (2019). Ultra-processed foods, diet quality, and health using the NOVA classification system. Rome: FAO, 48. Repéré à : https://www.researchgate.net/profile/Geoffrey-Cannon/publication/334945695_FAO_Ultra-processed_foods_diet_quality_and_health_using_the_NOVA_classification_system/links/5d45a462a6fdcc370a79b7aa/FAO-Ultra-processed-foods-diet-quality-and-health-using-the-NOVA-classification-system.pdf
9. Moubarac JC. (2017). Ultra-processed foods in Canada: consumption, impact on diet quality and policy implications. Montréal: TRANSNUT: University of Montreal. Available at: <https://www.heartandstroke.ca/-/media/pdf-files/canada/media-centre/hs-report-upp-moubarac-dec-5-2017.ashx>.
10. Nilson E, Hamel V, Wahrhaftig J, Rezende L, Polsky JY, Moubarac JC. How much of the burden of cardiovascular disease in Canada is attributable to ultraprocessed foods? (2025). Department of Nutrition, University of Montreal. Available at: https://www.coeuretavc.ca/-/media/pdf-files/what-we-do/news/nilson_moubarac_upf_2025_en.pdf?rev=-1

11. Lane, M. M., Gamage, E., Du, S., Ashtree, D. N., McGuinness, A. J., Gauci, S., ... & Marx, W. (2024). Ultra-processed food exposure and adverse health outcomes: umbrella review of epidemiological meta-analyses. *bmj*, 384. DOI : <https://doi.org/10.1136/bmj-2023-077310>
12. Nardocci M, Polsky JY, Moubarac JC. (2021). Consumption of ultra-processed foods is associated with obesity, diabetes and hypertension in Canadian adults. *Canadian Journal of Public Health*, 112(3):421-429. DOI: 10.17269/s41997-020-00429-9
13. Rimouche, S., Lemelin, A. et Moubarac, J.-C. Comparaison entre la demande des consommateurs pour les produits ultra-transformés et celle pour les produits frais ou peu transformés : incidence sur les revenus des agriculteurs canadiens et sur le reste du système alimentaire. *Cœur + AVC*. Montréal : Département de nutrition, Université de Montréal ; mai 2022. Repéré à : <https://cresp.ca/sites/cresp/files/media/document/2022%2005%2017%20Moubarac%20et%20al%20Consumer%20Demand%20Report.pdf>
14. Willett, W., Rockström, J., Loken, B., Springmann, M., Lang, T., Vermeulen, S., ... & Murray, C. J. (2019). Food in the Anthropocene: the EAT–Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems. *The lancet*, 393(10170), 447-492. DOI: 10.1016/S0140-6736(18)31788-4
15. Gouvernement du Canada. (2019). Guide alimentaire canadien. Repéré à : <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/recommandations-en-matiere-dalimentation-saine/savourez-vos-aliments/cultures-traditions-alimentaires-et-alimentation-saine/>
16. Karipidis, P., & Karypidou, S. (2021). Factors that impact farmers' organic conversion decisions. *Sustainability*, 13(9), 4715. Repéré à : <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/9/4715>
17. Baker, P., Friel, S., Gleeson, D., Thow, A. M., & Labonte, R. (2019). Trade and nutrition policy coherence: a framing analysis and Australian case study. *Public health nutrition*, 22(12), 2329-2337. Repéré à : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31111806/>
18. Medaets, J.-P., Pettan, K., & Takagi, M. (2003). OECD Global Forum on Agriculture: Designing and implementing pro-poor agricultural policies – Family farming and food security in Brazil. Ministry of Agrarian Development, Secretariat for Family Farming. Repéré à : https://www.researchgate.net/publication/349959397_MINISTRY_OF_AGRARIAN_DEVELOPMENT_SECRETARIAT_FOR_FAMILY_FARMING_OECD_GLOBAL_FORUM_ON_AGRICULTURE_DESIGNING_A_ND_IMPLEMENTING_PRO-POOR_AGRICULTURAL_POLICIES_FAMILY_FARMING_AND_FOOD_SECURITY_IN_BRAZIL#fullTextFileContent
19. Sidaner E, Balaban D, Burlandy L. The Brazilian school feeding programme: an example of an integrated programme in support of food and nutrition security. *Public Health Nutr*. 2013 Jun;16(6):989-94. DOI: 10.1017/S1368980012005101.
20. Soares, P., Martinelli, S. S., Melgarejo, L., Cavalli, S. B., & Davó-Blanes, M. C. (2017). Using local family farm products for school feeding programmes: effect on school menus. *British Food Journal*, 119(6), 1289-1300. DOI: [10.1108/BFJ-08-2016-0377](https://doi.org/10.1108/BFJ-08-2016-0377)
21. Agencia Agraria de Noticias. (2013). Lanza proyecto “Adopta un Andén”. Repéré à : <https://archive.ph/20141117155128/http://agraria.pe/noticias/lanzan-proyecto-%E2%80%9CAdopta-un-anden%E2%80%9D>

22. Montréal Métropole en Santé. (2025). Rapport annuel 2024-2025. Repéré à : <https://www.montrealmetropoleensante.ca/wp-content/uploads/2025/06/Rapport-annuel-MMS-24-25.pdf>
23. Burri, M. (2014). Trade versus Culture: The Policy of Cultural Exception and the WTO. In: Donders, K., Pauwels, C., Loisen, J. (eds) *The Palgrave Handbook of European Media Policy*. Palgrave Macmillan, London. DOI : https://doi.org/10.1057/9781137032195_26
24. Medin, H. (2019). Free trade agreements in a small, open country: The case of Norway. *The World Economy*, 42(12), 3438-3446. DOI : <https://doi.org/10.1111/twec.12876>
25. Leyshon A, Lee R, Williams CC (Eds.). (2003). *Alternative economic spaces*. Sage Publications.
26. Berti, G., & Mulligan, C. (2016). Competitiveness of small farms and innovative food supply chains: The role of food hubs in creating sustainable regional and local food systems. *Sustainability*, 8(7), 616. DOI : <https://doi.org/10.3390/su8070616>
27. Qualman, D. (2020). Lutter contre la crise agricole et la crise climatique : Une stratégie de transformation pour les fermes et les systèmes alimentaires canadiens. Union nationale des fermiers. Repéré à : <https://www.nfu.ca/wp-content/uploads/2020/02/Lutter-la-crise-agricole-et-la-crise-climatique.27.02-web.pdf>
28. Statistics Canada. (2022). Canada's 2021 Census of Agriculture: A story about the transformation of the agriculture industry and adaptiveness of Canadian farmers. Repéré à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220511/dq220511a-fra.htm>
29. Machum, S. (2015). Shifting practices and shifting discourses: policy and small-scale agriculture in Canada. *Cahiers Agricultures*, 24(4), 232-239. DOI : <https://doi.org/10.1684/agr.2015.0756>
30. Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. (2023). Une chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne résiliente : Rapport du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Chambre des communes du Canada. Repéré à : <https://www.ourcommons.ca/documentviewer/en/44-1/AGRI/report-20/page-ToC>
31. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2023). Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles : Rapport de synthèse. Gouvernement du Québec. Repéré à : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/consultation-publique/CNTAA_Rapport_Synthese.pdf
32. Koberinski, J., Vivero-Pol, J. L., & LeBlanc, J. (2022). Reframing food as a commons in Canada: Learning from customary and contemporary Indigenous food initiatives that reflect a normative shift. *Canadian Food Studies/La Revue canadienne des études sur l'alimentation*, 9(1). DOI : <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v9i1.504>
33. Vivero-Pol, J. L. (2017). The idea of food as commons or commodity in academia. A systematic review of English scholarly texts. *Journal of Rural Studies*, 53, 182-201. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2017.05.015>

Annexe A

Les guides d'entrevues sont disponibles sur demande auprès des auteurs.

Tableau A.1 Facteurs externes associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des agriculteurs maraîchers du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 20)

Facteurs externes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Enjeux auprès des institutions	20	Soutien institutionnel	20
- Gouvernement	20	- Gouvernement	18
- Institutions publiques	6	- Organismes et réseaux	12
- Organismes	5	- Coopératives agricoles	7
- Coopératives agricoles	3	- Acteurs institutionnels clés	7
- Associations de maraîchers	3	- Partenariats	6
- Agences sanitaires et de tourisme	2	- Associations	4
- Institutions financières	2	- Institutions financières	2
- Médias	2	- Médias	2
Enjeux liés aux consommateurs	20	- Réseaux agricoles	2
- Enjeux financiers	15	Les consommateurs	20
- Littératie alimentaire	10	- Valorisent le travail des agriculteurs	17
- Inflation	9	- Valorisent la connexion avec le fermier et la ferme	10
- Manque de temps et enjeux de déplacements	9	- Soutiennent la production locale	10
- Saisonnalité	8	- Soutiennent les petits producteurs agricoles	4

- Ne valorisent pas assez le travail des agriculteurs	7	- Reconnaissent la qualité des aliments	5
- Profil des consommateurs	7	- Littérature alimentaire	4
- Manque de soutien	3	- Profil du consommateur	4
- Valeurs sociétales	3	- Contribuent à la promotion des agriculteurs locaux	3
- Apparence des aliments	2	- Agrotourisme	3
- Disponibilité de l'offre	2	- Évolution des habitudes et de la diversité alimentaires	2
- Choix alimentaires	2	- Prix abordables	1
- Rôle et influence des médias	2	- Motivations liées à la santé	1
- Agrotourisme	2	Mise en marché	20
- Manque d'intérêt aux enjeux agricoles	2	- A la ferme	12
- Offre excessive	1	- Facteurs influençant la décision de ne pas vendre à l'industrie de la transformation	12
Enjeux liés à la mise en marché	19	- Auprès des distributeurs	10
- Auprès des distributeurs	16	- Via des paniers alimentaires	6
- Dans les marchés publics	13	- Dans les marchés publics	5
- À la ferme	7	- Auprès d'épiceries locales	2
- Facteurs influençant la décision de vendre à l'industrie de la transformation	6	- Aux restaurants	1
- Aux transformateurs	4	- Via des coopératives agricoles	1
- Aux restaurateurs	3	- Exportation	1
- Via des paniers alimentaires	3	La pandémie de Covid-19	15
- Auprès d'épiceries locales	3	- Augmentation de la demande	15
- Localisation du point de vente	2	- Méthode de vente plus avantageuse	1

- Via des coopératives agricoles	1	- Facilitation de démarrage de hub	1
- Via des hubs agricoles	1	- Mise en valeur de l'agriculture locale	1
Enjeux économiques	19	Main d'œuvre	12
- Coûts des intrants, technologies et machineries	14	- Recrutement	10
- Pression exercée par les importations	9	- Relève	4
- Investissements élevés et coûts associés	9	- Stabilité	2
- Coûts des infrastructures agricoles	8	- Salaire	1
- Compétitivité	7	La transformation à la ferme	8
- Inflation	4	Avantages financiers	2
- Inadéquation des prix des aliments face aux coûts de production	1	Accessibilité aux terres	1
- Frais de certification biologique coûteux	1	-	-
Accès à la main d'œuvre	18	-	-
- Recrutement difficile	15	-	-
- Manque de relève agricole	10	-	-
- Contraintes liées aux salaires	9	-	-
- Manque de stabilité des employés	5	-	-
Enjeux financiers	16	-	-
- Revenus insuffisants	15	-	-
- Recours à un emploi secondaire	6	-	-
Contraintes climatiques	15	-	-
Impact de la pandémie de Covid-19	8	-	-
- Changement de la demande	3	-	-
- Difficulté à recruter des employés	2	-	-

- Fermeture de fermes	1	-	-
- Fermeture d'activités à la ferme	2	-	-
Enjeux d'accessibilité aux terres	5	-	-
- Enjeux financiers	4	-	-
- Enjeux réglementaires	2	-	-
Enjeux liés à la transformation à la ferme	3	-	-

Tableau A.2 Facteurs internes associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des agriculteurs maraîchers du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 20)

Facteurs internes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Santé mentale des agriculteurs	19	Caractéristiques de l'agriculteur	20
- Charge de travail	16	- Valeurs communautaires	20
- Abandon du métier	8	- Promotion de pratiques durables	15
- Pressions financières	8	- Motivation à être agriculteur	14
- Difficulté du métier	7	- Promotion de la santé	11
- Solitude et isolement	7	- Stratégies de marketing	9
- Intempéries	7	- Niveau d'éducation	4
- Stress, anxiété et dépression	6	- Promotion active de la profession	2
- Stigmatisation de la détresse psychologique dans la communauté	4	- Accès à réseau de connaissances	1
- Suicides	4	- Promotion de l'entrepreneuriat	1
- Changement d'humeur	2	Caractéristiques de l'entreprise	14
- Difficulté d'accès aux ressources d'aides en santé mentale	2	- Amélioration des conditions de travail	12
- Manque de main d'œuvre	1	- Activités à la ferme	5
- Instabilité du marché	1	- Type de production	3
- Charge de travail excessive des prestataires de santé	1	- Ancienneté de la ferme	2
- Organismes d'aide à la santé mentale sous-financés	1	- Emplacement favorable	2
- Manque de ressources médiatiques pour sensibiliser à ces enjeux dans le milieu agricole	1	- Rapport qualité-prix	2

- Pression des réglementations gouvernementales	1	- Réputation de la ferme	2
- Impact du contexte géopolitique mondial	1	- Qualité du service à la ferme	1
- Rester dans le même environnement	1	Santé mentale	14
Caractéristiques de l'agriculteur	12	- Soutien dans la communauté agricole	7
- Relation avec le consommateur	7	- Accès à l'aide	7
- Manque de familiarité avec le Guide alimentaire	4	- Soutien des institutions	3
- Multiplicité des rôles	3	- Diversifier les sources de revenus	2
- Niveau d'éducation	3	- Sensibilisation aux enjeux de santé mentale	2
Rapport des agriculteurs aux interactions commerciales	1	- Contact avec le consommateur	1
Caractéristiques de l'entreprise	11	- Effet positif de l'agriculture sur la santé mentale	1
- Agrotourisme	4	- Effets positifs de la pandémie de Covid-19	1
- Fermes en zones rurales peu accessibles	4	-	-
- Type de production	3	-	-
- Conditions de travail	3	-	-
- Installations limitées	2	-	-
- Vente et/ou utilisation de produits ultra-transformés	1	-	-
- Fermes peu accueillantes	1	-	-
- Incubateur agricole	1	-	-
- Location de terre	1	-	-

Tableau A.3 Défis et opportunités associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des intervenants du secteur agricole du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 14)

Facteurs externes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Enjeux institutionnels et systémiques	14	Soutien institutionnel	14
- Manque de soutien du gouvernement	14	- Subventions	11
- Subventions	14	- Soutien du gouvernement	9
- Charge administrative	13	- Commission de protection du territoire agricole	8
- Manque de cohérence	12	- Coordination des paliers de gouvernement	5
- Enjeux liés à la promotion des aliments frais et locaux	11	- Mesures pour contrer la charge administrative	4
- Enjeux liés à la Commission de protection du territoire agricole	10	- Accès à l'information facilité	4
- Enjeux liés au système alimentaire	9	- Promotion des aliments frais et locaux	1
- Enjeux liés à l'accès l'information	6	- Clubs conseils	1
- Enjeux liés à l'Union des Producteurs Agricoles	5	- Actions pour changer le système alimentaire	1
- Enjeux auprès des assurances récolte	2	- Rôle des agronomes	1
- Enjeux liés aux congés maternité	1	Mise en marché	14
Enjeux économiques	14	- Au niveau des marchés publics	11
- Les accords de libre-échange	14	- Auprès des institutions publiques et privées	10
- Enjeux financiers des agriculteurs	13	- Leviers déjà en place pour faciliter la mise en marché	8
- Monopole des grandes chaînes de distribution alimentaire	12	- Mutualisation	5

- Limites de la mise en place d'un revenu minimum garanti	11	- Le modèle Breton	1
- Coûts des infrastructures	7	Facteurs économiques	10
- Inflation	4	- Leviers en place pour faciliter l'achat local	7
- Monopole du marché des intrants	2	- Leviers disponibles pour encadrer les accords de libre échange	5
- Coûts des intrants biologiques	1	- Prix des aliments raisonnable	2
- Exportation vers l'Ontario	1	- Grandes chaînes de distribution	1
Enjeux liés à la main d'œuvre	14	L'agrotourisme	12
- Conditions de travail difficiles	12	L'accès à la terre	11
- Manque de main d'œuvre	8	- Initiatives municipales	6
- Conditions des travailleurs étrangers	6	- Fiducies	5
- Manque de relève	4	- Location de terre	2
- Manque de perspectives de carrière	3	- Commission de la protection des terres agricoles du Québec	2
- Évolution de la culture du travail au Canada	3	- Financière agricole	1
- Disparités entre les propriétaires d'exploitations et les travailleurs	2	- Augmentation du nombre de fermes	1
- Manque de promotion du métier	1	- Nationalisation de l'alimentation	1
- Pas assez de subventions	1	Les consommateurs	9
- Manque de stabilité	1	- Motivations à consommer des aliments frais et locaux	5
- Manque d'intérêt pour l'agriculture	1	- Littératie alimentaire	3
- Salaire insuffisant	1	- Efficacité des campagnes de promotion	2
- Présence de grandes entreprises agricoles	1	- Changement de culture	1
Enjeux liés aux consommateurs	14	- Connexion avec l'agriculteur	1

- Limite du prix	11	Main d'œuvre	8
- Littératie alimentaire	8	Réglementations	6
- Limites des incitations financières	8	Pandémie de Covid-19	5
- Enjeux culturels	5	Revenu minimum garanti	5
- Manque de sensibilisation face aux défis des agriculteurs	5	La transformation alimentaire	3
- Difficulté d'accès à la saine alimentation	4	La pratique agricole	3
- Enjeux d'accessibilité et de temps	4	- Certification biologique	1
- Esthétique des aliments	3	- Diversification dans la production	1
- Habitudes difficiles à changer	2	- Fermes familiale	1
- Illusion du choix	1	- Infrastructures	1
- Jugements sociaux envers les ménages à faible revenu	1	- Mécanisation	1
- Saisonnalité	1	Changement climatique	1
Enjeux liés à la mise en marché	13	Aide à la santé mentale	1
- Auprès des institutions publiques et privées	13	Plaidoyer au Canada	1
- Dans les marchés publics	11	-	-
- Manque d'encadrement	7	-	-
Enjeux liés à l'accès à la terre	13	-	-
- Utilisation des terres agricoles	10	-	-
- Prix élevés des terres agricoles	9	-	-
- Spéculations foncières	5	-	-
- Enjeux liés à la retraite des agriculteurs	5	-	-
- Absence de programme gouvernemental	4	-	-
- Fiducies	4	-	-

- Monocultures	3	-	-
- Morcellement des terres	2	-	-
- Logements sur les terres agricoles	2	-	-
- Location de terres	2	-	-
- Possibilité de faire des expérimentations	2	-	-
- Banques	1	-	-
- Manque de transparence	1	-	-
- Pas une priorité pour le système alimentaire	1	-	-
- Pas les mêmes opportunités selon l'ethnicité	1	-	-
Enjeux liés au type d'agriculture	12	-	-
- Agrotourisme	10	-	-
- Mécanisation de l'agriculture	3	-	-
- Agriculture diversifiée	2	-	-
- Agriculture urbaine	1	-	-
Contraintes réglementaires	11	-	-
- Non réciprocité des normes	5	-	-
- Mesures d'hygiène	5	-	-
- Réglementations environnementales	3	-	-
- Quotas	1	-	-
- Réglementations non adaptées aux petits producteurs agricoles	1	-	-
Enjeux liés à l'environnement	10	-	-
- Changement climatique	7	-	-
- Intempéries	2	-	-

- Climat canadien	2	-	-
Difficulté du métier d'agriculteur	8	-	-
Enjeux liés à la transformation à la ferme	6	-	-
- Mutualisation	6	-	-
- Taille des fermes	1	-	-
Enjeux en lien avec l'ultra-transformation des aliments	3	-	-
Impact de la pandémie de Covid-19	2	-	-
Limite de l'aide à la santé mentale	1	-	-
Biais dans le jugement des cultures agricoles	1	-	-
Facteurs internes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Santé mentale des agriculteurs	5	Importance du métier	5
Conservatisme du milieu agricole	4	Évolution des mentalités en agriculture	1
Pratiques agricoles non durables	3	Initiatives humanitaires	1
Manque de compréhension des limites gouvernementales	1	Passion pour l'agriculture	1
Sentiment de marginalisation des petits producteurs	1	Pratiques durables des petits producteurs	1
Contraintes liées à la vie en région	1	Qualité des aliments	1

Tableau A.4 Recommandations associées à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportées par des intervenants du secteur agricole du Québec et de l'Ontario en 2024-2025 (n = 14)

Recommandations	Fréquence
Au niveau institutionnel	14
- Subventions	13
- Politiques publiques	12
- Contrer la charge administrative	12
- Niveau de cohérence	12
- Promotion des aliments frais et locaux	11
- Réglementations	11
- CPTAQ	9
- Faciliter l'accès à l'information	6
- Assurances	3
- Agronomes	2
Mesures économiques	14
- Faciliter la mise en marché auprès des institutions publiques	13
- Accords de libre-échange	11
- Revenu minimum garanti	11
- Faciliter la mise en marché dans les marchés publics	10
- Faciliter la mise en marché	10
- Faciliter l'achat local	10
- Redistribution de la richesse	1
- Contrôler le prix des intrants	1
Faciliter la transformation à la ferme	14
- Mutualisation	12

- Mesures d'hygiènes	4
- Augmenter les subventions	3
- Projets collectifs de diversification	1
- Permis de transformation	1
- Crédits d'impôts	1
- Alléger la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles	1
Facilitation de l'accès aux terres agricoles	13
- Renforcer le contrôle de l'utilisation des terres	7
- Encadrer les transactions	6
- Sortir les terres agricoles du marché	6
- Fiducies agricoles	5
- Acquisition des terres agricoles	5
- Autoriser le morcellement des terres	4
- Taxer les terres non en culture	2
- Retour de taxes	2
- Distribution équitable des terres agricoles	1
- Primes pour la culture de terres agricoles	1
- Pension de retraite pour les agriculteurs	1
- Nationalisation des terres agricoles	1
- Augmenter le nombre de logements autorisés	1
- Favoriser l'expérimentation sur les terres	1
- Empêcher la vente au pied carré	1
Faciliter le recrutement et le maintien de la main d'œuvre	13
- Améliorer les conditions de travail	10

- Subventionner la main d'œuvre	7
- Revenu minimum garanti	6
- Augmenter les salaires des employés	6
- Promotion de l'agriculture	4
- Formations et diplômes	4
- Programmes de travailleurs étrangers	4
- Implication des jeunes	2
- Favoriser le recrutement local	2
- Faciliter l'accès aux assurances	1
- Financer la mécanisation des fermes	1
- Revitalisation des régions	1
Sensibilisation des consommateurs	10
- Littératie alimentaire	9
- Campagnes de promotion	6
- Agrotourisme	3
- Financements et incitatifs	3
- Transformer les habitudes des consommateurs	2
- Lobbying	1
- Rétablir la saisonnalité	1
Mise en place d'un système alimentaire alternatif	4
La transformation alimentaire	3
Modifier l'approche des agriculteurs	1
Collaboration des petits et gros producteurs	1
Agir sur la santé mentale des agriculteurs	1

Tableau A.5 Défis et opportunités associés à la production et mise en marché d'aliments frais ou peu transformés rapportés par des décideuses municipales et provinciales du secteur agricole du Québec en 2024-2025 (n = 2)

Facteurs externes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Enjeux institutionnels	2	Soutien institutionnel	2
- Soutien du gouvernement	2	- Soutien du gouvernement	2
- Subventions	2	- Subventions	2
- Charge administrative	2	- Mesures en place pour contrer la charge administrative	2
- Programme alimentaire scolaire	2	- Niveau de cohérence	2
- Niveau de cohérence	1	- Activités éducatives	2
- Commission de la protection du territoire agricole	1	- Commission de la protection du territoire agricole	2
- Promotion des aliments frais et locaux	1	- Promotion des aliments frais et locaux	1
- Activités éducatives	1	- Collaboration entre les différents acteurs	1
-	-	- Reconnaissance du rôle essentiel des agriculteurs	1
Enjeux économiques	2	Facteurs économiques	2
- Accords de libre échange	2	- Revenu minimum garanti	2
- Monopole des grandes chaînes de distribution	2	Opportunités de mise en marché	2
- Coûts des infrastructures	2	- Dans les marchés publics	2
- Coûts des intrants	2	- Au près des institutions publiques et privées	2
- Revenu minimum garanti	2	- Au près des détaillants	2
- Enjeux financiers des agriculteurs	1	- Mutualisation	1

- Marketing des transformateurs	1	Le consommateur	2
Enjeux de mise en marché	2	- Habitudes d'achat	1
- Dans les marchés publics	2	- Incitations financières	1
- Après des institutions publiques et privées	2	- Littératie alimentaire	1
- Après des détaillants	1	- Facteurs influençant la consommation d'aliments frais et locaux	1
- Mutualisation	1	L'agrotourisme	2
Enjeux liés à la main d'œuvre	2	L'accès à la terre	2
- Manque de main d'œuvre	2	Main d'œuvre	2
- Manque de relève	1	Production biologique	1
- Conditions de travail difficiles	1	Changement climatique	1
- Manque de familiarité avec le milieu agricole	1	-	-
- Majorité de travailleurs étrangers	1	-	-
- Responsabilité du ministère de l'emploi	1	-	-
Enjeux liés aux consommateurs	2	-	-
- Enjeux d'accessibilité et de temps	2	-	-
- Difficultés liées au changement des habitudes alimentaires	2	-	-
- Limite du prix	1	-	-
- Incitations financières	1	-	-
- Littératie alimentaire	1	-	-
Enjeux liés au type d'agriculture	2	-	-
- Transformation à la ferme	2	-	-
- Agrotourisme	1	-	-

Enjeux liés à l'accès à la terre	2	-	-
Difficulté du métier d'agriculteur	1	-	-
Déserts alimentaires	1	-	-
Changement climatique	1	-	-
Facteurs internes			
Défis		Opportunités	
Thèmes	Fréquence	Thèmes	Fréquence
Santé mentale des agriculteurs	2	-	-
Diminution du nombre d'agriculteurs	1	-	-
Transmission intergénérationnelle du métier	1	-	-
Rivalités au sein du milieu agricole	1	-	-